



RAPPORT FINANCIER

2015-2016



Les Chaussettes ne se cachent plus

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| I Informations financières sélectionnées..... | 5 |
| 1. Etat de situation financière consolidée | 5 |
| 2. Etat du résultat consolidé | 6 |
| 3. Etat des autres éléments du résultat global..... | 7 |
| 4. Tableau de flux de trésorerie consolidé..... | 8 |
| 5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé | 9 |
| II L'activité du Groupe..... | 10 |
| 1. Périmètre du Groupe consolidé | 10 |
| 2. Historique | 11 |
| 3. Activité du groupe | 12 |
| 4. Commentaires sur l'activité du Groupe | 14 |
| 5. Faits marquants pour le Groupe..... | 14 |
| 6. Le management | 15 |
| 7. Recherche et Développement – Qualité | 16 |
| 8. Communication..... | 16 |
| 9. Les approvisionnements..... | 17 |
| 10. Les effectifs | 17 |
| 11. Facteurs de risque | 18 |
| 12. Engagements hors bilan..... | 22 |
| 13. Comptes consolidés..... | 24 |
| 14. L'avenir du Groupe..... | 28 |
| 15. Evènements intervenus depuis la clôture..... | 28 |
| 16. Activités en matière de Recherche et Développement..... | 29 |
| 17. Honoraires des Commissaires aux Comptes..... | 29 |
| 18. Les comptes sociaux de Kindy S.A. | 29 |
| III Le capital de la société..... | 33 |
| 1. L'actionnariat de la société..... | 33 |
| 2. Actions propres et opérations effectuées par la société sur ses propres actions | 34 |
| 3. Evolution boursière | 34 |
| 4. Prises de participations significatives..... | 34 |
| 5. Etat de la participation des salariés | 34 |
| 6. Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues..... | 34 |
| 7. Politique de distribution des dividendes | 35 |
| IV Administration et gestion | 36 |
| 1. Les mandataires de la société Kindy S.A..... | 36 |
| 2. Les rémunérations des mandataires sociaux..... | 38 |
| 3. Jetons de présence | 40 |
| 4. Informations complémentaires concernant les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire | 40 |
| 5. Quitus pour la gestion | 41 |

| | |
|---|-----------|
| V Les conséquences sociales de l'activité..... | 42 |
| 1. Emploi..... | 42 |
| 2. Organisation du travail..... | 42 |
| 3. Relations sociales..... | 43 |
| 4. Santé et sécurité..... | 43 |
| 5. Formation..... | 43 |
| 6. Egalité de traitement..... | 43 |
| 7. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives..... | 44 |
| VI Informations environnementales..... | 45 |
| 1. Politique générale en matière environnementale..... | 45 |
| 2. Pollution et gestion des déchets..... | 45 |
| 3. Utilisation durable des ressources..... | 46 |
| 4. Changement climatique..... | 46 |
| 5. Protection de la biodiversité..... | 47 |
| VII Informations sociétales en faveur du développement durable..... | 48 |
| 1. Impact territorial économique et social de l'activité de la société..... | 48 |
| 2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société..... | 48 |
| 3. Sous traitance et fournisseurs..... | 48 |
| 4. Loyauté des pratiques..... | 49 |
| 5. Responsabilités humaines..... | 49 |
| 6. Autres actions engagées au titre du présent en faveur des droits de l'homme..... | 49 |
| 7. Données sociales complémentaires..... | 50 |
| 8. Note méthodologique du reporting RSE..... | 51 |
| 9. Définitions des indicateurs et limites méthodologiques..... | 52 |
| 10. Charte responsabilité sociétale des entreprises (RSE)..... | 53 |
| VIII Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne..... | 55 |
| 1. Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil de Surveillance..... | 55 |
| 2. Procédures de contrôle interne mises en place par la société..... | 57 |
| IX Comptes consolidés au 30 juin 2016..... | 61 |
| 1. Informations générales..... | 66 |
| 2. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers..... | 67 |
| 3. Règles et méthodes comptables..... | 69 |
| 4. Facteurs de risque..... | 75 |
| 5. Périmètre de consolidation..... | 78 |
| 6. Notes sur l'état de situation financière consolidée..... | 79 |
| 7. Notes sur l'état du résultat consolidé..... | 85 |
| 8. Autres informations..... | 89 |
| 9. Informations sur les secteurs opérationnels..... | 91 |
| X Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés..... | 92 |
| XI Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés..... | 94 |
| XII Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Kindy S.A. | 97 |

| | |
|--|------------|
| XIII Comptes annuels individuels de la société Kindy S.A. au 30 juin 2016 | 99 |
| 1. Faits majeurs de l'exercice | 103 |
| 2. Informations relatives au bilan..... | 103 |
| 3. Informations relatives au compte de resultat..... | 109 |
| 4. Autres informations..... | 110 |
| XIV Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la société Kindy SA | 112 |
| XVI Personnes responsables..... | 114 |
| XVII Contrôleurs légaux des comptes | 115 |
| 1. Commissaires aux Comptes | 115 |
| 2. Honoraires des Commissaires aux Comptes..... | 115 |

I Informations financières sélectionnées

Sauf avis contraire, les chiffres figurant dans le présent document sont présentés en milliers d'euros

1. ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

| ACTIF | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|-------------------|-------------------|
| ACTIFS NON COURANTS | | |
| Goodwill | 868 | 868 |
| Autres immos incorporelles | 4 933 | 5 235 |
| Immobilisations corporelles | 1 943 | 2 050 |
| Autres actifs non courants | 213 | 178 |
| Actifs d'impôts non courants | 1 427 | 2 070 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | 9 384 | 10 401 |
| ACTIFS COURANTS | | |
| Stocks et en-cours | 8 395 | 8 987 |
| Créances clients | 5 305 | 6 899 |
| Autres actifs courants | 1 787 | 2 083 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 1 541 | 3 645 |
| TOTAL ACTIFS COURANTS | 17 028 | 21 614 |
| TOTAL ACTIF | 26 412 | 32 015 |
| CAPITAUX PROPRES ET PASSIF | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital émis | 7 004 | 7 004 |
| Autres réserves | 5 607 | 4 832 |
| Résultat de l'exercice | -3 505 | 720 |
| Participations ne conférant pas le contrôle | 43 | 46 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 9 148 | 12 602 |
| PASSIFS NON COURANTS | | |
| Emprunts et dettes financières | 2 700 | 3 503 |
| Passifs d'impôt non courant | 1 927 | 1 826 |
| Provisions | 430 | 502 |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS | 5 057 | 5 831 |
| PASSIFS COURANTS | | |
| Dettes fournisseurs | 6 477 | 7 177 |
| Emprunts et dettes financières | 2 457 | 1 912 |
| Provisions | 171 | 57 |
| Autres passifs courants | 3 102 | 4 436 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | 12 207 | 13 582 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | 26 412 | 32 015 |

2. ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

| Rubriques | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|----------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 32 342 | 38 696 |
| Autres produits de l'activité | 23 | 9 |
| Achats consommés | -18 425 | -21 403 |
| Charges de personnel | -7 708 | -8 806 |
| Charges externes | -5 711 | -5 756 |
| Impôts et taxes | -527 | -664 |
| Dotation aux amortissements | -355 | -297 |
| Variation des stocks de produits en cours et de produits finis | -158 | 1 040 |
| Autres charges | -1 173 | -1 226 |
| Autres produits | 79 | 300 |
| Résultat opérationnel courant | -1 612 | 1 894 |
| Autres produits opérationnels | 536 | 572 |
| Autres charges opérationnelles | -1 337 | -1 286 |
| Résultat opérationnel | -2 414 | 1 180 |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie | 5 | 14 |
| Coût de l'endettement financier brut | -334 | -436 |
| Coût de l'endettement financier net | -329 | -421 |
| Autres produits financiers | 34 | 130 |
| Autres charges financières | -58 | -74 |
| Charge d'impôt | -743 | -93 |
| Résultat net | -3 509 | 721 |
| Part du groupe | -3 505 | 720 |
| Participations ne conférant pas le contrôle | -4 | 1 |
| Résultat net de base par action | -1,25 € | 0,26 € |
| Résultat net dilué par action | -1,27 € | 0,26 € |

3. ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|--------------|------------|
| Eléments devant être recyclés en compte de résultat | -1 | 125 |
| Ecart de conversion | -1 | 125 |
| Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres | - | - |
| Eléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat | 55 | -499 |
| Ecart actuariels | 55 | -18 |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (1) | 0 | -481 |
| Résultat de la période | -3509 | 721 |
| Total des produits et charges comptabilisés sur la période | -3455 | 347 |
| Dont : | | |
| Part revenant aux actionnaires de la société | -3451 | 346 |
| Part revenant aux intérêts minoritaires | -4 | 1 |

(1) Le détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2015 comprend des mouvements liés à la sortie de GBB Footwear pour un montant de 466 k€.

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|----------------|----------------|
| Résultat net d'ensemble | (3 509) | 721 |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions | 865 | 242 |
| Plus et moins values de cession | 108 | 5 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier | (2 536) | 968 |
| Coût de l'endettement financier net | 328 | 421 |
| Charge d'impôt | 743 | 93 |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt | (1 465) | 1 482 |
| Impôts versés | 0 | 0 |
| Variation des stocks | 158 | (637) |
| Variation des clients et autres débiteurs | 1 912 | (756) |
| Variation des fournisseurs et autres créditeurs | (2 029) | (1 302) |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | (1 424) | (1 213) |
| Acquisition ECS | 0 | (316) |
| Décassements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | (150) | (469) |
| Prix de cession des actifs cédés | 95 | 0 |
| Remboursements d'immobilisations financières | 18 | 18 |
| Acquisitions d'immobilisations financières | (53) | (1) |
| Incidences des variations de périmètre | 0 | (198) |
| Autres flux | 0 | (15) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | (90) | (981) |
| Souscriptions d'emprunts | 446 | 4 188 |
| Intérêts financiers nets versés | (328) | (421) |
| Remboursements d'emprunts | (1 464) | (2 992) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | (1 346) | 775 |
| Incidence de la variation de taux de change | (1) | 99 |
| Variation de la trésorerie nette | (2 861) | (1 320) |
| Trésorerie à l'ouverture | 3 633 | 4 953 |
| Trésorerie à la clôture | 772 | 3 633 |
| Variation de trésorerie | (2 861) | (1 320) |
| <u>Détail de la trésorerie</u> | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 541 | 3 645 |
| Trésorerie passive | (769) | (12) |
| TOTAL TRESORERIE | 772 | 3 633 |

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE

| | Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère | | | Participations ne conférant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|--|--|------------------------|-----------------------------|---|----------------------------------|
| | Autres réserves | Ecart de conversion | Résultats non distribués | | |
| | Capital | Total part Groupe | | | |
| Solde au 30/06/2014 | 7 004 | 4 328 | 551 | 265 | 12 121 |
| VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2015 | | | | | |
| Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger | | 104 | | 21 | 125 |
| Pertes actuarielles | -18 | | | -18 | -18 |
| Gain sur couverture de flux de trésorerie | | | | 0 | 0 |
| Résultat enregistré directement en capitaux propres | 0 | 104 | 0 | 86 | 107 |
| Résultat de la période | | | 720 | 720 | 1 721 |
| Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période | 0 | 104 | 720 | 806 | 828 |
| Affectation du résultat | 551 | | -551 | 0 | 0 |
| Autres variations | 8 | | | 8 | 8 |
| Badwill ECS | -14 | | | -14 | -14 |
| Variation de périmètre | -100 | | | -100 | -340 |
| Solde au 30/06/2015 | 7 004 | 4 755 | 720 | 46 | 12 602 |
| VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2016 | | | | | |
| Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger | | -1 | | -1 | -1 |
| Pertes actuarielles | 55 | | | 55 | 55 |
| Gain sur couverture de flux de trésorerie | | | | 0 | 0 |
| Résultat enregistré directement en capitaux propres | 0 | -1 | 0 | 54 | 54 |
| Résultat de la période | | | -3 505 | -3 505 | -3 509 |
| Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période | 0 | 55 | -3 505 | -3 451 | -3 455 |
| Affectation du résultat | 720 | | -720 | 0 | 0 |
| Autres variations | | | | 0 | 0 |
| Variation de périmètre | | | | 0 | 0 |
| Solde au 30/06/2016 | 7 004 | 5 530 | -3 505 | 9 105 | 9 147 |

II L'activité du Groupe

1. PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

Les sociétés participant au périmètre de consolidation sont les suivantes :

Pôle chaussette

- KINDY SA, société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire au capital de 7 003 625 euros dont le siège est à MOLIENS (60220) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 379 402 191.
- KINDY BLOQUERT, société anonyme au capital social de 5 684 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 525 620 159 (contrôlée à 99,70 %).
- BSS, SAS unipersonnelle au capital de 40 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 432 081 867 (contrôlée à 100 %).
- THE SOCKS OFFICE, au capital de 15 790 euros, dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro B 479 454 902 (contrôlée à 100 %).
- THE SOCKS LEGENDE, SAS unipersonnelle au capital de 300 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 509 203 063 (contrôlée à 100 %).
- SCI BLOQUERT, société civile immobilière au capital de 285 537 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), immatriculée au registre du commerce de BEAUVAIS sous le numéro 431 430 875 (contrôlée à 100 %).
- EURO CHINA SOCKS, LTD au capital de 10 000 HK\$ dont le siège social est à Hong Kong (contrôlée à 100 %).

Pôle chaussure

- GBB, SAS unipersonnelle au capital de 2 100 000 euros dont le siège social est à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 489 970 269 (contrôlée à 100 %).
- EURL APOLLO, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros dont le siège social à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 533 521 480 (contrôlée à 100 %).

Ces sociétés ont une activité unique.

2. HISTORIQUE

- En 1863, la bonneterie Davesne fabriquait déjà des bonnets, tricots, écharpes. En 1922, elle se transforme en société anonyme et se lance dans la commercialisation de chaussettes. Les premiers investissements d'automatisation des métiers à tricoter sont engagés en 1965.
- Mai 1966, une année clef : la marque Kindy est créée, et la société décide de commercialiser ses produits dans la grande distribution.
- En 1979, Kindy reprend Labonal.
- A partir de 1985, Kindy se dote de métiers à tricoter électroniques et connaît une forte expansion pour devenir le leader français de la fabrication de chaussettes.
- En 1991, le Groupe obtient la licence « Walt Disney » puis la licence « Astérix » en 1992. En mai 1991, le fonds d'investissement Schroder rejoint le capital du Groupe. D'autres partenaires financiers entreront dans le capital.
- Le 26 mai 1994 marque l'introduction de Kindy en Bourse, sur le Second Marché de la Bourse de Paris.
- En octobre 1996, Kindy reprend Mariner et devient un acteur important et reconnu sur un autre marché : les sous-vêtements et le « Homewear ». Cette même année, Kindy obtient la licence « Coupe du monde France 98 ».
- En 1998, lancement de la gamme anti-odeur « Amicor ».
- L'année 1999 marque le début de la délocalisation et des premières vagues de restructuration.
- En 2002, retour aux bénéfices pour le Groupe Kindy. Deuxième volet de la restructuration et lancement de la gamme de produits innovants « Bien-être ».
- En 2004, création d'ECS à Shanghai pour faire face à la disparition annoncée des quotas en 2005.
- En 2004 et 2005, aboutissement du processus des restructurations (fermeture du site de Moreuil et arrêt de la production sur Lillers), amorce d'une stratégie d'expansion : reprise de l'investissement publicitaire et acquisition de Baby Love.
- 2006 : Poursuite de la croissance externe avec le rachat des actifs de la société Blanchard (BSS) (Marque Thyo) et l'acquisition de GBB (spécialiste de la chaussure pour enfant).
- 2007 : Décision de cession de l'activité Mariner en décembre 2007.
- 2008 : Arrêt des activités textiles et chaussons de Babylove (juin 2008), Transfert sur Moliens de l'activité BSS qui était logée à Montceau (à compter de juillet 2008). Signature d'un partenariat de commercialisation des chaussettes Dim (Création de la société The Socks Legende). Cession de l'activité Baby Love (décembre 2008).
- 2009 : Cession du fonds de commerce de Mariner (mars 2009). Arrêt de l'activité Sovema (Magasins d'usine), des filiales Contim, Kindy Polska et GBB Tunisie.
- 2010 : Création de la société Euro China Socks France pour l'exploitation des gammes premiers prix auprès des G.S.S.
- 2011 : Création de la société EURL Apollo pour l'exploitation de magasins de chaussures.
- 2012 : Création de la société GBB Footwear pour la production de chaussures GBB et acquisition de la marque Achile.
- 2013 : Acquisition du solde des titres de la société The Socks Office assurant le développement d'une commercialisation par internet. Acquisition des licences IKKS (chaussures pour enfant) et Daniel Hechter (chaussettes). Signature d'un partenariat avec Sigvaris pour commercialiser les produits de compression sportive. Fin décembre, Kindy reçoit la qualification « d'entreprise innovante ».
- 2014 : Kindy a réalisé une réduction de capital d'un montant de 1 954 500 euros et une augmentation de capital d'un montant de 4 645 195 euros (prime d'émission incluse), portant ainsi le capital social de 5 212 000 euros à 7 003 625 euros. En mai 2014, Kindy a transféré la cotation de ses actions de Eurolist C (Euronext) à Alternext (Euronext). En décembre 2014, acquisition du solde des titres de la société ECS à Shanghai.
- 2015 : Refinancement du Groupe par transformation des crédits court terme en emprunts moyen terme sur 5 ans pour un montant de 4,0 M€ (février 2015). Fermeture de la société GBB Footwear (juin 2015). Cession d'un fonds de commerce de détail de chaussures pour enfant situé à Nantes (août 2015).
- 2016 : Signature avec Banques Populaires Rives de Paris d'un nouvel emprunt de 350 k€ sur 5 ans et d'un découvert de 450 k€ (janvier 2016). Ouverture d'un magasin de déstockage dans le village de marques de Cholet-La Séguinière (janvier 2016).

3. ACTIVITE DU GROUPE

L'activité du Groupe Kindy s'exerce autour de deux métiers, le pôle chaussette (67 % du chiffre d'affaires) et le pôle chaussure pour enfant (33 % du chiffre d'affaires). Elle recouvre la fabrication, l'achat, le stockage et la livraison de ses produits à une clientèle GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) ou sélective.

Le pôle chaussette

Les principaux circuits de distribution par activité du pôle chaussette sont les suivants :

- Kindy Bloquet : grandes et moyennes surfaces, marchés publics, parapharmacies,
- Business Sport Socks : grandes surfaces spécialisées, détaillants,
- The Socks Legende : grandes et moyennes surfaces, grands magasins,
- The Socks Office : e-commerce.

Kindy Bloquet commercialise ses produits :

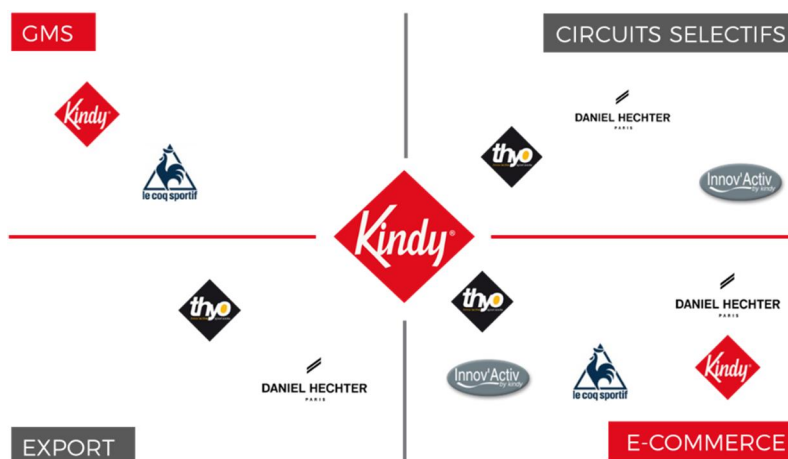
- sous sa propre marque, Kindy,
- sous licence (Le Coq Sportif). Cette commercialisation entraîne le versement de royalties calculées sur les ventes.
- sous marque distributeur des principales enseignes de la GMS,
- sous la marque Innov'Activ.

BSS (Business Sport Socks) commercialise ses produits :

- sous sa marque propre Thyo,
- sous sa marque propre Achile,
- sous marque distributeur des principales enseignes des grandes surfaces spécialisées.

The Socks Legende a commercialisé ses produits sous licence Daniel Hechter au cours de l'exercice. Le contrat a été signé en novembre 2013 pour une durée allant jusqu'en juin 2017.

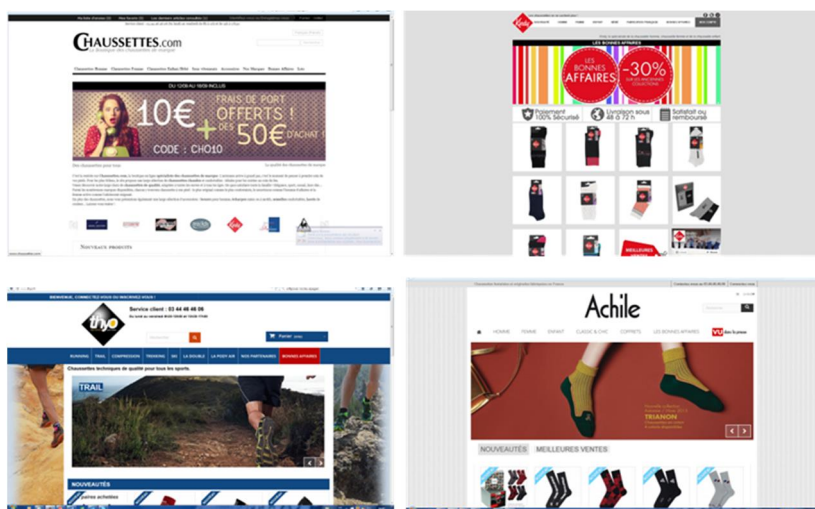
La gamme commercialisée couvre tous les réseaux de distribution :



La production des différentes gammes de chaussettes repose sur un savoir-faire historique. Les marques Thyo, Innov'Activ, Achile et Daniel Hechter sont conçues et fabriquées par le Groupe en France.

Les marques Kindy et Le Coq Sportif sont conçues en France et fabriquées par des partenaires responsables, en Turquie, en Chine et au Portugal, principalement. Afin de répondre à l'exigence de qualité du Groupe, ces partenaires sont en permanence contrôlés tant sur la qualité que sur la sécurité.

Le Groupe dispose de quatre sites marchands : Kindy.fr, Thyo.fr, Achile.com et Chaussettes.com. Ces quatre sites sont réunis sous la seule entité TSO (The Socks Office).



Le pôle chaussure

Les principaux circuits de distribution de GBB sont les suivants :

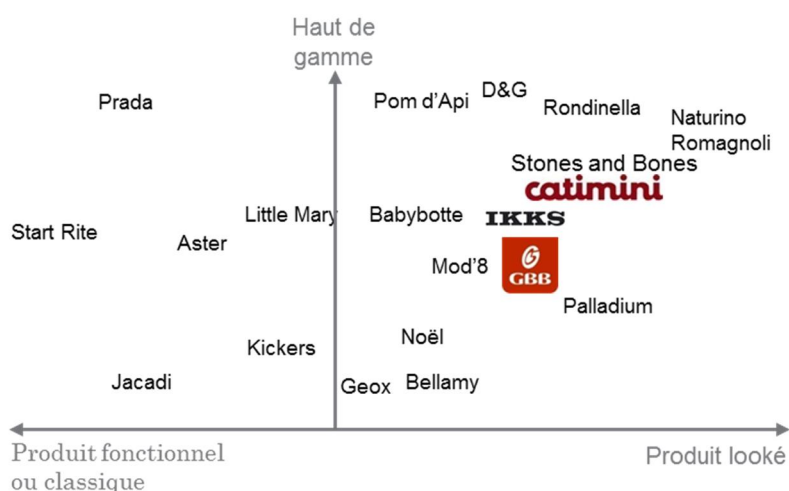
- Détaillants multimarques (magasins indépendants),
- Petites chaînes haut de gamme,
- Grands magasins,
- Internet sur des sites spécialisés.

Au travers de sa filiale Apollo, GBB dispose également de deux magasins de chaussures au détail à Saint-Orens (Toulouse) et Taverny.

GBB commercialise ses produits :

- sous ses propres marques, GBB (0 à 6 ans) et Achile (6 à 12 ans)
- sous licence, moyennant le versement d'une redevance calculée sur les ventes : Catimini (0 à 6 ans) et IKKS (3 à 15 ans).

Nous estimons que le positionnement de nos marques sur le marché de la chaussure pour enfant est le suivant :



4. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

Sur l'exercice 2015-2016, le Groupe Kindy a réalisé un chiffre d'affaires de 32,3 M€ en repli de 6,3 M€. Les principales explications sont les suivantes :

Le pôle chaussette

Sur le pôle chaussette, le chiffre d'affaire est en baisse de 3,3 M€ (-13,2%).

Cette évolution s'explique par la sous-performance de la marque Kindy et des marques distributeur qui résultent notamment d'une force de vente affaiblie à la suite de départs au sein des équipes commerciales, intervenus au cours de l'exercice. En outre, les produits sous licence Daniel Hechter ne remportent pas le succès escompté

Le pôle chaussure

Sur le pôle chaussure, le chiffre d'affaire est en baisse de 3,0 M€ (-22,3%).

Malgré des commandes pour les collections Été 2016 en ligne avec les attentes, le Groupe n'a pas bénéficié des habituelles commandes de réassort en raison d'une météo défavorable. Par ailleurs une partie des ventes qui aurait dû être faite en juin a été décalée sur juillet août et septembre.

Grâce au travail continu sur les frais généraux, les charges opérationnelles courantes sont en baisse de 9% par rapport à l'exercice 2014-2015. Cependant compte tenu de la baisse d'activité, le résultat opérationnel courant diminue de 3,5 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Au 30 juin 2016, le résultat opérationnel s'élève à -2,4 M€ par rapport à +1,2 M€ pour l'exercice 2014-2015.

Le résultat net est négatif et s'établit à -3,5 M€.

5. FAITS MARQUANTS POUR LE GROUPE

En août 2015, le Groupe Kindy, au travers de sa société Apollo, a cédé un fonds de commerce de détail de chaussure pour enfant, connu sous le nom de Chaussures Caline. Ce fonds était situé et exploité à Nantes.

En octobre 2015, Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont été assignées en concurrence déloyale. Le 7 juillet 2016, le dossier a été plaidé auprès du Tribunal de Commerce de Beauvais. Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont fait valoir les éléments sérieux dont elles disposent pour combattre cette action qu'elles estiment abusive. D'ailleurs, une demande indemnitaire a été formulée à l'encontre de la partie adverse sur recommandation des conseils des sociétés.

En novembre 2015, le Groupe Kindy, au travers de sa société Kindy Bloquert, a lancé une vaste campagne de publicité radio pour appuyer l'opération promotionnelle « Kindy Days » (« Kindy days » : 5 € remboursé pour 15 € d'achat de chaussettes en grande distribution).

Cette nouvelle campagne a bénéficié d'une diffusion massive : pendant 7 semaines, 600 spots de 20 secondes ont été diffusés sur les « Indés Radios », 128 radios locales et régionales écoutées chaque jour par 8,8 millions d'auditeurs, ainsi que sur les radios musicales MFM Radio et RTL2.

En décembre 2015, lors de l'Assemblée Générale, le Groupe Kindy a renouvelé son Conseil de Surveillance pour tenir compte de la nouvelle géographie de son capital, dont les principaux actionnaires sont Philippe Spruch et sa société Diversita (21,1 %), Sigma Gestion (18,3 %) et Amiral Gestion (16,7 %).

Le Conseil de Surveillance qui a suivi a nommé Philippe Spruch en tant que Président. Il succède à Joël Pétillon qui reste au Conseil.

Outre Philippe Spruch et Joël Pétillon, le Conseil de Surveillance est désormais composé de Stéphan Clerjaud, Emmanuelle Duez et Florence Sentilhes.

En décembre 2015, le Groupe Kindy s'est vu attribué le label Entrepreneurs+Engagés par La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF) qui rassemble plus de 700 PME françaises. Ce label récompense l'engagement du Groupe Kindy dans une démarche volontariste de développement durable.

En janvier 2016, le Groupe Kindy a signé avec Banques Populaires Rives de Paris un nouvel emprunt de 350 k€ sur 5 ans et une ligne Court Terme sous forme de découvert de 450 k€.

En janvier 2016, le Groupe Kindy a intégré l'indice Alternext bpifrance Innovation, à l'occasion de la révision annuelle de sa composition. Lancé en 2010, cet indice rassemble les sociétés, cotées sur Alternext, qui bénéficient de la qualification « entreprise innovante » de bpifrance.

En janvier 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société GBB, a ouvert un magasin de déstockage dans le village de marques de Cholet-La Séguinière (Maine-et-Loire) qui regroupe plus de 50 grandes marques de mode en bordure de l'autoroute A87 (sortie 27).

En mars 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société Kindy Bloquert, a lancé une campagne publicitaire avec Grenade & Sparks pour fêter les 50 ans de la marque Kindy. Le point de départ de la campagne « Kindy Show-Set » était de donner vie aux chaussettes. Le développement s'est fait sur Facebook : sur la page Kindy, on a pu suivre tout au long de l'année les différents épisodes du « Kindy Show-Set »

En avril 2016, à l'issue du Conseil de Surveillance réuni le 5 avril, Nathalie Crouzet a été nommée Présidente du Directoire du Groupe Kindy. Elle succède à Thierry Rousseau qui a quitté le Groupe.

En mai 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société BSS, a lancé une campagne publicitaire pour sa marque Achile, en partenariat avec Solendro.com, la e-boutique de sous-vêtements masculins. La marque Achile, s'est affichée pendant une semaine dans 50 stations du métro parisien.

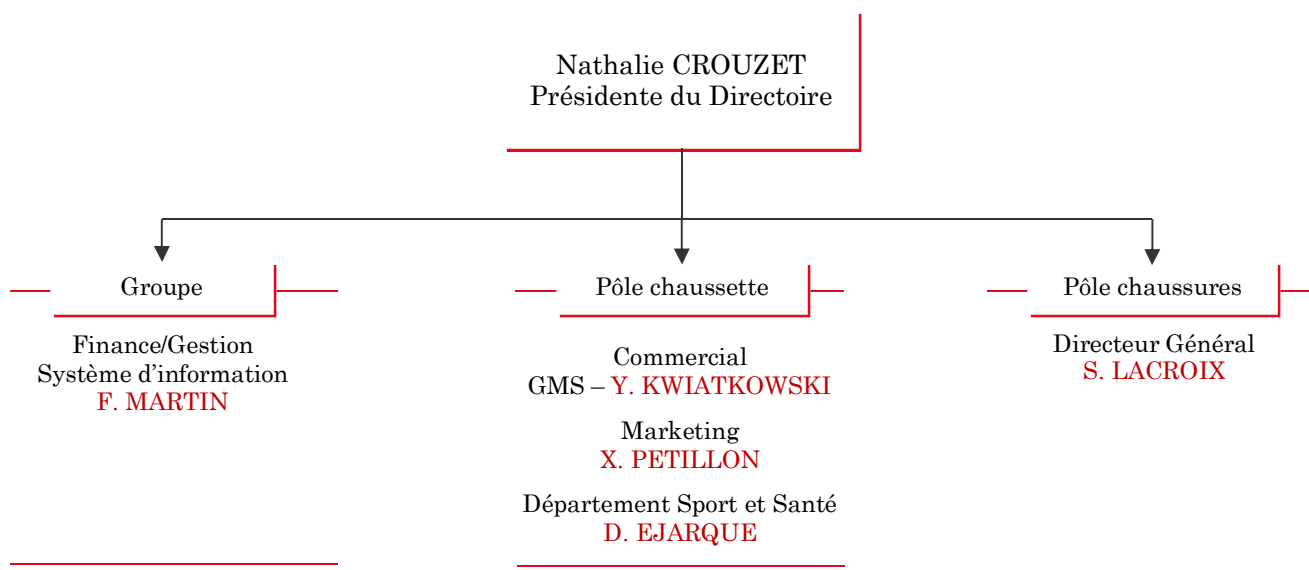
En juin 2016, le Groupe Kindy a annoncé une forte dégradation de ses résultats attendus sur l'exercice 2015-2016. Cette dégradation est la conséquence du recul du chiffre d'affaires de l'ensemble de ses activités au deuxième semestre dans un contexte de marché toujours difficile. Le Groupe a précisé étudier toutes les options et solutions de financement à court terme pour donner au Groupe les moyens de renouer avec l'innovation et la croissance.

6. LE MANAGEMENT

Le Directoire

- Nathalie CROUZET Présidente depuis le 5 avril 2016
- Thierry ROUSSEAU Président jusqu'au 5 avril 2016,
- François MARTIN Membre depuis le 5 décembre 2013.

> Le Groupe



7. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – QUALITE

L'innovation étant au cœur des préoccupations du Groupe, le département de recherche et qualité de la société a poursuivi ses efforts :

- Sur sa gamme santé afin de proposer des chaussettes exclusives destinées à prévenir et à soulager les différentes pathologies du pied (diabète, jambes lourdes, mycoses...),
- Sur sa gamme sport avec une collection comportant les dernières évolutions en terme d'évacuation d'humidité, de régulation thermique et de maintien (gamme gainante THYO Energy, gamme thermo active en ski wool tech, prima tech, thermo tech),
- Le Groupe veille à faire auditer et labelliser ses efforts d'innovation.

8. COMMUNICATION

Dans le cadre de sa stratégie de développement de son image de marque, le Groupe a intégré les plates-formes sociales du type « Facebook », « Twitter »,...disponibles respectivement aux adresses suivantes : <http://www.facebook.com/groupekindy>, <https://twitter.com/#!/groupekindy>, <https://fr.pinterest.com/groupekindy> et <https://www.instagram.com/achile/>.

Cette présence sur la « toile » lui permet de développer une dimension interactive et participative avec sa communauté de clients, fournisseurs, partenaires, investisseurs et salariés.

Le Groupe dispose de plusieurs sites marchands :

- www.kindy.fr
- www.thyo.fr pour la commercialisation des chaussettes techniques de sport de cette marque,
- www.achile.com
- www.chaussettes.com

Et de sites d'informations :

- www.gbb.fr
- www.toutesnoschaussures.com
- www.groupekindy.com

9. LES APPROVISIONNEMENTS

Pour le pôle chaussette, la Turquie, le Portugal et l'Asie, couvrent la majeure partie des approvisionnements (60 % en provenance de la Turquie, 20 % pour le Portugal et 15 % pour l'Asie,).

Des contrôles systématiques de qualité de tous les produits sont réalisés par des laboratoires extérieurs, en complément de nos équipes de contrôle et du suivi de production.

Le site de production de Moliens dans l'Oise fabrique actuellement 0,6 million de paires par an qui sont dédiées à la gamme confort-santé, la marque Achile, la licence Daniel Hechter et les produits de sport à la marque Thyo.

Pour la chaussure pour enfant, les approvisionnements de matières premières (cuir, semelles) sont faits en Europe. Les sous-traitants à façon sont concentrés dans le bassin méditerranéen.

10. LES EFFECTIFS

Au 30 juin 2016, les effectifs du Groupe (Equivalent Temps Plein) s'établissent à 159 personnes contre 172 personnes au 30 juin 2015. Ils se répartissent ainsi :

| Répartition par pôle | Effectif ETP | |
|----------------------|--------------|------------|
| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
| Pôle chaussette | 114 | 123 |
| Pôle chaussures | 45 | 49 |
| Effectif consolidé | 159 | 172 |

| | PÔLE CHAUSSETTE | | PÔLE CHAUSSURE | | TOTAL | |
|---|-----------------|------------|----------------|-----------|------------|------------|
| | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 |
| Fabrication et Méthodes | 31 | 26 | 16 | 15 | 47 | 41 |
| Logistique | 20 | 19 | 6 | 5 | 26 | 24 |
| Force de Vente et magasins | 21 | 23 | 13 | 12 | 34 | 35 |
| Administration et Développement des ventes + Internet | 17 | 16 | 4 | 4 | 21 | 20 |
| Approvisionnement | 7 | 4 | 1 | 1 | 8 | 5 |
| Marketing | 13 | 12 | | | 13 | 12 |
| Services Financiers + RH + Informatique | 11 | 11 | 3 | 2 | 14 | 13 |
| Direction | 3 | 3 | 1 | 1 | 4 | 4 |
| Administratif | | | 5 | 5 | 5 | 5 |
| TOTAL | 123 | 114 | 49 | 45 | 172 | 159 |

11. FACTEURS DE RISQUE

11.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste clients du Groupe est la suivante :

| Typologie | Part du poste client | |
|-------------------------------|----------------------|---------------|
| | au 30/06/2016 | au 30/06/2015 |
| Grandes et moyennes surfaces | 32% | 22% |
| Grands magasins | 2% | 2% |
| Grandes surfaces spécialisées | 6% | 1% |
| Détaillants | 57% | 66% |
| Autres | 3% | 9% |

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste détaillants (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...).

Les remises accordées aux clients de la GMS représentent une part importante par rapport au chiffre d'affaires du Groupe. La typologie de ces remises est la suivante :

- Remises sur factures : avec les dispositions de la loi LME, une part grandissante et prépondérante des remises apparaît directement en déduction des factures établies. La diversité des accords conclus avec les clients est paramétrée au sein de notre système de gestion. Notre service comptable s'assure également régulièrement de la bonne application des accords commerciaux ;
- Autres remises : d'autres remises sont calculées selon une périodicité qui peut être trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le calcul, le taux ou le montant de ces remises est conditionné à la réalisation de critères définis. Ces remises sont provisionnées mensuellement par le service comptable du Groupe Kindy qui contrôle la réalisation effective des conditions d'application. Les provisions sur remises comptabilisées à ce titre au 30 juin 2016 s'élèvent à 546 k€.

11.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du Groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,...). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au Conseil de Surveillance.

La dette financière brute, s'élève à 5 157 k€ au 30 juin 2016 contre 5 415 k€ au 30 juin 2015.

Elle se détaille de la manière suivante :

- Long Terme : 2 700 k€ (composé d'emprunts pour 2 637 k€ et de dettes de crédit-bail pour 63 k€)
- Court Terme : 2 457 k€ (composé de découverts autorisés et lignes de crédit pour 1 418 k€ et de parts à moins d'un an sur les emprunts à LT et dettes de crédit-bail pour 1 039 k€)

La décomposition des dettes financières par nature et maturité est la suivante :

| Société | Banque | Nature | Montant initial (K€) | Montant (K€) au 30/06/2016 | < 1 an | > 1 an |
|--------------------------|--------------------|---------------------------------|----------------------|----------------------------|--------------|--------------|
| Kindy SA | CIC Nord Ouest | Emprunt | 1 900 | 1 360 | 374 | 985 |
| Kindy SA | Crédit du Nord | Emprunt | 500 | 364 | 99 | 266 |
| Kindy SA | Caisse d'Epargne | Emprunt | 250 | 187 | 49 | 138 |
| Kindy SA | Région Picardie | Emprunt | 300 | 225 | 60 | 165 |
| Kindy SA | Banques Populaires | Emprunt | 350 | 322 | 68 | 254 |
| Kindy Bloquert | BPI | Emprunt | 300 | 300 | 15 | 285 |
| Kindy Bloquert | LCL | Emprunt | 300 | 204 | 75 | 129 |
| Kindy Bloquert | Palatine | Emprunt | 500 | 379 | 99 | 280 |
| Kindy Bloquert | Oseo | Emprunt | 400 | 171 | 84 | 87 |
| Kindy Bloquert | Région Picardie | Emprunt | 150 | 23 | 23 | 0 |
| Kindy Bloquert | Coface | Assurance prospection | 24 | 24 | 0 | 24 |
| Kindy Bloquert | BPI | Avance conditionnée | 56 | 9 | 9 | 0 |
| GBB | Coface | Assurance prospection | 24 | 24 | 0 | 24 |
| | | Autres | | 8 | 8 | |
| Emprunts | | | | 3 599 | 961 | 2 638 |
| Kindy Bloquert | | Crédit bail machine à tricoter | | 92 | 46 | 46 |
| Kindy Bloquert | | Crédit bail fromage et finition | | 27 | 27 | 0 |
| Kindy Bloquert | | Crédit bail manutention | | 22 | 5 | 17 |
| Emprunts CB | | | | 140 | 77 | 63 |
| Kindy SA | Banques Populaires | Découvert autorisé | | 437 | 437 | 0 |
| Kindy Bloquert | Caisse d'Epargne | Découvert autorisé | | 194 | 194 | 0 |
| Kindy Bloquert | LCL | Découvert autorisé | | 118 | 118 | 0 |
| | | Autres | | 20 | 20 | 0 |
| Découverts | | | | 768 | 768 | 0 |
| Kindy Bloquert | GE Capital | Crédit renouvelable | | 650 | 650 | 0 |
| Ligne Court terme | | | | 650 | 650 | 0 |
| Totaux | | | | 5 157 | 2 457 | 2 700 |

La ligne de crédit auprès de GE Factofrance est renouvelée annuellement. Elle s'élève à 650 k€ au 30 juin 2016 et fait l'objet de tirages mensuels.

Le Groupe bénéficie également de découverts autorisés par ses partenaires bancaires pour un montant de 800 k€. Ils sont utilisés à hauteur de 748 k€ au 30 juin 2016.

| Banque | Découverts utilisés (K€) | Lignes de crédit (K€) | Échéances |
|--------------------|--------------------------|-----------------------|------------|
| GE Factofrance | | 650 | 12-mars-17 |
| LCL | 118 (1) | | |
| Caisse d'Epargne | 194 (2) | | |
| Banques Populaires | 437 (3) | | |
| Autres | 20 | | |
| Total | 768 | 650 | |

(1) découvert autorisé au LCL : 100 K€

(2) découvert autorisé à la CE : 250 K€

(3) découvert autorisé aux Banques Populaires : 450 K€

En contrepartie de ses dettes financières, le Groupe dispose d'un montant de trésorerie disponible au 30 juin 2016 de 1 541 k€ (3 645 k€ au 30 juin 2015).

L'endettement financier net ressort à 3 616 k€ au 30 juin 2016 contre 1 770 k€ au 30 juin 2015, en augmentation de 1 846 k€.

| Endettement financier net | 30 juin 2016 (K€) | 30 juin 2015 (K€) |
|-------------------------------|----------------------|----------------------|
| Endettement Fin LT | 2 700 | 3 503 |
| Endettement Fin CT | 2 457 | 1 913 |
| (Trésorerie & Eq) | (1 541) | (3 645) |
| Endettement Fin Net CT | 916 | (1 732) |
| Endettement Fin Net | 3 616 | 1 770 |

La progression de l'endettement financier net et l'avertissement sur les résultats publié en juin 2016 ont conduit le Groupe à se rapprocher de ses partenaires bancaires.

Dans ce contexte, le Groupe a entamé des discussions avec l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Une réunion a eu lieu le 27 septembre 2016 au cours de laquelle les banques ont accepté de maintenir les découverts jusqu'à début janvier 2017, dans un premier temps.

Le Groupe s'est engagé à étudier toutes les options et à rechercher de nouvelles solutions de financement, complémentaires, permettant de garder la confiance des banques et maintenir les découverts autorisés.

Sur cette base les comptes consolidés ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la direction a retenu comme hypothèse la plus probable, la réussite des discussions avec ses partenaires financiers, il existe de fait une incertitude quant à leur issue. En cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

Le Groupe Kindy a recours à l'affacturage sur les sociétés Kindy Bloquert et GBB. Sur l'exercice, 19 428 k€ ont été cédés à la société d'affacturage sur la base d'un taux de commission de 0,25 % sur les créances GBB cédées, 0,29% sur les créances Kindy Bloquert cédées et d'un taux de financement de Euribor 3 mois + 0,60 %. Le montant des créances affacturées non financées (net de réserves prélevées par la société d'affacturage) au 30 juin 2016 s'élève à 462 k€. A l'ouverture de l'exercice, ce montant s'élevait à 596 k€.

11.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

> Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux fixe

Une variation des taux d'intérêt de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de ±18 k€. Compte tenu de la faible sensibilité du Groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêt sont les suivants :

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|-------------|------------|
| Placements monétaires à court terme | 500 | 1 500 |
| Provision départ à la retraite et médail du travail | -429 | -501 |
| Lignes de crédit | -650 | -800 |
| POSITION NETTE | -579 | 199 |

> Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le HK dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en autres éléments du résultat global.

Du fait de l'origine asiatique d'une part de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le dollar américain. Le Groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme) en dollar américain. Le gain de change latent au 30/06/2016 s'élève 6 k€.

> Risques liés aux actions

Le Groupe est exposé au risque de prix sur les actions :

- via les titres d'autocontrôle détenus au 30 juin 2016 qui s'élèvent à 200 k€ pour 22 607 actions,
- via les titres Kindy détenus dans le cadre du contrat de liquidité (25 615 actions).

Ces titres sont portés en diminution des capitaux propres.

L'évolution, sur l'exercice, des actions auto détenues par la société est la suivante :

| | Actions détenues en direct | | Actions détenues via contrat de liquidité | |
|--|----------------------------|------------------|---|------------------|
| | Valeur comptable | Nombre d'actions | Valeur comptable | Nombre d'actions |
| Nombre de titres à l'ouverture | 200 | 22 607 | 61 | 16 780 |
| Achats d'actions | | | 275 | 75 758 |
| Ventes d'actions | | | -252 | - 66 923 |
| Actifs financiers à la juste valeur | 200 | 22 607 | 84 | 25 615 |

Le cours de l'action au 30/06/2016 s'élève à 1,48 euros.

11.4. Contentieux

Cette information est donnée au paragraphe 12.3 « Procédures judiciaires et d'arbitrage » (« II L'activité du Groupe »)

11.5. Risques environnementaux

Le Groupe Kindy s'inscrit depuis 2006 dans une démarche de développement durable.

3 axes sont suivis et développés :

- Contrôle des fibres et des colorants utilisés (contrôle par un cabinet indépendant),
- Protection de l'environnement dans le processus de fabrication,
- Optimisation de la logistique.

11.6. Fournisseurs et prix

Le Groupe a réparti ses commandes entre plusieurs fournisseurs et plusieurs pays pour limiter les risques politiques et géographiques.

La répartition par marque et par provenance est la suivante :

- Asie : 19 % pour Kindy et GBB,
- Bassin méditerranéen : 46 % (Turquie, Maghreb) pour Kindy et GBB,
- Europe : 35 % pour BSS, GBB.

Des audits sociaux sont régulièrement effectués par des cabinets extérieurs.

Pour le contrôle qualité des produits, le Groupe Kindy dispose de deux structures de contrôle situées en Asie et en Turquie et d'un service qualité situé sur le site de Moliens. Des procédures strictes de contrôle qualité ont été élaborées aux différentes étapes de l'activité : du développement du produit à la réception des marchandises. Le Groupe Kindy a également investi dans divers matériels permettant de contrôler la qualité technique du produit (résistance à l'abrasion, contrôle de la contention, contrôle de la stabilité dimensionnelle, contrôle du boulochage,...). Parallèlement, le Groupe Kindy fait appel à des cabinets extérieurs mondialement connus (Intertek, Ecoteks...) pour les contrôles de composition et les contrôles de détection de colorants potentiellement nocifs.

11.7. Assurances

Le Groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurance des contrats d'assurance visant à protéger ses biens d'exploitation. Ainsi, les bâtiments industriels, commerciaux ou logistiques et leur contenu (essentiellement machines à tricoter, matériels et mobiliers de bureau et stocks) bénéficient de couvertures contre les principaux risques. Le Groupe bénéficie à ce titre d'une garantie incendie maximale de 23,3 millions d'euros (franchise de 10 k€ en dommages directs).

Par ailleurs, une garantie perte d'exploitation couvre les conséquences financières d'une interruption de l'exploitation consécutive à la survenance de tels dommages. Cette garantie couvre la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation de 12 mois, limitée à 11,5 millions d'euros (franchise de 3 jours ouvrés).

Enfin, le Groupe satisfait aux obligations d'assurance de responsabilité civile liée à la production et à la commercialisation de ses produits. Le montant maximal des garanties souscrites à ce titre s'élève respectivement à 10 millions d'euros (responsabilité civile d'exploitation) et 5 millions d'euros (responsabilité civile produits) par sinistre et par an.

11.8. Autres risques

Le portefeuille des marques du Groupe Kindy et leur logo (principalement Kindy, GBB, Thyo, Innov'Activ) sont déposés dans différents pays. La gestion de la protection de ces marques est confiée à un cabinet extérieur. Différents brevets techniques (chaussette hypoallergénique, chaussette diabétique, chaussette non comprimante, chaussette Clip...) sont également déposés auprès de l'INPI.

12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

12.1. Description des engagements liés à l'activité courante

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|--------------|--------------|
| Dettes garanties par des sûretés réelles (2) | 2 000 | 2 000 |
| Lettre de blocage compte courant d'associés | - | - |
| Caution personnelle et solidaire (1) | 2 150 | 2 590 |
| Caution personnelle simple (1) | - | - |
| Caution personne morale (1) | - | - |
| Nantissement sur la marque Kindy | - | - |
| Autre nantissement | - | 50 |
| TOTAUX | 4 150 | 4 640 |

(1) Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende, Apollo et G.B.B

(2) Gage Auxiga sur une partie des stocks de Kindy Bloquert pour garantir la ligne de crédit court terme GE Factofrance de 650 k€

12.2. Obligations et engagements des entreprises à effectuer des paiements futurs (contrats ou engagements conditionnels)

| Obligations contractuelles | Total | Paiements dus par période | | |
|--|--------------|---------------------------|--------------|-----------------|
| | | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | A plus de 5 ans |
| Dettes à long terme | 3 599 | 961 | 2 638 | |
| Obligations en matière de location financement | 140 | 77 | 63 | |
| Contrat de location simple | | | | |
| Obligations d'achats irrévocables | | | | |
| Autres obligations à long terme | | | | |
| TOTAL | 3 739 | 1 039 | 2 700 | - |

| Obligations contractuelles | Total | Paiements dus par période | | |
|--------------------------------|--------------|---------------------------|--------------|-----------------|
| | | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | A plus de 5 ans |
| Lignes de crédit et découverts | 1 418 | 1 418 | | |
| Lettres de crédit | | | | |
| Garanties | | | | |
| Obligations de rachat | | | | |
| Autres engagements | | | | |
| TOTAL | 1 418 | 1 418 | - | - |

12.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont été assignées le 9 octobre 2015 en concurrence déloyale.

Le 7 juillet 2016, le dossier a été plaidé auprès du Tribunal de Commerce de Beauvais. Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont fait valoir les éléments sérieux dont elles disposent pour combattre cette action qu'elles estiment abusive. D'ailleurs, une demande indemnitaire a été formulée à l'encontre de la partie adverse sur recommandation des conseils des sociétés.

A ce jour, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

13. COMPTES CONSOLIDES

13.1. L'état du résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé passe de 38,70 M€ au 30 juin 2015 à 32,34 M€ au 30 juin 2016. L'analyse par pôle d'activité est la suivante :

| Répartition par pôle en millions d'euros | 30/06/2016 | 30/06/2015 | Variation en % |
|--|--------------|--------------|----------------|
| Pôle chaussettes | 21,74 | 25,05 | - 13,2% |
| Pôle chaussures | 10,60 | 13,65 | - 22,3% |
| CONSOLIDE | 32,34 | 38,70 | - 16,4% |

Grâce au travail continu sur les frais généraux, les charges opérationnelles courantes sont en baisse de 9% par rapport à l'exercice 2014-2015. Cependant compte tenu de la baisse d'activité, le résultat opérationnel courant diminue de 3,5 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Au 30 juin 2016, le résultat opérationnel, après charges de restructuration, s'élève à -2,4 M€ par rapport à +1,2 M€ pour l'exercice 2014-2015. Il prend en compte des charges nettes de 0,8 M€ qui correspondent principalement aux réorganisations menées au cours de l'exercice et au coût de déménagement de la société GBB.

Le résultat financier est stable sur l'exercice. Il s'élève à 0,35 M€ contre 0,37 M€ au cours de l'exercice précédent.

Le résultat net est négatif et s'établit à -3,5 M€.

13.2. Activité et résultat par marque

> KINDY BLOQUERT

| En milliers d'euros | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|-------------------------------|---------------|------------|
| Chiffre d'affaires activité | 16 234 | 20 703 |
| Résultat opérationnel courant | -1 574 | 222 |
| Résultat opérationnel | -1 485 | -123 |
| RESULTAT NET | -1 264 | 254 |

Le chiffre d'affaires activité de la société passe de 20 703 k€ au 30 juin 2015, à 16 234 k€ au 30 juin 2016, soit une baisse de plus de 21 % au cours de l'exercice.

Le fort ralentissement de la consommation et un retard de livraison fournisseurs ont pesé sur le chiffre d'affaires de l'exercice.

Les charges de personnel ont diminué de 414 k€ (-8,5%) au cours de l'exercice suite aux réductions d'effectifs engagées depuis deux ans.

Les frais de publicité ont augmenté de 207 k€ sur l'exercice en raison de la campagne anniversaire des 50 ans de la marque Kindy.

Les autres charges opérationnelles courantes baissent également de 141 k€ (-2,5%) sur l'exercice. Cette baisse concerne notamment les commissions, les impôts et taxes et les frais de transport.

Les charges opérationnelles non courantes baissent de 126 k€ sur l'exercice. Elles concernent principalement en raison des frais de restructurations.

Le résultat financier est stable à 221 k€ pour l'exercice.

A la différence de l'exercice précédent, la société n'a pas bénéficié de Crédit d'Impôts Recherche cette année.

Le résultat net s'établit à -1 264 k€ au 30 juin 2016, par rapport à +254 k€ pour l'exercice précédent.

> BSS

| En milliers d'euros | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|-------------------------------|------------|------------|
| Chiffre d'affaires activité | 2 646 | 3 058 |
| Résultat opérationnel courant | 210 | 172 |
| Résultat opérationnel | 143 | 165 |
| RESULTAT NET | 66 | 75 |

Le chiffre d'affaires activité de la société passe de 3 058 k€ au 30 juin 2015 à 2 646 k au 30 juin 2016, soit une baisse de plus de 13 % au cours de l'exercice.

Le chiffre d'affaires regroupe principalement les marques Achile et Thyo. Le chiffre d'affaires de la marque Achile est en baisse de de 103 k€ sur l'exercice et celui de la marque Thyo en baisse de 259 k€.

Les charges opérationnelles baissent de 233 k€ (-17%) sur l'exercice. Cette baisse s'explique principalement par la publicité qui diminue de 148 k€ et par les commissions sur ventes qui diminuent de 54 k€ sur l'exercice. La plupart des autres postes sont stables.

Le résultat net s'établit à 66 k€ au 30 juin 2016 contre 75 k€ pour l'exercice précédent.

 > TSL

| En milliers d'euros | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|-------------------------------|-------------|------------|
| Chiffre d'affaires activité | 295 | 1 018 |
| Résultat opérationnel courant | -122 | -22 |
| Résultat opérationnel | -152 | -25 |
| RESULTAT NET | -152 | -28 |

Le chiffre d'affaires passe de 1 018 k€ au 30 juin 2015 à 295 k€ au 30 juin 2016 soit une baisse de 723 k€ (-71%). Outre les problèmes des rayons textiles en grande distribution, la marque n'a jamais trouvé son public. La licence s'arrête au 30 juin 2017.

Les charges opérationnelles baissent de 30% au cours de l'exercice, mais pas suffisamment pour couvrir la baisse d'activité. Le résultat opérationnel se dégrade fortement sur l'exercice. Il s'établit à -152 k€ par rapport à -25 k€ au cours de l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit également à - 152 k€, en très forte baisse par rapport à l'exercice précédent.

 > GBB

| En milliers d'euros | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|-------------------------------|-------------|------------|
| Chiffre d'affaires activité | 10 289 | 13 270 |
| Résultat opérationnel courant | -838 | 889 |
| Résultat opérationnel | -953 | 584 |
| RESULTAT NET | -924 | 292 |

Le chiffre d'affaires passe de 13 270 k€ au 30 juin 2015 à 10 289 k€ au 30 juin 2016, soit une baisse de 2 981 k€ (-22,4%) au cours de l'exercice

Cette baisse s'explique par des retards de production qui ont obligé la société à décaler des livraisons clients de juin 2016 à juillet, août et septembre 2016. Par ailleurs une météo peu clémente au 2^{ème} semestre n'a pas permis à la société de facturer les réassorts habituels.

La baisse des charges opérationnelles courantes de 453 k€ s'explique principalement par la baisse des charges de personnel.

Les charges opérationnelles non courantes sont liées au déménagement du siège social au moment de la clôture.

Le résultat net s'établit à -924 k€ au 30 juin 2016, par rapport à +292 k€ au cours de l'exercice précédent.

> APOLLO

| En milliers d'euros | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|-------------------------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires activité | 393 | 528 |
| Résultat opérationnel courant | -162 | -172 |
| Résultat opérationnel | -267 | -166 |
| RESULTAT NET | -274 | -174 |

Le chiffre d'affaires passe de 528 k€ au 30 juin 2015, à 393 k€ au 30 juin 2016, soit une baisse de 25,5 % au cours de l'exercice qui s'explique par un effet périmètre, le magasin Nantes ayant été vendu en juin 2015. Retraité de cet élément le chiffre d'affaire de l'exercice progresse de 7% par rapport à l'exercice précédent.

A périmètre comparable, les charges opérationnelles courantes sont stables sur l'exercice. Le résultat net reste négatif sur l'exercice à -274 k€.

13.3. **Etat de la situation financière consolidée**

Les capitaux propres sont de 9 148 k€ pour une capitalisation boursière de 4 146 k€ au 30 juin 2016.

Les provisions à long terme (en k€) :

| | |
|---------------------------|-------|
| - Engagements de retraite | 410 |
| - Médailles du travail | 19 |
| | <hr/> |
| | 429 |

Les provisions à court terme correspondent à des litiges liés au personnel.

> Dettes financières et trésorerie

Les dettes financières se décomposent ainsi :

| | |
|--|--------------------|
| Emprunts à long terme | 2 638 |
| Locations financements > 1 an | 63 |
| Part < 1 an des emprunts à long terme | 961 |
| Part < 1 an des locations financements | 77 |
| Emprunts à court terme | 650 |
| Solde créditeurs de banque | 768 |
| Instruments dérivés | |
| TOTAL | <hr/> 5 157 |

Au 30 juin 2015, la dette financière était de 5 414 k€.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts, est de -1 465 k€ au 30 juin 2016 contre 1 482 k€ pour l'exercice précédent.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à -1 424 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2016, contre -1 213 k€ pour l'exercice précédent.

Les décaissements pour les acquisitions d'immobilisations se sont élevés à 150 k€ net pour le Groupe au cours de l'exercice et concernent les sites et éléments suivants :

| | |
|-----------------------------------|----------|
| - Site industriel Moliens (Kindy) | 48 |
| - Site industriel Beaupréau (GBB) | 19 |
| - Informatique Groupe | 81 |
| - Divers | <u>2</u> |
| | 150 |

Il n'y a pas eu d'acquisitions financées en crédit-bail sur l'exercice.

Le Groupe n'a pas distribué de dividendes et a remboursé 1 464 k€ d'emprunts.

La trésorerie nette des découverts bancaires s'élève à 772 k€ au 30 juin 2016.

Les flux de trésorerie, sur l'exercice, se décomposent de la façon suivante (en k€) :

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|------------|------------|
| CAF avant coût endettement financier et impôt | -1 465 | 1 482 |
| Impôts versés | | |
| - Variation BFR | 41 | -2 695 |
| = Flux net de trésorerie généré par l'activité | -1 424 | -1 213 |
| - Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | -90 | -981 |
| - Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | -1 346 | 775 |
| - Taux de change | -1 | 99 |
| Variation de trésorerie | -2 861 | -1 320 |
| Trésorerie au début d'exercice | 3 633 | 4 953 |
| Trésorerie en fin d'exercice | 772 | 3 633 |

> Etat de l'endettement du Groupe au 30 juin 2016

| Nature (en k€) | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|--------------|--------------|
| Emprunts bancaires et locations financières | 4 389 | 5 404 |
| Trésorerie passive | 768 | 11 |
| Trésorerie active | -1 541 | -3 645 |
| Endettement net total | 3 616 | 1 770 |

| Nature (en k€) | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|------------|------------|
| Capitaux propres | 9 148 | 12 602 |
| Chiffre d'affaires de l'exercice | 32 342 | 38 696 |
| Résultat part groupe | -3 505 | 720 |
| Capacité d'autofinancement après coût financier | -2 536 | 968 |

| % Ratios d'endettement net sur : | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|------------|------------|
| Capitaux propres | 40% | 14% |
| Chiffre d'affaires de l'exercice | 11% | 5% |
| Résultat part groupe | n/s | n/s |
| Capacité d'autofinancement après coût financier | n/s | n/s |

> Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'élève à 5,9 M€ au 30 juin 2016 contre 6,4 M€ au 30 juin 2015. La diminution du besoin en fonds de roulement s'explique principalement par une baisse des stocks et des clients partiellement compensée par une baisse des fournisseurs et des autres passifs courants.

L'évolution des stocks par pôle s'analyse de la façon suivante :

| Valeur des stocks en k€ | 30/06/2016 | 30/06/2015 | Variation |
|-------------------------|--------------|--------------|-------------|
| Pôle chaussette | 4 247 | 5 179 | - 932 |
| Pôle chaussure | 4 148 | 3 808 | +340 |
| CONSOLIDE | 8 395 | 8 987 | -592 |

14. L'AVENIR DU GROUPE

Les axes de développement ont été établis pour pouvoir permettre au groupe de renouer avec la profitabilité. Cette recherche de profitabilité passe notamment par :

- Une croissance du chiffre d'affaires, en diversifiant ses canaux de distribution, développant les marchés export, privilégiant les produits Made in France et en recherchant des marchés dérivés à plus forte valeur ajoutée,
- Une meilleure maîtrise des marges en développant des nouveaux outils de contrôle

15. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

En juillet 2016, le Groupe Kindy a annoncé la nomination de Joël Pétillon en tant que Président du Conseil de Surveillance par intérim, à la suite de la démission de Philippe Spruch de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance. Pour rappel, Joël Pétillon avait été président du Directoire de 1993 à 2013, puis Président du Conseil de Surveillance de 2013 à 2015.

16. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Kindy poursuit le développement de chaussettes techniques à valeur ajoutée sur son site de Moliens.

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charge. Ils sont essentiellement composés de frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité et de frais de fonctionnement. Ces frais se sont établis à 194 k€ au cours de cet exercice pour 205 k€ lors de l'exercice précédent.

17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| | 2015/2016 | | | | 2014/2015 | | | |
|--|---------------|-------------|---------------------|-------------|---------------|-------------|---------------------|-------------|
| | KPMG S.A. | | Deloitte & associés | | KPMG S.A. | | Deloitte & associés | |
| | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % |
| Audit | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification | 43 | 100% | 49 | 100% | 86 | 99% | 15 | 100% |
| <i>Dont Kindy SA (holding)</i> | 20 | 47% | 20 | 41% | 25 | 29% | 15 | 100% |
| <i>Dont filiales intégrées globalement</i> | 23 | 53% | 29 | 59% | 61 | 70% | | 0% |
| Missions accessoires | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| Autres prestations | 0 | 0% | 0 | 0% | 1 | 1% | 0 | 0% |
| TOTAL | 43 | 100% | 49 | 100% | 87 | 100% | 15 | 100% |

18. LES COMPTES SOCIAUX DE KINDY S.A.

18.1. Le résultat

> Le résultat d'exploitation

Les prestations facturées s'élèvent à 2 206 k€, soit une hausse de 14,61 % par rapport à l'année précédente.

Parmi les charges d'exploitation, les autres achats et charges s'élèvent à 696 k€, soit une augmentation de 112 k€ par rapport à 2014/2015 (+ 19.18 %). Les principales évolutions qui expliquent cette augmentation sont les suivantes :

| | |
|--|----------|
| - Honoraires | + 118 k€ |
| - Publicité et relations publiques | - 30 k€ |
| - Frais de recrutement | +23 k€ |
| - Services bancaires | + 8 k€ |
| - Assurances | + 7 k€ |
| - Locations matériel de transport | - 7 k€ |
| - Entretien et réparations | - 3 k€ |
| - Frais de déplacements | - 2 k€ |
| - Matières et fournitures non stockées | - 1 k€ |

Le montant des impôts et taxes a augmenté de 4 k€.

Les charges de personnel ont augmenté de 89 k€, passant de 905 k€ à 994 k€ pour un effectif moyen stable à 5 personnes car une partie des primes de l'année dernière avait été portée en charges exceptionnelles.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un gain de 434 k€.

> Le résultat financier

Les produits financiers sont composés :

| | |
|---|--------|
| - de la reprise sur provision sur titres | 944 k€ |
| - de revenus de VMP | 13 k€ |
| - d'intérêts financiers sur les revenus des prêts | 3 k€ |
| - de produits nets sur cession de VMP | 2 k€ |
| - de gain sur contrat de liquidité | 9 k€ |

Les charges financières sont composées :

| | |
|---|----------|
| - de la dotation sur provision sur titres | 2 735 k€ |
| - d'intérêts sur emprunts | 76 k€ |
| - de pertes réalisées sur le contrat de liquidité | 29 k€ |

Le résultat financier fait apparaître une perte de 1 870 k€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de – 359 k€, le résultat net de la société fait apparaître une perte de 1 761 k€ sur l'exercice.

18.2. Le bilan

Le bilan présente une situation nette de 7 798 k€

> Les provisions pour risques et charges sont les suivantes :

| | |
|--|-------|
| - Engagements de retraite et Médaille du travail | 72 k€ |
| - Provisions pour litiges | 30 k€ |

> Etat de l'endettement de la société Kindy SA :

| Nature en k€ | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| Emprunts bancaires | 2 465 | 2 706 |
| Trésorerie passive | 443 | 0 |
| Trésorerie active | - 507 | -1 992 |
| Comptes courants d'associés nets | 4 029 | 4 997 |
| ENDETTEMENT NET TOTAL | 6 430 | 5 711 |

La trésorerie nette s'est dégradée de 1 928 k€ sur l'exercice, celle-ci passant de 1 992 k€ au 30 juin 2015 à 64 k€ au 30 juin 2016.

18.3. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

En juillet 2016, le Kindy a annoncé la nomination de Joël Pétillon en tant que Président du Conseil de Surveillance par intérim, à la suite de la démission de Philippe Spruch de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance. Pour rappel, Joël Pétillon avait été président du Directoire de 1993 à 2013, puis Président du Conseil de Surveillance de 2013 à 2015.

18.4. Les activités en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, la Société Kindy SA n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

18.5. Affectation du résultat

Le Directoire rappelle les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

| Date de distribution | Revenus éligibles à l'abattement | | Revenus non éligibles à l'abattement |
|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| | Dividendes | Autres revenus distribués | |
| Exercice clos le 30/06/2016 | 0 | - | - |
| Exercice clos le 30/06/2015 | 0 | - | - |
| Exercice clos le 30/06/2014 | 0 | - | - |

18.6. Dépenses non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 9 644 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève 3 215 €.

18.7. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes de la société.

18.8. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

| | 11/12 | 12/13 | 13/14 | 14/15 | 15/16 |
|--|-----------|------------|-----------|-----------|------------|
| Capital social | 5 212 000 | 5 212 000 | 7 003 625 | 7 003 625 | 7 003 625 |
| Nombre actions ordinaires | 1 303 000 | 1 303 000 | 2 801 450 | 2 801 450 | 2 801 450 |
| Nombre actions à dividende prioritaire | - | - | - | - | - |
| Nombre maximal d'actions à créer | - | - | - | - | - |
| - par conversion d'obligations | - | - | - | - | - |
| - par exercice de droits de souscription | - | - | - | - | - |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 1 785 451 | 1 792 307 | 1 901 240 | 1 924 997 | 2 206 209 |
| Résultat avant impôts, participation, dotations | 151 226 | 190 054 | -145 403 | 43 855 | -39 475 |
| Impôts sur les bénéfices | | | | | |
| Participation des salariés | | | | | |
| Résultat après impôts, participation, dotations | 537 701 | - 1714 123 | -3 760 | 44 380 | -1 761 305 |
| Résultat distribué | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| - par action résultat après impôts avant dotations | 0,28 | 0,15 | -0,11 | 0,02 | 0,00 |
| - par action résultat après impôts et dotations | 0,41 | -1,32 | 0,00 | 0,02 | -0,63 |
| Dividende attribué à chaque action | 0,14 | 0 | 0 | | |
| Effectif moyen des salariés | 4 | 4 | 3 | 5 | 5 |
| Montant de la masse salariale | 639 132 | 612 367 | 512 123 | 635 515 | 684 158 |
| Cotisations sociales et avantages sociaux | 273 069 | 246 217 | 215 457 | 269 157 | 309 880 |

18.9. Tableau des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Directoire par application des articles L.225.129-1 et L.225.129-2 du Code de Commerce

| N° Résolution | Délibération | Conditions | Délai de délégation |
|------------------------------------|---|---|---------------------|
| Résolution n° 9 AGM 17/12/2015 | Programme de rachat d'actions | Dans la limite de 10% du capital soit 280 145 actions avec un prix maximum de 10 euros par action | 17/06/2017 |
| Résolution n° 10 AGE 17/12/2015 | Réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions | Dans la limite de 10% du capital | 17/12/2017 |
| Résolution n°17 AGE 5/12/2013 | Attribution gratuite d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataire sociaux) | Dans la limite de 5% du capital social | 05/02/2017 |

III Le capital de la société

Le capital est composé de 2 801 450 actions.

1. L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article 1.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 30 septembre 2016, plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

GRUPE KINDY : EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

| | Situation au 30 septembre 2016 | | | | Situation au 15 octobre 2015 | | | | Situation au 02 octobre 2014 | | | |
|--------------------------|--------------------------------|----------------|------------------|----------------|------------------------------|----------------|------------------|----------------|------------------------------|---------------|------------------|----------------|
| | Droits de | | Droits de | | Droits de | | Droits de | | Droits de | | Droits de | |
| | Actions | % | vote | % | Actions | % | vote | % | Actions | % | vote | % |
| Diversita - M. SPRUCH | 632 815 | 22,59% | 632 815 | 20,54% | 391 161 | 13,96% | 391 161 | 12,60% | | 0,00% | | 0,00% |
| Sigma Gestion | 531 963 | 18,99% | 531 963 | 17,27% | 512 463 | 18,29% | 512 463 | 16,50% | 512 463 | 18,29% | 512 463 | 16,07% |
| Jacques GAILLARD | 220 000 | 7,85% | 420 000 | 13,63% | 200 000 | 7,14% | 355 722 | 11,46% | 200 000 | 7,14% | 355 722 | 11,16% |
| Famille BLOQUERT | 94 564 | 3,38% | 189 128 | 6,14% | 160 285 | 5,72% | 254 849 | 8,21% | 160 285 | 5,72% | 254 849 | 7,99% |
| Keren Finance | 80 810 | 2,88% | 80 810 | 2,62% | 91 168 | 3,25% | 91 168 | 2,94% | 143 859 | 5,14% | 143 859 | 4,51% |
| Aut. actions nominatives | 65 801 | 2,35% | 93 255 | 3,03% | 35 068 | 1,25% | 58 734 | 1,89% | 27 477 | 0,98% | 53 038 | 1,66% |
| Actions autodétenues | 48 974 | 1,75% | | 0,00% | 31 574 | 1,13% | | 0,00% | 30 959 | 1,11% | | 0,00% |
| Famille LUCK | 21 914 | 0,78% | 21 914 | 0,71% | 72 612 | 2,59% | 72 612 | 2,34% | 72 612 | 2,59% | 72 612 | 2,28% |
| Management Kindy | 21 730 | 0,78% | 26 730 | 0,87% | 19 770 | 0,71% | 24 770 | 0,80% | 154 078 | 5,50% | 159 078 | 4,99% |
| Famille PETILLON | 9 759 | 0,35% | 10 905 | 0,35% | 66 831 | 2,39% | 123 249 | 3,97% | 146 680 | 5,24% | 283 947 | 8,91% |
| Amiral Gestion | | 0,00% | | 0,00% | 416 413 | 14,86% | 416 413 | 13,41% | 435 305 | 15,54% | 435 305 | 13,65% |
| Public | 1 073 120 | 38,31% | 1 073 120 | 34,83% | 804 105 | 28,70% | 804 105 | 25,90% | 917 732 | 32,76% | 917 732 | 28,78% |
| TOTAL | 2 801 450 | 100,00% | 3 080 640 | 100,00% | 2 801 450 | 100,00% | 3 105 246 | 100,00% | 2 801 450 | 100,0% | 3 188 605 | 100,00% |

Il n'y a pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et il n'existe pas de pacte d'actionnaires entraînant des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Au cours de l'exercice, il est à signaler les franchissements de seuils suivants :

- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 5 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 02/09/2015
- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 10 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 07/10/2015
- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 15 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 26/10/2015
- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 15 % des droits de vote de la société Kindy par l'acquisition de titres le 04/11/2015
- M. Jean-Yves Bloquert a franchi à la baisse, le seuil de 5 % du capital de la société Kindy par la vente de titres le 30/11/2015
- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 20 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 30/11/2015
- Amiral Gestion a franchi à la hausse, le seuil de 15 % du capital de la société Kindy par l'acquisition de titres le 07/12/2015

- M. Philippe Spruch a franchi à la hausse, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société de droit luxembourgeois Diversita, le seuil de 20 % des droits de vote de la société Kindy par l'acquisition de titres le 12/01/2016
- Amiral Gestion a franchi à la baisse, le seuil de 15 % du capital de la société Kindy par la vente de titres le 27/06/2016
- Amiral Gestion a franchi à la baisse, le seuil de 10 % du capital de la société Kindy par la vente de titres le 20/07/2016
- Amiral Gestion a franchi à la baisse, le seuil de 5 % du capital de la société Kindy par la vente de titres le 29/07/2016. Amiral Gestion ne détient plus de titres.

2. ACTIONS PROPRES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

La société dispose au 30 juin 2016 de :

- 22 607 actions d'autocontrôle Kindy S.A comptabilisées pour 200 k€ (valeur d'acquisition),
- 25 615 actions dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, dans le cadre de cette gestion, 66 923 actions ont été cédées et 75 758 actions ont été acquises.

3. EVOLUTION BOURSIERE

Depuis mai 2014, Kindy a transféré la cotation de ses actions de Eurolist C (Euronext) à Alternext (Euronext).

Le cours de l'action au 30 juin 2016 s'élève à 1,48 euros. La capitalisation boursière à cette date est donc de 4 146 k€.

| | | |
|------------------|-------------|------------|
| Cours extrêmes : | Plus haut : | 4,94 euros |
| | Plus bas : | 1,43 euros |

4. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Néant.

5. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES

En application de la loi, les sociétés françaises du Groupe qui ont au moins 50 salariés et qui dégagent un bénéfice fiscal suffisant, versent à leurs salariés une participation aux résultats de l'entreprise.

Aucun montant n'est provisionné au 30 juin 2016.

6. AUTORISATION DE METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS ET DE REDUIRE LE CAPITAL PAR ANNULATION D'ACTIONS AUTO-DETENUES

L'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2015 a conféré au Directoire les délégations de compétence pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, lui permettant de procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Ce en vertu de la neuvième résolution dont les modalités figurent en page 113 du Document de Référence 2014/2015 déposé à l'AMF le 29 octobre 2015 et disponible sur le site www.groupekindy.com

7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 | 30/06/2014 |
|-------------------------------|------------|------------|------------|
| Dividende total payé en k€ | Néant | Néant | Néant |
| Dividende par action en euros | Néant | Néant | Néant |

IV Administration et gestion

A titre préalable, il est précisé que :

- Madame Nathalie CROUZET a été nommée Présidente du Directoire en remplacement de Monsieur Thierry ROUSSEAU par le Conseil de Surveillance du 5 avril 2016.
- Monsieur François MARTIN a été nommé membre du Directoire par le Conseil de Surveillance du 5 décembre 2013.

1. LES MANDATAIRES DE LA SOCIETE KINDY SA

La composition du Directoire et du Conseil de Surveillance est la suivante :

> Composition du Directoire

| Noms | Mandats et fonctions dans la société | Date de première nomination | Echéance du mandat |
|---------------------------|--|-----------------------------|--------------------|
| Monsieur Thierry ROUSSEAU | Président du Directoire jusqu'au 5 avril 2016 | 5 juin 2013 | 5 décembre 2017 |
| Madame Nathalie CROUZET | Présidente du Directoire à compter du 5 avril 2016 | 5 avril 2016 | 5 décembre 2017 |
| Monsieur François MARTIN | Membre du Directoire Directeur financier | 5 décembre 2013 | 5 décembre 2017 |

> Composition du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015

| Noms | Mandats et fonctions dans la société | Date de première nomination | Echéance du mandat |
|-------------------------------|---|-----------------------------|--|
| Monsieur Joël PETILLON | Président du Conseil de Surveillance Président du comité des rémunérations | 5 décembre 2013* | AG 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |
| Monsieur Bernard SALTIEL | Vice - Président du Conseil de Surveillance Membre du comité des rémunérations | 7 juillet 2003 | AG 2018 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |
| Madame Nadine VELDUNG | Membre du Conseil de Surveillance | 15 décembre 2011 | AG 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |
| Monsieur Hubert PERRIN | Membre du Conseil de Surveillance | 24 novembre 2005 | AG 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |
| Monsieur Dominique HENNERESSE | Membre du Conseil de Surveillance | 30 juin 2000 | AG 2015 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |

* Il s'agit de la date de première nomination en qualité de membre et de Président du Conseil de Surveillance, étant précisé que Monsieur PETILLON était précédemment Président du Directoire

> Composition du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015

| Noms | Mandats et fonctions dans la société | Date de première nomination | Echéance du mandat |
|---------------------------|--|-----------------------------|--|
| Monsieur Philippe SPRUCH | Président du Conseil de Surveillance | 17 décembre 2015 | AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |
| Monsieur Joël PETILLON | Membre du Conseil de Surveillance Président du comité des rémunérations | 5 décembre 2013* | AG 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |
| Monsieur Stephan CLERJAUD | Membre du Conseil de Surveillance | 17 décembre 2015 | AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |
| Madame Florence SENTILHES | Membre du Conseil de Surveillance Membre du comité des rémunérations | 17 décembre 2015 | AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |
| Madame Emmanuelle DUEZ | Membre du Conseil de Surveillance | 17 décembre 2015 | AG 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé |

* Il s'agit de la date de première nomination en qualité de membre et de Président du Conseil de Surveillance, étant précisé que Monsieur PETILLON était précédemment Président du Directoire

Il est précisé que Monsieur Philippe Spruch a démissionné de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance en juillet 2016. Joël Pétillon a repris la présidence du Conseil de Surveillance par intérim.

> La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce) ¹

| Nom des mandataires | Mandat dans la société | Autre(s) fonction(s) dans la société | Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)* |
|-------------------------------|---|--------------------------------------|---|
| Madame Nathalie CROUZET | Présidente du Directoire à compter du 5 avril 2016 | / | ⊢ Président Directeur Général de la société Kindy Bloquert |
| | | | ⊢ Président de la SAS BSS |
| | | | ⊢ Président de la société The Socks Legende |
| | | | ⊢ Gérant de la SCI Bloquert |
| | | | ⊢ Président de la SAS GBB |
| | | | ⊢ Gérant de l'EURL Apollo |
| | | | ⊢ Présidente de la SAS Bring France Home |
| Monsieur Thierry ROUSSEAU | Président du Directoire jusqu'au 5 avril 2016 | / | ⊢ Gérant de la SARL Simaro |
| Monsieur François MARTIN | Membre du Directoire | / | ⊢ Administrateur de la société Kindy Bloquert |
| Monsieur Joël PETILLON | Membre du Conseil de Surveillance | / | ⊢ Gérant de la SARL JP Investissements |
| | | | ⊢ Membre du Conseil de Surveillance de GS1 |
| | | | ⊢ Administrateur Genfa |
| Monsieur Dominique HENNERESSE | Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015 | / | ⊢ Gérant de Fidelys Conseil Eurl |
| | | | ⊢ Membre du Conseil de Surveillance de Hild SA |
| | | | ⊢ Président du Conseil de Surveillance de Supra SA |
| | | | ⊢ Membre du Conseil de Surveillance de RG SA |
| Monsieur Bernard SALTIEL | Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015 | / | ⊢ Gérant de la SARL Salonikas |
| | | | ⊢ Gérant de la SCI Les Pesquiers 2012 |
| | | | ⊢ Gérant de la SARL La Maréchalerie |

¹ Les mandats exercés par Madame Nathalie Crouzet sont des mandats exercés à l'intérieur du Groupe Kindy à l'exception de Bring France Home. Les mandats exercés par le président du Conseil de Surveillance ainsi que les membres de ce Conseil sont exercés à l'extérieur du Groupe Kindy.

| | | | |
|---------------------------|--|---|--|
| Madame Nadine VELDUNG | Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015 | / | Néant |
| Monsieur Hubert PERRIN | Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 17 décembre 2015 | / | Néant |
| Monsieur Philippe SPRUCH | Président du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015 | / | <ul style="list-style-type: none"> ⊖ Président du Conseil d'Administration Guy Degrenne SA ⊖ Membre du Conseil d'Administration de Péquignet SA ⊖ Gérant de Diversita SARL (Luxembourg) |
| Monsieur Stephan CLERJAUD | Membre du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015 | / | ⊖ Gérant de la Sarl SC IM |
| Madame Florence SENTILHES | Membre du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015 | / | ⊖ Directrice Générale de la société Péquignet |
| Madame Emmanuelle DUEZ | Membre du Conseil de Surveillance à compter du 17 décembre 2015 | / | <ul style="list-style-type: none"> ⊖ Gérante de la société THE BOSON PROJECT ⊖ Présidente de la société WoMen'Up |

NB :

(*) Quelle que soit la forme de la société, française ou étrangère

2. LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

2.1. Synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées à chaque dirigeant

| Nom et fonction du mandataire social (<i>montants en euros</i>) | Exercice 2015/2016 | Exercice 2014/2015 |
|---|--------------------|--------------------|
| Thierry ROUSSEAU – Président du Directoire jusqu'au 5 avril 2016 | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2 ⁽¹⁾ | 194 319 | 249 330 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du § 2.3 | - | - |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau du §2.5) | - | - |
| SOUS TOTAL Thierry ROUSSEAU | 194 319 | 249 330 |
| Nathalie CROUZET – Présidente du Directoire à compter du 5 avril 2016 | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2 ⁽²⁾ | 48 128 | - |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du § 2.3 | - | - |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau du §2.5) | - | - |
| SOUS TOTAL Nathalie CROUZET | 48 128 | - |
| François MARTIN - Membre du Directoire | | |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2 ⁽³⁾ | 132 928 | 122 544 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du § 2.3 | - | - |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau du §2.5) | - | - |
| SOUS TOTAL François MARTIN | 132 928 | 122 544 |
| TOTAL | 375 375 | 371 874 |

⁽¹⁾ Cette rémunération comprend une rémunération variable versée en cas d'atteinte de l'objectif de résultat opérationnel du groupe prévu au budget. Pour des raisons de confidentialité le niveau de réalisation attendu n'est pas rendu public.

- Si le résultat opérationnel est inférieur de plus de 50 % à celui prévu au budget, il ne percevra aucune prime.

- Si le résultat opérationnel est compris entre 50 % et 100 % de celui prévu au budget, il percevra la prime au prorata.

- Si le résultat opérationnel est supérieur à celui prévu au budget, sa rémunération variable sera augmentée du taux de progression du résultat par rapport à l'objectif avec un plafond de 50 %, la rémunération variable ne pouvant être ainsi supérieure de 60 000 €

⁽²⁾ Cette rémunération comprend une rémunération variable garantie pendant les 3 premiers mois, soit jusqu'au 30 juin 2016.

⁽³⁾ Cette rémunération comprend un montant de 10 000 € au titre de son mandat de membre du Directoire.

2.2. Rémunérations versées à chaque dirigeant mandataire social

| Nom et fonction du mandataire social | Montants au titre de l'exercice 2015/2016 | | Montants au titre de l'exercice 2014/2015 | |
|--|---|----------------|---|----------------|
| | Dus | Versés | Dus | Versés |
| Thierry ROUSSEAU – Président du Directoire | | | | |
| Rémunération fixe | 139 885 | 139 885 | 183 600 | 183 600 |
| Rémunération variable | 50 000 | 50 000 | 60 000 | 60 000 |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantage en nature (véhicule mis à disposition) | 4 434 | 4 434 | 5 730 | 5 730 |
| SOUS TOTAL Thierry ROUSSEAU | 194 319 | 194 319 | 249 330 | 249 330 |
| Nathalie CROUZET – Présidente du Directoire | | | | |
| Rémunération fixe | 32 620 | 32 620 | - | - |
| Rémunération variable | 15 000 | 15 000 | - | - |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantage en nature (véhicule mis à disposition) | 508 | 508 | - | - |
| SOUS TOTAL Nathalie CROUZET | 48 128 | 48 128 | - | - |
| François MARTIN – Membre du Directoire | | | | |
| Rémunération fixe | 110 000 | 110 000 | 105 000 | 105 000 |
| Rémunération variable | 20 000 | 20 000 | 15 000 | 15 000 |
| Rémunération exceptionnelle | | | | |
| Jetons de présence | | | | |
| Avantage en nature (véhicule mis à disposition) | 2 928 | 2 928 | 2 544 | 2 544 |
| SOUS TOTAL François MARTIN | 132 928 | 132 928 | 122 544 | 122 544 |
| TOTAL | 375 375 | 375 375 | 371 874 | 371 874 |

2.3. Options de souscription ou d'achats d'actions attribuées au cours de l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant

2.4. Options de souscription ou d'achats d'actions levées au cours de l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

2.5. Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Néant

2.6. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant

2.7. Historique des attributions de souscription et d'achats d'actions

Néant

2.8. Information sur le contrat de travail, régime de retraite supplémentaire et indemnités susceptibles d'être octroyés au Directoire

| Dirigeants Mandataires Sociaux | Contrat de travail | | Régime de retraite supplémentaire | | Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions | | Indemnités relatives à une clause de non concurrence | |
|---|--------------------|-----|-----------------------------------|-----|---|-----|--|-----|
| | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| Monsieur Thierry ROUSSEAU Président du Directoire Date de début de mandat : 5 juin 2013 Date de fin de mandat : 5 avril 2016 | | X | | X | | X | | X |
| Madame Nathalie CROUZET Président du Directoire Date de début de mandat : 5 avril 2016 Date de fin de mandat : AG 2017 | | X | | X | | X | | X |
| Monsieur François MARTIN Membre du Directoire Date de début de mandat : 5 décembre 2013 Date de fin de mandat : AG 2017 | X | | | X | | X | X* | |

*Monsieur François MARTIN bénéficie d'une clause de non concurrence pendant une durée de 2 ans suivant la cessation de son contrat de travail. En contrepartie de l'obligation de non concurrence et pour toute la durée de l'interdiction, Monsieur MARTIN percevra mensuellement une indemnité fixée à 1/12 de 20 % de son salaire annuel brut (toute prime exclue).

3. JETONS DE PRESENCE

Le Groupe a versé des jetons de présence pour un montant total de 27 500 €, répartis entre les membres du Conseil de Surveillance en fonction de leur assiduité au Conseil au cours de l'exercice écoulé. La répartition nominative de ces jetons de présence est la suivante :

| Membres du Conseil de Surveillance | Jetons versés en 2015/2016 | Jetons versés en 2014/2015 |
|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Joël PETILLON | 5 500 | 4 400 |
| Dominique HENNERESSE | 5 500 | 5 500 |
| Nadine VELDUNG | 5 500 | 5 500 |
| Bernard SALTIEL | 5 500 | 6 600 |
| Hubert PERRIN | 5 500 | 5 500 |
| TOTAL | 27 500 | 27 500 |

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

A la connaissance du Groupe Kindy, aucun des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) n'a, au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude,
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, fait l'objet d'une incrimination sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent Document de Référence, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs de chacun des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) à l'égard de l'Emetteur et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent Document de Référence, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

5. QUITUS POUR LA GESTION

Nous vous demandons de donner quitus aux membres du Directoire pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions que nous vous proposons.

V Les conséquences sociales de l'activité

PREAMBULE

Les données extra-financières font partie intégrante du rapport de gestion, conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1 et R. 225-104 à R. 225-105-2 du Code de Commerce relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale, environnementale et sociétale. Ces données détaillent les actions engagées en matière de sécurité et de santé, de gestion des ressources humaines, les relations développées avec les populations et les autorités locales ainsi que les efforts entrepris pour préserver l'environnement. Ces données ont fait l'objet d'un rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, incluant une attestation de présence de toutes les informations prévues par l'article R.225-105-2 du Code de Commerce et un avis motivé sur la sincérité des informations. La présentation des actions et projets engageant la responsabilité sociale, environnementale et sociétale de Kindy est disponible sur le site internet www.groupekindy.com.

L'entreprise Kindy s'est dotée d'une charte RSE (cf. VII Informations sociétales en faveur du développement durable, paragraphe 10) ; La démarche fait l'objet d'une labellisation « entrepreneur engagé FEEF » dans le cadre d'un audit ECOCERT en cours.

Les calculs et périmètres des données présentées ci-après sont précisés dans la note méthodologique qui figure au chapitre VII Informations sociétales en faveur du développement durable, paragraphe 8.

1. EMPLOI

Données et commentaires

| | | | |
|--|-----------|----------|--|
| L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par sites | 2014/2015 | 172 | Pour l'effectif calculé en ETP (équivalent temps plein), on peut noter pour 2015 2016 les observations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▫ 114 rattachés au pôle chaussette ▫ 45 rattachés au pôle chaussure ; la répartition par sexe est de : <ul style="list-style-type: none"> ▫ 99 femmes ▫ 60 hommes. Voir tableaux détails p. 51 et 52 |
| | 2015/2016 | 159 | |
| Les embauches | 2014/2015 | 9 | voir note méthodologique |
| | 2015/2016 | 16 | |
| Les départs | 2014/2015 | 23 | 21 départs concernent le site de Moliens et sont ventilés comme suit : 8 licenciements, 6 démissions, 7 ruptures conventionnelles 3 départs sur le site de Beaupréau 1 départ retraite et 2 ruptures conventionnelles |
| | 2015/2016 | 24 | |
| Les rémunérations et leur évolution | 2014/2015 | 5 925 k€ | 7 CDD et 162 CDI, voir note méthodologique (périmètre) |
| | 2015/2016 | 5 598 k€ | |

2. ORGANISATION DU TRAVAIL

Données et commentaires

| | | | |
|------------------------------------|-----------|-----------------|--------------------------|
| L'organisation du temps de travail | 2014/2015 | 160 temps plein | voir note méthodologique |
| | 2015/2016 | 169 temps plein | |
| L'absentéisme | 2014/2015 | 3,19% | voir note méthodologique |
| | 2015/2016 | 2,91% | |

3. RELATIONS SOCIALES

Données et commentaires

| | |
|---|--|
| L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci | Des réunions mensuelles sont tenues avec le CE. De plus, des réunions semestrielles ont également lieu avec les délégués du personnel (FO, CGT, CGC) |
| Le bilan des accords collectifs | Une réunion portant sur l'accord de négociation salariale est établie chaque début d'année civile |

4. SANTE ET SECURITE

Données et commentaires

| | | | |
|---|--|---|--|
| Les conditions de santé et de sécurité au travail | Kindy prend en compte la santé de ses collaborateurs, notamment en recommandant le port de bouchons d'oreilles préconisé dans la zone des machines à tricoter; des mesures portent sur les balisages et les affichages renforcés; les espaces de travail en production ont été élargis. Différents contrôles réglementaires sont effectués notamment par l'Apave sur les matériels électriques 1 fois/an; contrôle des chariots élévateurs et contrôle du compacteur 2 fois/an; contrôle de la chaudière centrale 2 fois/an. | | |
| Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail | Des réunions CHSCT sont organisées chaque trimestre. | | |
| Les accidents du travail avec arrêt, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles | 2014/2015 | 8 | De réels efforts sont portés sur les équipements et les gestes de sécurité. Kindy a renforcé ses équipements mécanisés pour limiter les opérations fatigantes ou à risques en terme de manutention. L'activité des sites est peu accidentogène et les accidents restent faibles et sans gravité. |
| | 2015/2016 | 0 | |

5. FORMATION

Données et commentaires

| | | | |
|---|--|-----|---|
| les politiques mises en œuvre en matière de formation | La politique en matière de formation est de répondre aux réglementations et aux profils de postes. | | |
| le nombre total d'heures de formation | 2014/2015 | 382 | Les heures de formation sont en lien avec les embauches et l'évolution des profils de postes. |
| | 2015/2016 | 530 | |

6. EGALITE DE TRAITEMENT

Données et commentaires

| | | | |
|--|---|---|---|
| les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes | Un accord plan égalité a été signé en 2008 ; les actions notifiées sont toujours en cours d'application | | |
| les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées | 2014/2015 | 7 | L'entreprise est soucieuse des dispositions réglementaires en matière d'emploi de personnes physiques en situation d'handicap, et faisant l'objet d'une attestation de reconnaissance de handicap par le MDPH |
| Effectif physique en situation de handicap | 2015/2016 | 6 | |
| La politique de lutte contre les discriminations | Un accord "plan senior" signé en novembre 2009 est toujours en vigueur | | |

7. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES :

Données et commentaires

| | |
|--|---|
| au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective | En raison de son positionnement en France, les 2 sites exercent leurs activités en plein accord avec la réglementation française en la matière. |
| à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession | |
| à l'élimination du travail forcé ou obligatoire | |
| à l'abolition effective du travail des enfants | |

VI Informations environnementales

1. POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

Données et commentaires

| | |
|---|---|
| L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement | Un manuel de management environnemental précise la politique, les objectifs, les pratiques, et les indicateurs clés en matière de démarche environnementale pour les sites français. |
| Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement | Le bon sens est un principe d'action; ainsi, des notes de service et des affichages rappellent et promeuvent les bonnes pratiques concernant notamment le tri sélectif des déchets, les économies d'énergies et de ressources, le respect de l'environnement. |
| Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions | L'activité majoritairement administrative et logistique sur les 2 sites, génère peu de nuisances externes sonores et olfactives; il y a très peu de produits chimiques stockés sur site ; les risques environnementaux sont réputés minimes. |
| Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours | L'activité de Kindy est peu énergivore et peu polluante. Pas de provisions nécessaires dans la mesure où il n'y a pas de préjudices à couvrir à ce jour |

Les chaussettes sont par nature du textile dégradabile et recyclable. Dès la conception, Kindy veille à ce que l'élaboration des produits se fasse sans utilisation de substances interdites.

2. POLLUTION ET GESTION DES DECHETS

Données et commentaires

| | |
|--|---|
| Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement | Les 2 sites, de par leur activité, n'ont pas de rejets affectant gravement l'environnement. |
| Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets | 53 tonnes de déchets carton et 6 tonnes de déchets banals. Pour le pôle chaussette, un effort particulier est porté sur l'amointrissement et la réutilisation des cartons, notamment des emballages secondaires et tertiaires; un effort est porté également sur la valorisation des déchets par un tri sélectif. La mise en place du tri sélectif a été faite au 01/01/2014 avec valorisation des cartons et films plastiques. |
| La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité | Projet d'amointrissement du fond sonore de 2 compresseurs par rapport à quelques riverains résidant à proximité. |

Depuis plusieurs années, Kindy a recours pour ses emballages à des ressources labellisées FSC. Kindy a opté avec ses imprimeurs pour des encres végétales non polluantes.

3. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

| | | | Données et commentaires |
|--|--|---------------------------------------|---|
| La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales | 2014/2015 | 644 m ³ | Les 2 sites de par leurs technologies, infrastructures et activités, ne sont pas gourmands en eau. |
| | 2015/2016 | 867 m ³ | Pour le site de Moliens, il faut simplement noter une évolution de la consommation tous les 3 ans due au renouvellement des eaux stockées dans une grande cuve souterraine pour alimenter des sprinklers en cas d'incendie. |
| La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation | Le passage d'emballages secondaires carton à des emballages films plastiques a permis d'amoinrir le poids, l'encombrement et la volumétrie des produits et cartons à stocker, manutentionner et à transporter (moins de m3). A noter le développement des échanges numérisés qui évitent les consommations et les flux papiers. | | |
| La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables | 2014/2015 | 2 752 MWh gaz et 1135 MWh électricité | Compte tenu des rendements, pas de recours complémentaires à des énergies renouvelables ; pour aller vers des économies sensibles, des mesures d'éco-efficacité sont prises notamment pour délimiter en hiver les zones à chauffer et à ne pas chauffer : mise en place de portes automatiques permettant de segmenter l'entrepôt, confinement du personnel dans des zones plus petites et chauffées, optimisation des processus de fabrication utilisant de la vapeur, suppression des radiateurs portatifs électriques et mise en place de cellules détecteur de présence dans les communs pour la lumière ; il y a également un projet de récupération d'énergie des compresseurs pour climatiser des bureaux à proximité. |
| | 2015/2016 | 3 285 MWh gaz et 969 MWh électricité | |
| L'utilisation des sols | Pas de prélèvements ni de rejets dans les sols | | |

Les productions sur site sont peu consommatrices de ressources ; la facture d'énergie électrique pour le site de Moliens représente moins de 1 % du chiffre d'affaires.

4. CHANGEMENT CLIMATIQUE

| | | | Données et commentaires |
|--|--|----------------------|---|
| « – Les rejets de gaz à effet de serre (GES) | 2014/2015 | 246 tCO ₂ | Cette donnée est calculée à compter de l'exercice 2012/2013. |
| | 2015/2016 | 264 tCO ₂ | Voir note méthodologique pour les calculs découlant des recommandations de l'Ademe. Le Groupe a considérablement réduit son émission de CO ₂ . |
| « – L'adaptation aux conséquences du changement climatique ; | Kindy se préoccupe des conséquences climatiques et a mis en place différentes solutions : - une chaudière centrale au gaz à émissions non polluantes, - une flotte automobile avec la norme Eco2, (motorisation qui dégage moins de 100 g de CO ₂ / km ; Opte pour des véhicules dont 85 % minimum de composant sont recyclables en fin de vie. - un développement des échanges numérisés moins consommateurs de papiers - un programme d'économies de chauffage. En matière de chauffage, pour le site de Moliens, un plan d'optimisation des zones à chauffer a été mené notamment en ne chauffant pas de façon inutile les zones de stock passives. | | |



5. PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Données et commentaires

| | |
|---|--|
| « – Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ; | L'entreprise veille à préserver et entretenir les jardins paysagers implantés sur ses 2 sites. |
|---|--|

VII Informations sociétales en faveur du développement durable

1. IMPACT TERRITORIAL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Données et commentaires

| | |
|--|---|
| En matière d'emploi et de développement régional | Kindy a recours chaque fois que possible à des prestataires locaux et régionaux. |
| Sur les populations riveraines ou locales | Une grande partie des personnels opérationnels réside à proximité des deux sites ; néanmoins, un projet d'encouragement au co-voiturage est en cours, notamment pour les allers retours domicile à la pause déjeuner. |

Kindy veille à pérenniser les emplois locaux notamment par des nouveaux développements techniques et commerciaux qui engendrent la réallocation des ressources et la réattribution de prestations sur le site.

2. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :

Données et commentaires

| | |
|--|---|
| Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations | Kindy organise sur le site de Moliens des journées portes ouvertes "Printemps de l'Industrie" ; Kindy a noué des contrats durables de travail à façon avec deux CAT locaux . |
| Les actions de partenariat ou de mécénat | Par solidarité, Kindy, offre ponctuellement des dotations de chaussettes à des organismes caritatifs et des associations locales notamment sportives. ; Kindy a participé à l'exposition « MADE IN 60 » à la CCI de Beauvais pour la promotion des produits « made in Picardie ». |
| Les actions locales | Kindy organise à Moliens chaque année une braderie ouverte à tous les consommateurs locaux |

3. SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Données et commentaires

| | |
|---|---|
| La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux. | Une charte d'achats co-responsables a été rédigée et transmise à tous ses fournisseurs pour promouvoir des bonnes pratiques en matière d'une part d'échanges sur les enjeux du développement durable et d'autre part sur l'amélioration de la compétitivité sur toute la chaîne de valeur. Kindy encourage chaque fois que possible les achats responsables. |
| L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale | Kindy choisi ses fournisseurs et partenaires selon différents critères de caractérisation RSE. |



4. LOYAUTE DES PRATIQUES

Données et commentaires

Les actions engagées pour prévenir la corruption

Kindy a le souci de partenariats loyaux et durables. Les fournisseurs sélectionnés sont ensuite évalués régulièrement par le biais d'audit sur site (Audit CETEX ou BSCI).

5. RESPONSABILITES HUMAINES

Données et commentaires

les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Kindy développe et commercialise des produits respectueux pour l'environnement et la santé ;
Les origines des matières premières et la traçabilité lors de leur transformation sont principalement encadrées par la labélisation OEKOTEX.

Kindy veille à reporter sur la majorité de ses packaging produits ce label OEKOTEX (label qui garantit qu'un produit textile est exempt de toute toxicité chimique).

Kindy a développé des brevets lui permettant de présenter sous la marque Kindy et Innov'Activ une gamme de chaussettes paramédicales de prévention sante bien être;

le pôle chaussette travaille en concertation avec la Fédération de Podologie et la Fédération du Diabète ;

Le pôle chaussure travaille avec la Fédération Française de la Chaussure et a signé le label Innoshoe.

Les produits commercialisés par Kindy souscrivent aux normes en vigueur pour ce qui est de l'affichage des informations utiles pour les consommateurs ; il est mis par ailleurs à disposition des consommateurs un numéro vert.

6. AUTRES ACTIONS ENGAGEES AU TITRE DU PRESENT EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

En accord avec les droits fondamentaux de la République, pas de mesures particulières pour les sites français.

7. DONNEES SOCIALES COMPLEMENTAIRES

(Périmètre : Kindy Bloquert, Kindy SA, GBB, Apollo)

EFFECTIFS PAR POLE (ETP) au 30 juin 2016

| | PÔLE CHAUSSETTE | | PÔLE CHAUSSURE | | TOTAL | |
|-----------------|-----------------|------------|----------------|-----------|------------|------------|
| | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 |
| KINDY BLOQUERT | 118 | 109 | | | 118 | 109 |
| KINDY (Holding) | 5 | 5 | | | 5 | 5 |
| GBB | | | 43 | 40 | 43 | 40 |
| APOLLO | | | 6 | 5 | 6 | 5 |
| TOTAL | 123 | 114 | 49 | 45 | 172 | 159 |

REPARTITION PAR CATEGORIE (ETP : équivalent temps plein)

| | PÔLE CHAUSSETTE | | PÔLE CHAUSSURE | | TOTAL | |
|---|-----------------|------------|----------------|-----------|------------|------------|
| | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 |
| Fabrication et Méthodes | 31 | 26 | 16 | 15 | 47 | 41 |
| Logistique | 20 | 19 | 6 | 5 | 26 | 24 |
| Force de Vente et magasins | 21 | 23 | 13 | 12 | 34 | 35 |
| Administration et Développement des ventes + Internet | 17 | 16 | 4 | 4 | 21 | 20 |
| Approvisionnement | 7 | 4 | 1 | 1 | 8 | 5 |
| Marketing | 13 | 12 | | 0 | 13 | 12 |
| Services Financiers + RH + Informatique | 11 | 11 | 3 | 2 | 14 | 13 |
| Direction | 3 | 3 | 1 | 1 | 4 | 4 |
| Administratif | | | 5 | 5 | 5 | 5 |
| TOTAL | 123 | 114 | 49 | 45 | 172 | 159 |

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CLASSE D'AGE (ETP)

| | PÔLE CHAUSSETTE | | PÔLE CHAUSSURE | | TOTAL | |
|---------------|-----------------|------------|----------------|-----------|------------|------------|
| | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 | 2016 |
| 17 à 25 ans | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| 25 à 30 ans | 5 | 8 | 2 | 2 | 7 | 10 |
| 30 à 35 ans | 5 | 3 | 2 | 2 | 7 | 5 |
| 35 à 40 ans | 9 | 11 | 4 | 4 | 13 | 15 |
| 40 à 45 ans | 22 | 20 | 8 | 5 | 30 | 25 |
| 45 à 50 ans | 14 | 12 | 9 | 10 | 23 | 22 |
| 50 à 55 ans | 28 | 30 | 10 | 9 | 38 | 39 |
| 55 à 60 ans | 37 | 27 | 11 | 12 | 48 | 39 |
| 60 à 65 ans | 3 | 2 | 3 | 1 | 6 | 3 |
| TOTAUX | 123 | 114 | 49 | 45 | 172 | 159 |

REPARTITION HOMMES/FEMMES (ETP)

| | PÔLE CHAUSSETTE | | PÔLE CHAUSSURE | | TOTAL | |
|--------------------|-----------------|-----------|----------------|-----------|-----------|-----------|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| Cadres | 18 | 9 | 4 | 3 | 22 | 12 |
| Agents de maîtrise | 2 | 6 | 2 | 1 | 4 | 7 |
| Techniciens | 5 | 5 | 0 | 1 | 5 | 6 |
| Employés | 0 | 20 | 3 | 19 | 3 | 39 |
| Ouvriers | 12 | 19 | 3 | 4 | 15 | 23 |
| Force de vente | 6 | 12 | 5 | 0 | 11 | 12 |
| TOTAUX | 43 | 71 | 17 | 28 | 60 | 99 |

8. NOTE METHODOLOGIQUE DU REPORTING RSE

La démarche de reporting RSE du Groupe Kindy se base sur les articles L.225-102-1, R.225-104 et R.225-105-2 du Code de Commerce français.

1. Période de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} juillet de l'année N-1 au 30 juin de l'année N, sans distinction entre les différentes données. La remontée de ces données s'effectue à une fréquence annuelle.

2. Périmètre

Le périmètre de reporting RSE a pour objectif d'être représentatif des activités du Groupe. Il est défini selon les règles suivantes :

- Seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting RSE.
- Les entités intégrées au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+1, afin d'adopter une démarche progressive.
- Les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N.

La mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 30 juin de l'année N-1 par la Direction du Groupe Kindy.

Le périmètre de reporting pour l'exercice comptable 2015/2016 est constitué de :

- Données sociales : Kindy Bloquert, Kindy S.A., GBB, Apollo.
- Données environnementales : site de Moliens (Kindy Bloquert + Kindy S.A.), site de Beaupréau (GBB).

Les spécificités liées à la restriction de périmètre concernant certains indicateurs sont précisées dans la partie « 6. Définitions des indicateurs et limites méthodologiques ».

3. Choix des indicateurs

Le choix des indicateurs s'effectue au regard des impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de l'activité des sociétés du Groupe et des risques associés aux enjeux des métiers exercés.

4. Consolidation et contrôle interne

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting RSE à partir des sources suivantes : extractions du système de gestion de la paie, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Les informations qualitatives sont, quant à elles, collectées de manière centralisée par la Direction du Groupe Kindy. Les données sont contrôlées et validées par la Direction du Groupe.

5. Contrôles externes

En application des obligations réglementaires exigées par l'article 225 de la loi Grenelle 2 et son décret d'application du 24 avril 2012, le Groupe Kindy a demandé à partir de l'exercice 2012/2013 à l'un de ses Commissaires aux Comptes un rapport comportant une attestation relative à l'établissement des informations devant figurer dans le rapport de gestion et un avis motivé sur la sincérité des données publiées.

9. DEFINITIONS DES INDICATEURS ET LIMITES METHODOLOGIQUES

| Information | Description | Périmètre |
|--|---|---|
| Indicateurs Sociaux | | |
| Effectif physique fin de période | <p>Nombre d'employés inscrits au registre de la paie au 30 juin de l'année N en contrats à durée indéterminée et à durée déterminée.</p> <p>Sont inclus les employés en congé parental, congé maternité ou congé pour longue maladie.</p> <p>Sont exclus les stagiaires, les alternants, les employés partis en pré-retraite et les employés en congé sabbatique.</p> | |
| Effectif en équivalent temps plein | <p>Nombre d'employés au sens de l'effectif fin de période auxquels est affecté un coefficient calculé sur la base du temps de travail (par exemple pour un employé présent au 30 juin de l'année N et travaillant à 80 % l'équivalent temps plein est égal à 0,8).</p> | |
| Effectif à temps partiel | <p>Nombre d'employés dont la durée du temps de travail est inférieure à la durée légale</p> | |
| Effectif des employés en situation de handicap | <p>Nombre d'employés faisant l'objet d'une Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) et/ou disposant d'une attestation de reconnaissance du statut de travailleur handicapé.</p> | |
| Embauches | <p>Nombre d'employés recrutés en CDI entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.</p> | <p>GBB + Kindy Bloquert + Apollo + Kindy S.A.</p> |
| Licenciements | <p>Nombre d'employés ayant quitté l'entreprise entre le 1^{er} juillet N-1 et le 30 juin de l'année N à l'initiative de l'entreprise (raison économique, faute grave, autre)</p> | |
| Démissions | <p>Nombre d'employés en CDI ayant démissionné entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.</p> | |
| Rémunérations | <p>Le montant des rémunérations correspond à la masse salariale en comptes consolidés.</p> <p>Elle inclut les retraitements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ecart actuariel des Indemnités de Départ à la Retraite et du Droit Individuel à la Formation (Compte personnel formation à compter du 01/01/2015) – Reprise provision pour pension et médaille du travail, – Transferts de charges de personnel et avantage en nature, – Dotation aux provisions pour risques d'exploitation liées au personnel. | |
| Accidents du travail avec arrêt | <p>Nombre d'accidents du travail reconnu comme tel par les autorités ayant entraîné un arrêt de travail entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.</p> | |
| Taux d'absentéisme | <p>(Nombre d'heures d'absence pour maladie et accidents du travail entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N) / (Nombre d'heures travaillées entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N).</p> | Kindy Bloquert |
| Heures de formation | <p>Nombre d'heures de formation faisant l'objet d'une convention suivies par les employés (CDI et CDD) entre le 1^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N.</p> <p>Les données sont issues des conventions signées avec les prestataires en charge de la formation.</p> | Kindy Bloquert + Kindy S.A. |

| Information | Description | Périmètre |
|------------------------------|---|-----------------------------------|
| Indicateurs environnementaux | | |
| Consommation d'eau | Consommation d'eau issue du réseau urbain entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur d'eau ou de relevés de compteur. | |
| Consommation d'électricité | Consommation d'électricité entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur d'électricité ou de relevés de compteur. | |
| Consommation de gaz naturel | Consommation de gaz naturel entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures du fournisseur de gaz naturel ou de relevés de compteur. | |
| Consommation de propane | Consommation de propane entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des factures de livraison du fournisseur de propane. | |
| Emissions de CO ₂ | Emissions de CO ₂ associées aux consommations de gaz naturel et de propane (scope 1) et d'électricité (scope 2). Les facteurs d'émissions utilisés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ↪ Facteur d'émission de CO₂ de l'électricité en France : 79 gCO₂/kWh (source : CO₂ emissions from fuel combustion, 2012 edition, IEA) ↪ Facteur d'émission de CO₂ du Gaz Naturel 57 g CO₂/GJ (source : Guide des facteurs d'émission ADEME V6.1) ↪ Facteur d'émission de CO₂ du Propane (assimilé au GPL) 57 g CO₂/GJ (source : Guide des facteurs d'émission ADEME V6.1) | GBB + Kindy Bloquert + Kindy S.A. |
| Déchets | Quantités de déchets générées sur site et collectées par des prestataires externes entre le 1 ^{er} juillet de l'année N-1 et le 30 juin de l'année N. Les données sont issues des bons d'enlèvement des déchets et des bordereaux de suivi des déchets. | |

10. CHARTE RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)

Attaché à ses valeurs (esprit d'équipe, responsabilité, anticipation, simplicité) qui animent l'ensemble des équipes au quotidien et reconnu pour sa capacité à innover au service de ses clients, Kindy a reçu le label Oseo d'Entreprise Innovante fin 2013, et s'engage au quotidien à améliorer ses performances environnementales, sociales, et économiques. Une démarche est en cours avec un programme d'innovation afin d'obtenir le renouvellement du label pour les 3 ans à venir :

Réduction de l'empreinte environnementale :

- ↪ Conception de produits recyclables,
- ↪ Réduction des emballages sur les produits,
- ↪ Programme de recyclage des emballages plastiques et cartons,
- ↪ Optimisation des consommations d'énergie et réduction de l'empreinte carbone.

Développement des achats durables :

- ↪ Partenariats avec des fournisseurs engagés dans le développement durable,
- ↪ Certifications OekoTex pour les matières textiles,
- ↪ Certification Innoshoe pour les chaussures GBB,
- ↪ Développement de concept Bio.



Développement d'une politique sociale responsable :

- Effort pour maintenir et développer l'emploi local,
- Engagement à promouvoir et développer les compétences des salariés,
- Promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes,
- Relations avec des partenaires respectueux des droits humains (adhésion notamment à la charte BSCI, Business Social Compliance Initiative).

Promotion de la relation client :

- Kindy place le client au cœur de ses préoccupations,
- Kindy nourrit une vraie différenciation des services apportés aux clients,
- Tous les services de l'Entreprise (R&D, production, marketing, commercial, administratif) se mobilisent pour apporter satisfaction aux clients pour le délai, la quantité et la qualité attendue.

VIII Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne¹

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1. Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Sa composition a été la suivante jusqu'à l'Assemblée Générale du 17 décembre 2015 :

- Joël PETILLON – Président
- Dominique HENNERESSE – Membre
- Nadine VELDUNG – Membre
- Bernard SALTIEL – Vice-Président
- Hubert PERRIN – Membre

Depuis le 17 décembre 2015, sa composition est la suivante :

- Philippe SPRUCH – Président (démissionnaire en juillet 2016)
- Joël PETILLON – Membre
- Stephan CLERJAUD – Membre
- Florence SENTILHES – Membre
- Emmanuelle DUEZ – Membre

Un règlement intérieur définit les règles et les modalités de fonctionnement du Conseil de Surveillance et de ses comités en complément des dispositions de la loi et des statuts de la société.

La durée du mandat des Surveillants, nommés par l'Assemblée Générale est de 4 années. Chaque Surveillant doit être propriétaire d'au moins 1 action inscrite au nominatif.

Conformément aux statuts, le Conseil se réunit régulièrement et à l'initiative de son Président pour :

- analyser les tableaux de bord du Groupe et les rapports du Directoire, et entendre les commentaires de celui-ci sur les points abordés,
- approuver les budgets annuels ainsi que toute décision stratégique ou autre qu'il lui revient statutairement d'approuver,
- examiner les comptes semestriels et annuels arrêtés par le Directoire.

Chaque réunion fait l'objet d'une convocation avec un ordre du jour précis et donne lieu à l'envoi de documents (à l'avance) correspondant aux points abordés.

2 comités permanents spécialisés sont créés au sein du Conseil de Surveillance :

- Le Comité des Rémunérations – comprenant le Président et le Vice-Président du Conseil, se réunit au moins une fois par an pour fixer la rémunération des membres du Directoire,
- Le comité d'audit : il s'agit du Conseil de Surveillance se réunissant en comité d'audit.

¹ Le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Kindy SA figure en page 97 du présent document

La rémunération des membres du Directoire est composée :

- d'une partie fixe,
- d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. Les procès-verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

Le Conseil de Surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF concernant notamment le cumul mandat social / contrat de travail. En conformité avec les dispositions de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008 concernant la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, la société a choisi de se référer partiellement² au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF complété et précisé par les recommandations du 6 octobre 2008.

Conformément à l'article L.823-20 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance assure les fonctions du comité d'audit mentionné à l'article L.823.19 du Code de Commerce à savoir :

- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes,
- assurer le suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes,
- émettre une recommandation sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

1.2. Directoire

Il est composé de 2 à 5 membres.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance :

- Nathalie CROUZET – Présidente depuis le 5 avril 2016
- Thierry ROUSSEAU – Président jusqu'au 5 avril 2016
- François MARTIN – Membre depuis le 5 décembre 2013

Conformément aux statuts, le Directoire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative de son Président pour :

- faire le point sur la marche des affaires et examiner les tableaux de bord mensuels du Groupe et des filiales,
- prendre toutes décisions nécessaires à la bonne marche du Groupe et/ou de ses filiales.

Le Directoire se réunit également pour :

- arrêter les comptes semestriels et annuels,
- établir les rapports au Conseil,
- convoquer et préparer les Assemblées Générales.

Le Directoire s'est réuni 4 fois du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. Les procès-verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

1.3. Pouvoirs et responsabilités

Les pouvoirs des organes et des mandataires sociaux du Groupe et de ses filiales sont définis par la loi, et éventuellement encadrés par les statuts des sociétés considérées.

² Les recommandations du 06 octobre 2008 ne sont appliquées que partiellement à savoir que les membres du Conseil de Surveillance ne sont pas renouvelés par « roulement »

1.4. Assemblée Générale

Les modalités liées à l'Assemblée Générale sont reprises par les articles 22 et 23 des statuts de Kindy SA.

2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

2.1. Définition du contrôle interne

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnels respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les Organes Sociaux et les valeurs, normes et règles internes du Groupe ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux Organes Sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe ;
- de prévenir et maîtriser les risques résultant des activités du Groupe ainsi que les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier, sans pouvoir néanmoins constituer une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2. Organisation fonctionnelle et organigrammes

L'organigramme fonctionnel du Groupe et les organigrammes juridiques du Groupe sont mis à jour à chaque clôture semestrielle.

2.3. Composition du Comité de Direction du Groupe

Le Comité de Direction est ainsi constitué :

- Président du Directoire (également Président des sociétés d'exploitation du Groupe)
- Directeur Administratif et financier
- Directrice Marketing
- Directeur Commercial
- Directeur Santé et Développement durable et R&D
- Directeur Achat
- Responsable Production
- Responsable Méthodes Développement Qualité
- Assistante Direction Générale

2.4. Fonctionnement du Comité de Direction

Le Comité de Direction se réunit régulièrement au siège pour :

- mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil de Surveillance,
- définir les actions permettant d'atteindre les objectifs budgétaires,
- contrôler l'évolution des performances économiques et prendre les décisions nécessaires pour atteindre ces objectifs,
- étudier toute mesure permettant d'améliorer l'efficacité globale,
- s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Le Comité de Direction s'est réuni de façon bimensuelle en 2015/2016.

Un ordre du jour est établi pour chaque réunion et un compte rendu est rédigé et diffusé aux participants.

2.5. Etablissement des budgets et des plans

> Budgets

Les budgets sont établis selon la procédure actualisée par la Direction Financière du Groupe et suivant un planning préétabli annuellement. Une fois validés, ces budgets fixent les objectifs à atteindre pour chaque responsable (des activités, départements ou services) et les moyens humains et financiers mis en œuvre pour y parvenir.

Le suivi des objectifs fait l'objet d'une analyse permanente comparant les chiffres réels mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente. Des actions correctives sont décidées, le cas échéant, pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'environnement.

Un tableau de bord semestriel pour le Groupe, incluant les paramètres économiques et financiers essentiels pour chaque pôle ainsi que des commentaires, est diffusé aux membres du Conseil.

Des tableaux de bord mensuels plus détaillés sont disponibles dans chaque activité.

> Plans de développement

Le plan du Groupe est actualisé chaque année au deuxième trimestre par la Direction Financière du Groupe. Les objectifs définis dans les plans propres à chaque activité, tiennent compte des évolutions externes (conjoncture et concurrence) et internes (actions mises en œuvre) à moyen terme.

Chaque activité établit son propre plan avec un dossier complet d'analyses qualitatives et quantitatives. Après validation par le Directoire, le plan consolidé du Groupe est présenté au Conseil de Surveillance pour approbation.

2.6. Information comptable, financière et de gestion – systèmes d'information

2.6.1. Direction financière du Groupe

Le Directeur Financier est rattaché au Président du Directoire à qui il rend compte, et membre du Comité de Direction du Groupe. A ce titre, il :

- supervise (hiérarchiquement ou fonctionnellement) au sein du Groupe les services financiers, comptables, consolidation, fiscalité, contrôle de gestion, audit interne et systèmes d'informations centraux ;
- veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur, et propose toute amélioration souhaitable ;
- fixe les calendriers des arrêtés des comptes mensuels, semestriels et annuels, et établit les tableaux de bord correspondants ;
- approuve les projets de comptes semestriels et annuels, les règles et procédures du Groupe, les modes de gestion de la trésorerie et des risques de change, ainsi que la mise en place de tous financements, emprunts, lignes de crédit, garanties ou cautions ;
- assure la liaison avec les Commissaires aux Comptes du Groupe et des principales filiales, et avec les autres experts indépendants ;
- participe aux études concernant l'évolution du périmètre juridique du Groupe, et son organisation.

2.6.2. Rédaction des directives et des procédures

Les principales règles et procédures ont été élaborées par la Direction Financière du Groupe et/ou par celles des activités à l'intention des principaux responsables.

Les habilitations bancaires sont systématiquement mises à jour en cas de changement des fonctions et/ou des responsables concernés.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes IFRS.

2.6.3. Contrôle de l'information comptable et financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par un personnel qualifié tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celle-ci.

- Contrôle des états financiers : les liasses de consolidation périodiques, incluant le bilan, le compte de résultat, l'ensemble des tableaux de flux et les éléments annexes, sont établies selon un planning préétabli. La Direction Financière contrôle l'exhaustivité des informations financières, la bonne application des procédures de clôture et de retraitements, la réconciliation des comptes intra-groupe.
- Contrôle des informations contenues dans le tableau de bord : la bonne application du plan comptable et des procédures est vérifiée lors de l'établissement du reporting semestriel.
- Contrôles opérationnels : des contrôles formels ont été mis en place pour les process à caractère récurrent. Il s'agit de contrôles humains et/ou informatisés (avec des accès informatiques restreints à certaines fonctions et des mots de passe).

2.6.4. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion des activités participe activement à l'établissement des budgets et des plans, analyse et contrôle les engagements, met en évidence les risques, anomalies et écarts, propose des actions correctives. Il a aussi pour mission d'apporter aide et conseils à chaque entité opérationnelle, de s'assurer de la fiabilité des informations diffusées ainsi que du suivi des plans d'actions et de l'application des procédures de gestion.

Des contrôles spécifiques sont effectués par les activités à intervalles réguliers, notamment la réalisation d'inventaires physiques des stocks et des immobilisations.

2.6.5. Systèmes d'information

Un logiciel intégré, GENERIX est déployé dans les entités de chaque activité.

L'utilisation de ce logiciel permet de limiter les erreurs manuelles de ressaisie d'informations grâce aux interfaces existants entre les différents modules.

Des logiciels spécialisés existent au niveau du Groupe pour assurer des fonctions spécifiques (consolidation, reporting, immobilisations, trésorerie, paie,...).

2.6.6. Information sur les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière

Les processus d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière sont les suivants :

- le processus d'élaboration du plan comptable
- les processus de production des comptes comportant :
 - la comptabilisation des opérations,
 - la constitution des provisions et charges à payer,
 - la constitution des comptes de régularisation et d'attente,
 - les réalisations des arrêtés semestriels et annuels.
- les processus d'élaboration de l'information sur la situation financière (bilan, compte d'exploitation, annexe, rapport de gestion) comportant :
 - la production de ces informations,
 - l'explication des comptes,
 - la constitution et le suivi des engagements hors bilan.
- les processus de contrôle des comptes et de la situation financière comportant :
 - les réconciliations,
 - les contrôles,
 - les circularisations avec les tiers.

2.7. Relations avec les Commissaires aux Comptes

La nomination des Commissaires aux Comptes pour une durée de 6 exercices a pris effet lors de l'exercice 2014/2015 pour le Groupe et pour ses principales sociétés.

Ils ont libre accès aux documents et employés du Groupe pour réaliser leur mission conformément à la loi.

Une fois par an en juin, avant la fin de l'exercice, une réunion sur les options d'arrêté des comptes a lieu au siège du Groupe, réunissant le Président du Directoire, le Directeur Financier et les Commissaires aux Comptes, signataires des rapports semestriels et annuels. La Direction du Groupe présente les options qui ont été retenues pour la clôture annuelle (en tenant compte des recommandations antérieures des Commissaires aux Comptes le cas échéant). Cette réunion est planifiée environ un mois avant l'intervention des Commissaires aux Comptes pour leur permettre de mieux préparer leurs travaux et cibler leurs investigations.

Les Commissaires aux Comptes sont régulièrement invités et assistent aux réunions du Conseil de Surveillance examinant les comptes semestriels et annuels.

2.8. Conclusion : objectif à court et moyen termes

Le Groupe s'inscrit dans une démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne en adéquation avec l'évolution des risques auxquels il peut être confronté.

IX Comptes consolidés au 30 juin 2016¹

A- ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2016

| ACTIF | NOTES | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|-------|---------------|---------------|
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Goodwill | 6.1 | 868 | 868 |
| Autres immos incorporelles | 6.2 | 4 933 | 5 235 |
| Immobilisations corporelles | 6.3 | 1 943 | 2 050 |
| Autres actifs non courants | 6.4 | 213 | 178 |
| Actifs d'impôts non courants | 6.6 | 1 427 | 2 070 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | | 9 384 | 10 401 |
| ACTIFS COURANTS | | | |
| Stocks et en-cours | 6.7 | 8 395 | 8 987 |
| Créances clients | 6.8 | 5 305 | 6 899 |
| Autres actifs courants | 6.9 | 1 787 | 2 083 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 6.10 | 1 541 | 3 645 |
| TOTAL ACTIFS COURANTS | | 17 028 | 21 614 |
| TOTAL ACTIF | | 26 412 | 32 015 |
| CAPITAUX PROPRES ET PASSIF | | | |
| | | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital émis | 6.11 | 7 004 | 7 004 |
| Autres réserves | | 5 607 | 4 832 |
| Résultat de l'exercice | | -3 505 | 720 |
| Participations ne conférant pas le contrôle | | 43 | 46 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | | 9 148 | 12 602 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | |
| Emprunts et dettes financières | 6.13 | 2 700 | 3 503 |
| Passifs d'impôt non courant | 6.13 | 1 927 | 1 826 |
| Provisions | 6.12 | 430 | 502 |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS | | 5 057 | 5 831 |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Dettes fournisseurs | 6.14 | 6 477 | 7 177 |
| Emprunts et dettes financières | 6.15 | 2 457 | 1 912 |
| Provisions | 6.12 | 171 | 57 |
| Autres passifs courants | 6.16 | 3 102 | 4 436 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | | 12 207 | 13 582 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | | 26 412 | 32 015 |

¹ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés figure en page 92 du présent document

B - ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2016

| Rubriques | NOTES | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|------------|----------------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 7.1 | 32 342 | 38 696 |
| Autres produits de l'activité | | 23 | 9 |
| Achats consommés | | -18 425 | -21 403 |
| Charges de personnel | 7.2 | -7 708 | -8 806 |
| Charges externes | 7.3 | -5 711 | -5 756 |
| Impôts et taxes | | -527 | -664 |
| Dotations aux amortissements | | -355 | -297 |
| Variation des stocks de produits en cours et de produits finis | | -158 | 1 040 |
| Autres charges | 7.4.1 | -1 173 | -1 226 |
| Autres produits | 7.4.1 | 79 | 300 |
| Résultat opérationnel courant | | -1 612 | 1 894 |
| Autres produits opérationnels | 7.4.2 | 536 | 572 |
| Autres charges opérationnelles | 7.4.2 | -1 337 | -1 286 |
| Résultat opérationnel | | -2 414 | 1 180 |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie | 7.5 | 5 | 14 |
| Coût de l'endettement financier brut | 7.5 | -334 | -436 |
| Coût de l'endettement financier net | | -329 | -421 |
| Autres produits financiers | 7.6 | 34 | 130 |
| Autres charges financières | 7.6 | -58 | -74 |
| Charge d'impôt | 7.8 | -743 | -93 |
| Résultat net | | -3 509 | 721 |
| Part du groupe | | -3 505 | 720 |
| Participations ne conférant pas le contrôle | | -4 | 1 |
| Résultat net de base par action | 7.9 | -1,25 € | 0,26 € |
| Résultat net dilué par action | 7.9 | -1,27 € | 0,26 € |

C - ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2016

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|--------------|------------|
| Eléments devant être recyclés en compte de résultat | -1 | 125 |
| Ecart de conversion | -1 | 125 |
| Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres | - | - |
| Eléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat | 55 | -499 |
| Ecart actuariel | 55 | -18 |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (1) | 0 | -481 |
| Résultat de la période | -3509 | 721 |
| Total des produits et charges comptabilisés sur la période | -3455 | 347 |
| Dont : | | |
| Part revenant aux actionnaires de la société | -3451 | 346 |
| Part revenant aux intérêts minoritaires | -4 | 1 |

(1) Au 30 juin 2015, le détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres comprend des mouvements liés à la sortie de GBB Footwear pour un montant de 466 k€.

D - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE AU 30 JUIN 2016

| | Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère | | | | Participations ne conférant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|--|--------------------|------------------------|-----------------------------|---|----------------------------------|
| | Capital | Autres réserves | Ecart de conversion | Résultats non distribués | | |
| Solde au 30/06/2014 | 7 004 | 4 328 | -27 | 551 | 265 | 12 121 |
| VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2015 | | | | | | |
| Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger | | | 104 | | 21 | 125 |
| Pertes actuarielles | | -18 | | | -18 | -18 |
| Gain sur couverture de flux de trésorerie | | | | 0 | 0 | 0 |
| Résultat enregistré directement en capitaux propres | 0 | -18 | 104 | 0 | 21 | 107 |
| Résultat de la période | | | | 720 | 1 | 721 |
| Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période | 0 | -18 | 104 | 720 | 22 | 828 |
| Affectation du résultat | | 551 | | -551 | | 0 |
| Autres variations | | 8 | | | 8 | 8 |
| Badwill ECS | | -14 | | | -14 | -14 |
| Variation de périmètre | | -100 | | -100 | -241 | -340 |
| Solde au 30/06/2015 | 7 004 | 4 755 | 77 | 720 | 46 | 12 602 |
| VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2016 | | | | | | |
| Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger: | | | -1 | | -1 | -1 |
| Pertes actuarielles | | 55 | | | 55 | 55 |
| Gain sur couverture de flux de trésorerie | | | | | 0 | 0 |
| Résultat enregistré directement en capitaux propres | 0 | 55 | -1 | 0 | 0 | 54 |
| Résultat de la période | | | | -3 505 | -4 | -3 509 |
| Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période | 0 | 55 | -1 | -3 505 | -4 | -3 455 |
| Affectation du résultat | | 720 | | -720 | | 0 |
| Autres variations | | | | | 0 | 0 |
| Variation de périmètre | | | | | 0 | 0 |
| Solde au 30/06/2016 | 7 004 | 5 530 | 76 | -3 505 | 43 | 9 147 |

E - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 JUI 2016

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|----------------|----------------|
| Résultat net d'ensemble | (3 509) | 721 |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions | 865 | 242 |
| Plus et moins values de cession | 108 | 5 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier | (2 536) | 968 |
| Coût de l'endettement financier net | 328 | 421 |
| Charge d'impôt | 743 | 93 |
| Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt | (1 465) | 1 482 |
| Impôts versés | 0 | 0 |
| Variation des stocks | 158 | (637) |
| Variation des clients et autres débiteurs | 1 912 | (756) |
| Variation des fournisseurs et autres créditeurs | (2 029) | (1 302) |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | (1 424) | (1 213) |
| Acquisition ECS | 0 | (316) |
| Décassements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | (150) | (469) |
| Prix de cession des actifs cédés | 95 | 0 |
| Remboursements d'immobilisations financières | 18 | 18 |
| Acquisitions d'immobilisations financières | (53) | (1) |
| Incidences des variations de périmètre | 0 | (198) |
| Autres flux | 0 | (15) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | (90) | (981) |
| Souscriptions d'emprunts | 446 | 4 188 |
| Intérêts financiers nets versés | (328) | (421) |
| Remboursements d'emprunts | (1 464) | (2 992) |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | (1 346) | 775 |
| Incidence de la variation de taux de change | (1) | 99 |
| Variation de la trésorerie nette | (2 861) | (1 320) |
| Trésorerie à l'ouverture | 3 633 | 4 953 |
| Trésorerie à la clôture | 772 | 3 633 |
| Variation de trésorerie | (2 861) | (1 320) |
| <u>Détail de la trésorerie</u> | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1 541 | 3 645 |
| Trésorerie passive | (769) | (12) |
| TOTAL TRESORERIE | 772 | 3 633 |

F - ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES 30 JUIN 2016

1. INFORMATIONS GENERALES

Kindy SA « la Société » est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Moliens. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2016 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme les « entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et commercialisation d'articles de bonneterie.

1.1. Faits majeurs de la période

En août 2015, le Groupe Kindy, au travers de sa société Apollo, a cédé un fonds de commerce de détail de chaussures pour enfant, connu sous le nom de Chaussures Caline. Ce fonds était situé et exploité à Nantes.

En octobre 2015, Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont été assignées en concurrence déloyale. Le 7 juillet 2016, le dossier a été plaidé auprès du Tribunal de Commerce de Beauvais. Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont fait valoir les éléments sérieux dont elles disposent pour combattre cette action qu'elles estiment abusive. D'ailleurs, une demande indemnitaire a été formulée à l'encontre de la partie adverse sur recommandation des conseils des sociétés.

En novembre 2015, le Groupe Kindy, au travers de sa société Kindy Bloquert, a lancé une vaste campagne de publicité radio pour appuyer l'opération promotionnelle « Kindy Days » (« Kindy days » : 5€ remboursé pour 15 € d'achat de chaussettes en grande distribution).

Cette nouvelle campagne a bénéficié d'une diffusion massive : pendant 7 semaines, 600 spots de 20 secondes ont été diffusés sur les « Indés Radios », 128 radios locales et régionales écoutées chaque jour par 8,8 millions d'auditeurs, ainsi que sur les radios musicales MFM Radio et RTL2.

En décembre 2015, lors de l'Assemblée Générale, le Groupe Kindy a renouvelé son Conseil de Surveillance pour tenir compte de la nouvelle géographie de son capital, dont les principaux actionnaires sont Philippe Spruch et sa société Diversita (21,1 %), Sigma Gestion (18,3 %) et Amiral Gestion (16,7 %).

Le Conseil de Surveillance qui a suivi a nommé Philippe Spruch en tant que Président. Il succède à Joël Pétilion qui reste au Conseil.

Outre Philippe Spruch et Joël Pétilion, le Conseil de Surveillance est désormais composé de Stéphane Clerjaud, Emmanuelle Duez et Florence Sentilhes.

En décembre 2015, le Groupe Kindy s'est vu attribué le label Entrepreneurs+Engagés par La Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF) qui rassemble plus de 700 PME françaises. Ce label récompense l'engagement du Groupe Kindy dans une démarche volontariste de développement durable.

En janvier 2016, le Groupe Kindy a signé avec Banques Populaires Rives de Paris un nouvel emprunt de 350 k€ sur 5 ans et une ligne Court Terme sous forme de découvert de 450 k€.

En janvier 2016, le Groupe Kindy a intégré l'indice Alternext bpifrance Innovation, à l'occasion de la révision annuelle de sa composition. Lancé en 2010, cet indice rassemble les sociétés, cotées sur Alternext, qui bénéficient de la qualification « entreprise innovante » de bpifrance.

En janvier 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société GBB, a ouvert un magasin de déstockage dans le village de marques de Cholet-La Séguinière (Maine-et-Loire) qui regroupe plus de 50 grandes marques de mode en bordure de l'autoroute A87 (sortie 27).

En mars 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société Kindy Bloquert, a lancé une campagne publicitaire avec Grenade & Sparks pour fêter les 50 ans de la marque Kindy. Le point de départ de la campagne « Kindy Show-Set » était de donner vie aux chaussettes. Le développement s'est fait sur Facebook : sur la page Kindy, on a pu suivre tout au long de l'année les différents épisodes du « Kindy Show-Set »

En avril 2016, à l'issue du Conseil de Surveillance réuni le 5 avril, Nathalie Crouzet a été nommée Présidente du Directoire du Groupe Kindy. Elle succède à Thierry Rousseau qui a quitté le Groupe.

En mai 2016, le Groupe Kindy, au travers de sa société BSS, a lancé une campagne publicitaire pour sa marque Achile, en partenariat avec Solendro.com, la e-boutique de sous-vêtements masculins. La marque Achile, s'est affichée pendant une semaine dans 50 stations du métro parisien.

En juin 2016, le Groupe Kindy a annoncé une forte dégradation de ses résultats attendus sur l'exercice 2015-2016. Cette dégradation est la conséquence du recul du chiffre d'affaires de l'ensemble de ses activités au deuxième semestre dans un contexte de marché toujours difficile. Le Groupe a précisé étudier toutes les options et solutions de financement à court terme pour donner au Groupe les moyens de renouer avec l'innovation et la croissance.

1.2. Evènements postérieurs à l'exercice

En juillet 2016, le Groupe Kindy a annoncé la nomination de Joël Pétilion en tant que Président du Conseil de Surveillance par intérim, à la suite de la démission de Philippe Spruch de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance. Pour rappel, Joël Pétilion avait été président du Directoire de 1993 à 2013, puis Président du Conseil de Surveillance de 2013 à 2015.

2. DECLARATION DE CONFORMITE ET BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

2.1. Déclaration de conformité

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés annuels sont conformes aux normes et interprétations IFRS de l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2016 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire le 07 novembre 2016 et seront soumis pour approbation par la prochaine Assemblée Générale.

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2016 :

- Amendements à IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des opérations communes
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 : Agriculture – Plantes productrices
- Amendements à IAS 1 "Présentation des états financiers" – Disclosure Initiative, Informations à fournir
- Améliorations annuelles des IFRS (2012-2014) (publié par l'IASB le 25 septembre 2014)
- Amendements à IAS 27 – Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels

Normes et interprétations ayant été appliquées par anticipation au 30 juin 2016 et dont l'application est obligatoire à compter des périodes commençant le 1er juillet 2016 ou postérieurement

Néant.

Normes et interprétations en vigueur au 1er janvier 2016 et dont l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2016

Néant.

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, non encore approuvées par l'Union Européenne

- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients
L'analyse est en cours. La société ne s'attend pas à des impacts significatifs.
- IFRS 16 – Contrats de location
L'analyse est en cours. La société ne s'attend pas à des impacts significatifs.
- IFRS 9 – Instruments financiers (phase 1 : classification et évaluation des actifs et passifs financiers) et amendements subséquents

- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement – Application de l'exemption de consolidation
- Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise
- Amendements à IAS 12 – Reconnaissance des impôts différés actifs sur pertes latentes
- Amendements à IAS 7 – Disclosure initiative, informations à fournir
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires
- Amendements à IFRS 15 – Clarifications
- Amendements à IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions à base d'actions.

2.2. Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transactions, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Le Groupe précise qu'en raison de la progression de l'endettement financier net et de l'avertissement sur les résultats publié en juin 2016, il a été conduit à se rapprocher de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Les banques ont accepté de maintenir les découverts jusqu'à début janvier 2017, dans un premier temps.

Le Groupe s'est engagé à étudier toutes les options et à rechercher de nouvelles solutions de financement, complémentaires, permettant de garder la confiance des banques et maintenir les découverts autorisés.

Sur cette base les comptes consolidés ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la direction a retenu comme hypothèse la plus probable, la réussite des discussions avec ses partenaires financiers, il existe de fait une incertitude quant à leur issue. En cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont, par nature, un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

- Les stocks (note 3.7)
- Les dépréciations d'actifs (note 3.8)
- Les avantages au personnel (note 3.11)
- Les impôts différés (note 3.16)

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

2.3. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe définit un secteur opérationnel comme la composante de l'ensemble consolidé :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de générer des produits et des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le décideur opérationnel de l'entité pour décider de l'affectation des ressources à chaque secteur et évaluer les performances,
- au sein de laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le Groupe Kindy a identifié :

- le pôle Chaussette
- le pôle Chaussure

En application des dispositions de la norme IFRS 8, les informations sectorielles sont communiquées dans le paragraphe 9.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes de consolidation

> Filiale

Les entités dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle, sont intégrées ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de l'activité.

> Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe ne détient pas de participations entrant dans cette catégorie.

> Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.

> Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra Groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.2. Monnaie étrangère

> Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

> Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les taux de conversion des devises utilisés sont les suivants :

| Taux | 30/06/2016 | | 30/06/2015 | |
|------------------------|------------|-----------------|------------|-----------------|
| | Taux moyen | Taux de clôture | Taux moyen | Taux de clôture |
| Dollar Hong-Kong (HKD) | 0,1161 | 0,1161 | 0,0931 | 0,0860 |

3.3. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise un instrument de couverture des variations de flux de trésorerie pour couvrir le budget d'achat d'une saison en devises étrangères. Il se matérialise par l'achat à terme de devises afin de couvrir le risque de variation des paiements à effectuer liés aux futurs achats et dépendant du cours de cette devise.

L'instrument de couverture est évalué à sa juste valeur. Ses variations de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace.

3.4. Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit ci-dessous :

Evaluation lors des arrêts

| Catégories | Evaluation | Comptabilisation des variations de valeur |
|---|--------------|--|
| Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat | Juste valeur | Variation des justes valeurs en résultat |
| Actifs détenus jusqu'à leur échéance | Coût amorti | Non applicable |
| Prêts et créances | Coût amorti | Non applicable |
| Actifs financiers disponible à la vente | Juste valeur | Variation des justes valeurs en autres éléments du résultat global |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

3.5. Immobilisations incorporelles

> Goodwill

Les goodwill, y compris négatifs, résultent de l'acquisition de filiales et entreprises associées.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} juillet 2004, les goodwill sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il en résulte une différence négative, elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Les goodwill sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation. Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

> Marque

La marque concerne essentiellement Kindy Bloquert. Elle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Aucun amortissement n'est pratiqué, celle-ci ayant une durée d'utilité indéterminée.

> Frais de recherche et développement

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. A ce jour, le Groupe ne remplit pas les conditions d'activation des dépenses liées aux coûts de développement.

> Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8)

> Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles (autres que les goodwill) dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture et dès qu'il existe des indices de pertes de valeurs. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

| <u>Nature</u> | <u>Durée</u> |
|---------------|--------------|
| Logiciels | 5 |

3.6. Immobilisations corporelles

> Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

> Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété. L'analyse des contrats de location a permis de déterminer que le Groupe dispose de quatre contrats de location financement.

> Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

| Nature | Durée |
|---|-------|
| Constructions | 20 |
| Agencements et aménagements des constructions | 10 |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 10 |
| Matériel de transport | 4 |
| Matériel de bureau et informatique | 3 |
| Mobilier de bureau | 10 |

3.7. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend le prix d'achat ainsi que les frais accessoires d'achat. Des frais de production sont inclus pour les stocks fabriqués sur les sites du Groupe.

3.8. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs autres que les stocks et les actifs d'impôts différés sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par exercice.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Compte tenu de la structure du Groupe, les activités Chaussette et chaussure représentent chacune une UGT. Le Pôle Chaussette est composé des sociétés Kindy Bloquert, The Socks Legende, Business Sport Socks, The Socks Office et Euro China Socks. Le Pôle Chaussure est composé des sociétés GBB et Apollo. Le goodwill, la marque et les actifs de supports (essentiellement l'immobilier présent dans les SCI) ont été affectés en totalité à l'UGT Pôle Chaussette.

3.9. Capital

Le capital social de la société Kindy S.A. (société mère) est constitué de 2 801 450 actions au prix nominal de 2,5 €.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres.

Ces actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats.

S'agissant des actions de la société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 30/06/2016, le Groupe détenait 48 222 actions de la société directement et par l'intermédiaire du contrat de liquidité.

3.10. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement des litiges clients et sociaux : dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le Groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction des réclamations du client et de l'évaluation du risque encouru par le service juridique du Groupe.

3.11. Avantages au personnel

> Avantages postérieurs à l'emploi

L'obligation nette du Groupe aux titres de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés immédiatement en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

> Autres avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

3.12. Paiements fondés sur des actions

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel de Groupe d'acquérir des actions de la société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Sur l'exercice 2015/2016, aucune option n'était en circulation.

3.13. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.14. Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantité. Ces produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur et que la recouvrabilité est probable.

3.15. Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts sur placement, les dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts sur emprunts. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.16. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéficiaire imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles, à l'exception notamment des goodwill, entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établis par la direction générale et financière du Groupe.

Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) a été classée en charges opérationnelles.

3.17. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

3.18. Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue à la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

4. FACTEURS DE RISQUE

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessous identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au Directoire de définir et superviser le cadre de gestion des risques du Groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

4.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste clients du Groupe est la suivante :

| Typologie | Part du poste client | |
|-------------------------------|----------------------|---------------|
| | au 30/06/2016 | au 30/06/2015 |
| Grandes et moyennes surfaces | 32% | 22% |
| Grands magasins | 2% | 2% |
| Grandes surfaces spécialisées | 6% | 1% |
| Détaillants | 57% | 66% |
| Autres | 3% | 9% |

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste détaillants (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...)

4.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du Groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit...). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au Conseil de Surveillance.

La dette financière brute, s'élève à 5 157 k€ au 30 juin 2016 contre 5 415 k€ au 30 juin 2015.

Elle se détaille de la manière suivante :

- Long Terme : 2 700 k€ (composé d'emprunts pour 2 637 k€ et de dettes de crédit-bail pour 63 k€)
- Court Terme : 2 457 k€ (composé de découverts autorisés et lignes de crédit pour 1 418 k€ et de parts à moins d'un an sur les emprunts à LT et dettes de crédit-bail pour 1 039 k€)

La décomposition des dettes financières par nature et maturité est la suivante :

| Société | Banque | Nature | Montant initial (K€) | Montant (K€) au 30/06/2016 | < 1 an | > 1 an |
|--------------------------|--------------------|---------------------------------|----------------------|----------------------------|--------------|--------------|
| Kindy SA | CIC Nord Ouest | Emprunt | 1 900 | 1 360 | 374 | 985 |
| Kindy SA | Crédit du Nord | Emprunt | 500 | 364 | 99 | 266 |
| Kindy SA | Caisse d'Epargne | Emprunt | 250 | 187 | 49 | 138 |
| Kindy SA | Région Picardie | Emprunt | 300 | 225 | 60 | 165 |
| Kindy SA | Banques Populaires | Emprunt | 350 | 322 | 68 | 254 |
| Kindy Bloquert | BPI | Emprunt | 300 | 300 | 15 | 285 |
| Kindy Bloquert | LCL | Emprunt | 300 | 204 | 75 | 129 |
| Kindy Bloquert | Palatine | Emprunt | 500 | 379 | 99 | 280 |
| Kindy Bloquert | Oseo | Emprunt | 400 | 171 | 84 | 87 |
| Kindy Bloquert | Région Picardie | Emprunt | 150 | 23 | 23 | 0 |
| Kindy Bloquert | Coface | Assurance prospection | 24 | 24 | 0 | 24 |
| Kindy Bloquert | BPI | Avance conditionnée | 56 | 9 | 9 | 0 |
| GBB | Coface | Assurance prospection | 24 | 24 | 0 | 24 |
| | | Autres | | 8 | 8 | |
| Emprunts | | | | 3 599 | 961 | 2 638 |
| Kindy Bloquert | | Crédit bail machine à tricoter | | 92 | 46 | 46 |
| Kindy Bloquert | | Crédit bail fromage et finition | | 27 | 27 | 0 |
| Kindy Bloquert | | Crédit bail manutention | | 22 | 5 | 17 |
| Emprunts CB | | | | 140 | 77 | 63 |
| Kindy SA | Banques Populaires | Découvert autorisé | | 437 | 437 | 0 |
| Kindy Bloquert | Caisse d'Epargne | Découvert autorisé | | 194 | 194 | 0 |
| Kindy Bloquert | LCL | Découvert autorisé | | 118 | 118 | 0 |
| | | Autres | | 20 | 20 | 0 |
| Découverts | | | | 768 | 768 | 0 |
| Kindy Bloquert | GE Capital | Crédit renouvelable | | 650 | 650 | 0 |
| Ligne Court terme | | | | 650 | 650 | 0 |
| Totaux | | | | 5 157 | 2 457 | 2 700 |

La ligne de crédit auprès de GE Factofrance est renouvelée annuellement. Elle s'élève à 650 k€ au 30 juin 2016 et fait l'objet de tirages mensuels.

Le Groupe bénéficie également de découverts autorisés par ses partenaires bancaires pour un montant de 800 k€. Ils sont utilisés à hauteur de 748 k€ au 30 juin 2016.

| Banque | Découverts utilisés (K€) | Lignes de crédit (K€) | Échéances |
|--------------------|--------------------------|-----------------------|------------|
| GE Factofrance | | 650 | 12-mars-17 |
| LCL | 118 (1) | | |
| Caisse d'Epargne | 194 (2) | | |
| Banques Populaires | 437 (3) | | |
| Autres | 20 | | |
| Total | 768 | 650 | |

(1) découvert autorisé au LCL : 100 K€

(2) découvert autorisé à la CE : 250 K€

(3) découvert autorisé aux Banques Populaires : 450 K€

En contrepartie de ses dettes financières, le Groupe dispose d'un montant de trésorerie disponible au 30 juin 2016 de 1 541 k€ (3 645 k€ au 30 juin 2015).

L'endettement financier net ressort à 3 616 k€ au 30 juin 2016 contre 1 770 k€ au 30 juin 2015, en augmentation de 1 846 k€.

| Endettement financier net | 30 juin 2016 (K€) | 30 juin 2015 (K€) |
|-------------------------------|----------------------|----------------------|
| Endettement Fin LT | 2 700 | 3 503 |
| Endettement Fin CT | 2 457 | 1 913 |
| (Trésorerie & Eq) | (1 541) | (3 645) |
| Endettement Fin Net CT | 916 | (1 732) |
| Endettement Fin Net | 3 616 | 1 770 |

La progression de l'endettement financier net et l'avertissement sur les résultats publié en juin 2016 ont conduit le Groupe à se rapprocher de ses partenaires bancaires.

Dans ce contexte, le Groupe a entamé des discussions avec l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Une réunion a eu lieu le 27 septembre 2016 au cours de laquelle les banques ont accepté de maintenir les découverts jusqu'à début janvier 2017, dans un premier temps.

Le Groupe s'est engagé à étudier toutes les options et à rechercher de nouvelles solutions de financement, complémentaires, permettant de garder la confiance des banques et maintenir les découverts autorisés.

Sur cette base les comptes consolidés ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la direction a retenu comme hypothèse la plus probable, la réussite des discussions avec ses partenaires financiers, il existe de fait une incertitude quant à leur issue. En cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

4.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

> Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux fixe

Une variation des taux d'intérêt de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de ± 18 k€. Compte tenu de la faible sensibilité du Groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêt sont les suivants :

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|-------------|------------|
| Placements monétaires à court terme | 500 | 1 500 |
| Provision départ à la retraite et médail du travail | -429 | -501 |
| Lignes de crédit | -650 | -800 |
| POSITION NETTE | -579 | 199 |

> Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le HK dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en autres éléments du résultat global.

Du fait de l'origine asiatique d'une part de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement

le dollar américain. Le Groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme) en dollar américain. Le gain de change latent au 30/06/2016 s'élève 6 k€.

4.4. Contentieux

Cette information est donnée au paragraphe 1.1 « Faits majeurs de la période » (« F - Annexe au bilan et compte de résultat consolidés au 30 juin 2016 »).

5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

| Sociétés consolidées | Pays / N° Siren | Adresse | % de contrôle | % d'intérêts | Méthode de consolidation |
|----------------------|---------------------|----------------|---------------|--------------|--------------------------|
| Kindy S.A. | France 379402191 | Moliens (60) | 100.00 | 100.00 | IG |
| Kindy Bloquert | France 525620159 | Moliens (60) | 99.70 | 99.70 | IG |
| SCI Bloquert | France 431430875 | Moliens (60) | 100.00 | 99.97 | IG |
| BSS | France 432081867 | Moliens (60) | 100.00 | 100.00 | IG |
| GBB | France 489970269 | Beaupréau (49) | 100.00 | 100.00 | IG |
| EURL APOLLO | France 533521480 | Beaupréau (49) | 100.00 | 100.00 | IG |
| The Socks Legende | France 509203063 | Moliens (60) | 100.00 | 100.00 | IG |
| The Socks Office | France 479454902 | Moliens (60) | 100.00 | 100.00 | IG |
| Euro China Socks | Chine | | 100.00 | 100.00 | IG |

IG= intégration globale

ME = Mise en équivalence

6. NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

6.1. Goodwill

| | 30/06/2015 | Acquisitions | Cessions | 30/06/2016 |
|---------------------------------|------------|--------------|----------|------------|
| Valeurs brutes | 3 063 | | | 3 063 |
| Amortissements et dépréciations | -2 195 | | | -2 195 |
| Valeurs nettes | 868 | - | - | 868 |

| | 30/06/2014 | Acquisitions | Cessions | 30/06/2015 |
|---------------------------------|------------|--------------|----------|------------|
| Valeurs brutes | 3 063 | | | 3 063 |
| Amortissements et dépréciations | -2 195 | | | -2 195 |
| Valeurs nettes | 868 | - | - | 868 |

La valeur nette du goodwill correspond à celle du fonds de commerce de Kindy Bloquert.

6.2. Autres immobilisations incorporelles

Décomposition et variations des valeurs brutes

| | 30/06/2015 | Acquisitions / Mise en services | Cessions | Transferts | 30/06/2016 |
|---------------------------------|--------------|---------------------------------------|----------|------------|--------------|
| Marques (1) & fonds de commerce | 4 780 | | | | 4 780 |
| Logiciels | 1 951 | 28 | - | 200 | 1 779 |
| Totaux | 6 731 | 28 | - | 200 | 6 559 |

| | 30/06/2014 | Acquisitions / Mise en services | Cessions | Transferts | 30/06/2015 |
|---------------------------------|--------------|---------------------------------------|----------|------------|--------------|
| Marques (1) & fonds de commerce | 4 780 | | | | 4 780 |
| Logiciels | 1 524 | 156 | | 271 | 1 951 |
| Totaux | 6 304 | 156 | - | 271 | 6 731 |

⁽¹⁾ Détail des marques figurant au bilan : Kindy, Kundry, Stem et Achile acquise en avril 2012

Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

| | 30/06/2015 | Dotations | Reprises | 30/06/2016 |
|---------------|--------------|------------|----------|--------------|
| Marques | 86 | | | 86 |
| Logiciels | 1 411 | 130 | | 1 541 |
| Totaux | 1 497 | 130 | - | 1 627 |

| | 30/06/2014 | Dotations | Reprises | 30/06/2015 |
|---------------|--------------|-----------|----------|--------------|
| Marques | 86 | | | 86 |
| Logiciels | 1 330 | 81 | | 1 411 |
| Totaux | 1 416 | 81 | - | 1 497 |

Les marques dépréciées sont les marques Kundry et Stem (dépréciation à 100 %).

6.3. Immobilisations corporelles

Décomposition et variations des valeurs brutes

| | 30/06/2015 | Acquisitions | Cessions / Mises en services | Impacts de change | Variations de périmètre | 30/06/2016 |
|--------------------------------------|---------------|--------------|------------------------------------|----------------------|----------------------------|---------------|
| Constructions | 4 863 | 21 | | | | 4 884 |
| Installations techniques & matériels | 4 142 | 26 | | | | 4 168 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 165 | 74 | -4 | | | 1 236 |
| Totaux | 10 170 | 122 | -4 | 0 | 0 | 10 289 |

| | 30/06/2014 | Acquisitions | Cessions / Mises en services | Impacts de change | Variations de périmètre | Transferts | 30/06/2015 |
|--------------------------------------|---------------|--------------|------------------------------------|----------------------|----------------------------|-------------|---------------|
| Constructions | 4 827 | 65 | | | -29 | | 4 863 |
| Installations techniques & matériels | 4 228 | 143 | | 8 | -237 | | 4 142 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 369 | 105 | -24 | | -14 | -271 | 1 165 |
| Totaux | 10 424 | 313 | -24 | 8 | -280 | -271 | 10 170 |

Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

| | 30/06/2015 | Dotations | Reprises | Impacts de change | Variations de périmètre | 30/06/2016 |
|--------------------------------------|--------------|------------|----------|----------------------|----------------------------|--------------|
| Constructions | 4 235 | 44 | | | | 4 279 |
| Installations techniques & matériels | 3 015 | 116 | | | | 3 131 |
| Autres immobilisations corporelles | 871 | 65 | | | | 936 |
| Totaux | 8 121 | 225 | 0 | 0 | 0 | 8 346 |

| | 30/06/2014 | Dotations | Reprises | Impacts de change | Variations de périmètre | 30/06/2015 |
|--------------------------------------|--------------|------------|------------|----------------------|----------------------------|--------------|
| Constructions | 4 203 | 41 | | | -9 | 4 235 |
| Installations techniques & matériels | 2 973 | 117 | | 6 | -81 | 3 015 |
| Autres immobilisations corporelles | 842 | 60 | -20 | 0 | -11 | 871 |
| Totaux | 8 018 | 218 | -20 | 6 | -101 | 8 121 |

6.4. Autres actifs non courants

| | 30/06/2015 | Acquisitions | Diminutions / Cessions | Impacts de change | 30/06/2016 |
|------------------------------------|------------|--------------|---------------------------|----------------------|------------|
| Autres immobilisations financières | 178 | 202 | -167 | 0 | 213 |
| Amortissement / dépréciations | 0 | | | | 0 |
| Totaux | 178 | 202 | -167 | 0 | 213 |

| | 30/06/2014 | Acquisitions | Diminutions / Cessions | Impacts de change | 30/06/2015 |
|------------------------------------|------------|--------------|---------------------------|----------------------|------------|
| Autres immobilisations financières | 171 | | -16 | 23 | 178 |
| Amortissement / dépréciations | 0 | | | | 0 |
| Totaux | 171 | 0 | -16 | 23 | 178 |

Les autres actifs non courants se décomposent ainsi :

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--------------------------|------------|------------|
| Dépôts et cautionnements | 138 | 133 |
| Contrat de liquidité | 71 | 41 |
| Divers | 4 | 4 |
| TOTAUX | 213 | 178 |

6.5. Dépréciations d'actifs

Pour le calcul des dépréciations d'actifs corporels et incorporels, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent une période de 3 ans. Au-delà de cette période, il est calculé un flux de trésorerie normatif avec taux de croissance à long terme nul (comme l'exercice précédent). Des tests de sensibilité sur la base d'une variation du taux d'actualisation de 1 point ont été effectués. Les résultats de ces tests sont synthétisés dans le tableau suivant :

> UGT Pôle chaussette

| Taux d'actualisation | 8,00% | 9,00% | 10,00% | 11,00% | 12,00% |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| Valeur d'utilité de l'UGT en K€ | 15 229 | 13 311 | 11 780 | 10 530 | 9 490 |
| Taux de croissance infini = 0 | | | | | |
| Valeur nette comptable des actifs attachés à l'UGT | 7 728 | 7 728 | 7 728 | 7 728 | 7 728 |
| Dépréciation éventuelle | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

> UGT Pôle chaussure

| Taux d'actualisation | 8,00% | 9,00% | 10,00% | 11,00% | 12,00% |
|--|-------|-------|--------|--------|--------|
| Valeur d'utilité de l'UGT en K€ | 8 116 | 7 030 | 6 166 | 5 462 | 4 878 |
| Taux de croissance infini = 0 | | | | | |
| Valeur nette comptable des actifs attachés à l'UGT | 4 714 | 4 714 | 4 714 | 4 714 | 4 714 |
| Dépréciation éventuelle | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

6.6. Actifs d'impôt non courants

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| <u>Actifs d'impôt différés</u> | | |
| Reports de déficits fiscaux (1) | 999 | 1 614 |
| Congés payés | 151 | 177 |
| Autres avantages du personnel | 137 | 158 |
| Autres différences temporelles | 140 | 121 |
| Totaux | 1 427 | 2 070 |

(1) Les déficits du Groupe sont activés à due concurrence des bénéfices taxables des 3 exercices de visibilité du business plan. Le solde d'impôt différé actif non activé sur les déficits s'élève à 3.302k€ au 30 juin 2016.

6.7. Stocks

| Stocks au 30/06/2016 | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette |
|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Matières premières | 2 623 | -549 | 2 074 |
| Produits intermédiaires et finis | 6 401 | -81 | 6 320 |
| Totaux | 9 024 | -630 | 8 394 |

| Stocks au 30/06/2015 | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette |
|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Matières premières | 2 560 | -174 | 2 386 |
| Produits intermédiaires et finis | 6 621 | -20 | 6 601 |
| Totaux | 9 181 | -194 | 8 987 |

6.8. Créances clients et autres débiteurs

| Créances clients au 30/06/2016 | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Clients et comptes rattachés | 5 437 | -132 | 5 305 |
| Totaux | 5 437 | -132 | 5 305 |

| Créances clients au 30/06/2015 | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Clients et comptes rattachés | 7 053 | -154 | 6 899 |
| Totaux | 7 053 | -154 | 6 899 |

6.9. Autres actifs courants

| | Valeurs brutes | Provisions | Valeurs Nettes 30/06/2016 | Valeurs Nettes 30/06/2015 |
|---------------------------------|----------------|------------|------------------------------|------------------------------|
| Créances sociales | 42 | 0 | 42 | 40 |
| Créances fiscales à court terme | 397 | 0 | 397 | 585 |
| Crédit d'impôt recherche | 356 | 0 | 356 | 129 |
| Acomptes sur commandes en cours | 133 | 0 | 133 | 170 |
| Débiteurs divers | 39 | 0 | 39 | 257 |
| Charges constatées d'avance | 820 | 0 | 820 | 903 |
| Totaux | 1 787 | 0 | 1 787 | 2 084 |

6.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| Dépôts à terme | 500 | 1 500 |
| Caisse et comptes courants | 1041 | 2 145 |
| Totaux | 1 541 | 3 645 |

6.11. Capitaux propres

Le capital social est composé de 2 801 450 actions intégralement libérées d'une valeur nominale 2,50 €.

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Nombre de titres à l'ouverture | 2 801 450 |
| Augmentation de capital | - |
| Diminution de capital | - |
| Nombre de titres à la clôture | 2 801 450 |
| Nominal de l'action | 2,50 |
| Montant du capital social | 7 003 625 |

> Actions propres :

| | Actions détenues en direct | | Actions détenues via un contrat de liquidité | |
|--|----------------------------|------------------|--|------------------|
| | Valeur comptable | Nombre d'actions | Valeur comptable | Nombre d'actions |
| Nombre de titres à l'ouverture | 200 | 22 607 | 61 | 16 780 |
| Achats d'actions | | | 275 | 75 758 |
| Ventes d'actions | | | -252 | -66 923 |
| Actifs financiers à la valeur comptable | 200 | 22 607 | 84 | 25 615 |

Au 30 juin 2016, les actions détenues par la société Kindy S.A. en autocontrôle, en direct et par l'intermédiaire du contrat de liquidité, représentaient 1,72 % du capital.

6.12. Provisions à court terme et long terme

| | 30/06/2015 | Dotations | Reprises utilisées | 30/06/2016 |
|-------------------------------------|------------|------------|--------------------|------------|
| Litiges | 57 | 141 | -168 | 30 |
| Autres risques | 0 | 141 | | 141 |
| Total provisions court terme | 57 | 282 | -168 | 171 |
| Engagement de retraite | 476 | 164 | -230 | 410 |
| Médaille du travail | 25 | 1 | -6 | 20 |
| Total provisions long terme | 501 | 165 | -236 | 430 |
| Total provisions | 558 | 447 | -404 | 602 |

| | 30/06/2014 | Dotations | Reprises utilisées | 30/06/2015 |
|-------------------------------------|------------|------------|--------------------|------------|
| Litiges | 70 | 21 | -34 | 57 |
| Autres risques | 5 | | -5 | 0 |
| Total provisions court terme | 75 | 21 | -39 | 57 |
| Engagement de retraite | 544 | 180 | -248 | 476 |
| Médaille du travail | 27 | 2 | -4 | 25 |
| Total provisions long terme | 571 | 182 | -252 | 501 |
| Total provisions | 646 | 203 | -291 | 558 |

Engagements de retraite

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|------------|------------|
| Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture | 565 | 543 |
| Coût des services rendus dans l'exercice | -27 | -11 |
| Coût financier de l'exercice | 12 | 14 |
| Couverture bancaire | -84 | -89 |
| Pertes (gains) actuarielles | -56 | 18 |
| VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION A LA CLOTURE | 410 | 475 |

| Hypothèses actuarielles | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|------------|------------|
| Taux d'actualisation | 1,05% | 2,06% |
| Taux d'augmentation future des salaires | 1,89% | 1,23% |
| Turnover | 10,82% | 6,23% |

Une variation du taux d'actualisation de moins 0,50 % aurait entraîné un impact négatif sur les capitaux propres de -20 k€. Une variation de + 0,50 % du taux d'actualisation aurait entraîné un impact positif sur les capitaux propres de +18 k€.

6.13. Passifs non courants

| | Solde au 30/06/2015 | Augmentation (souscription / dotation) | Diminutions (remboursements / reprises) | Solde au 30/06/16 |
|---|------------------------|--|---|-------------------|
| Emprunts et dettes financières à long terme | 3 503 | 446 | -1 248 | 2 700 |
| Impôt différés | 1 826 | 102 | | 1 927 |
| provision à long terme | 503 | 164 | -237 | 430 |
| Autres passifs non courant | 0 | | | 0 |
| TOTAUX | 5 831 | 711 | -1 485 | 5 057 |

Parmi les dettes financières en location-financement figure 6 contrats de crédit-bail.

| | Solde au 30/06/2014 | Augmentation (souscription / dotation) | Diminutions (remboursements / reprises) | Solde au 30/06/2015 |
|---|------------------------|--|---|------------------------|
| Emprunts et dettes financières à long terme | 727 | 4 166 | -1 390 | 3 503 |
| Impôt différés | 1 709 | 117 | | 1 826 |
| Provision à long terme | 571 | 182 | -252 | 502 |
| Autres passifs non courant | 329 | | -329 | 0 |
| TOTAUX | 3 336 | 4 465 | -1 971 | 5 831 |

6.14. Dettes fournisseurs

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Dettes fournisseurs | 6477 | 7 177 |
| Total | 6 477 | 7 177 |

6.15. Passifs financiers courants

| | Solde au 30/06/2016 | Solde au 30/06/2015 |
|--|------------------------|------------------------|
| Billets de trésorerie et crédits de campagne | 650 | 800 |
| Partie courante des emprunts non courants | 1 039 | 1 101 |
| Découverts bancaires | 768 | 11 |
| Instruments dérivés | | - |
| TOTAUX | 2 457 | 1 912 |

6.16. Autres passifs courants

| Autres passifs courants | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|-------------------------|--------------|--------------|
| Dettes sociales | 1 768 | 2 307 |
| Dettes fiscales | 491 | 674 |
| Moratoires en cours | 0 | 329 |
| Clients créditeurs | 745 | 1 068 |
| Dettes diverses | 99 | 58 |
| TOTAUX | 3 103 | 4 436 |

6.17. Activités abandonnées

Au 30 juin 2016, le Groupe n'identifie pas d'activité abandonnée.

6.18. Corrections d'erreurs

Aucune correction d'erreur n'a été constatée par le Groupe sur l'exercice clos au 30 juin 2016.

7. NOTES SUR L'ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

7.1. Chiffre d'affaires

7.1.1. Par marque

| Marques | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|-------------------|---------------|---------------|
| Kindy | 16 178 | 19 973 |
| GBB | 10 605 | 13 650 |
| BSS | 2 540 | 2 960 |
| ECS | 2 727 | 1 093 |
| The Socks Legende | 292 | 1 020 |
| Total | 32 342 | 38 696 |

7.1.2. Par secteur géographique

| Secteur géographique | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|----------------------|---------------|---------------|
| France | 31 016 | 36 886 |
| CEE et Export | 1 325 | 1 810 |
| Total | 32 342 | 38 696 |

7.2. Charges de personnel

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|---------------|---------------|
| Salaires et traitements | -5 648 | -6 341 |
| Charges sociales | -2 327 | -2 533 |
| Provisions retraite & médailles du travail | 71 | 70 |
| Participation et intéressement | 77 | -77 |
| Transfert de charges | 119 | 75 |
| Total | -7 708 | -8 806 |

7.3. Charges externes

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|------------------|---------------|---------------|
| Charges externes | -5 711 | -5 756 |
| Total | -5 711 | -5 756 |

Les charges externes sont constituées des éléments suivants :

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|------------------------|---------------|---------------|
| Transport | -788 | -902 |
| Matières & Fournitures | -877 | -950 |
| Honoraires | -935 | -839 |
| Publicité | -741 | -643 |
| Frais de déplacement | -458 | -504 |
| Loyers immobiliers | -323 | -376 |
| Autres | -1 588 | -1 542 |
| Total | -5 711 | -5 756 |

7.4. Autres produits et charges opérationnels

7.4.1. Courants

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|-------------|-------------|
| Charges exceptionnelles de personnel et restructurations | -607 | -544 |
| Sortie de périmètre | 0 | -108 |
| Cessions d'actifs | -108 | |
| Autres | -86 | -62 |
| Total | -801 | -714 |

7.4.2. Non courants

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|-------------|-------------|
| Charges exceptionnelles de personnel et restructurations | -607 | -544 |
| Sortie de périmètre | 0 | -108 |
| Cessions d'actifs | -108 | |
| Autres | -86 | -62 |
| Total | -801 | -714 |

7.5. Coût de l'endettement financier net

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--------------------------------|------------|------------|
| Intérêts et produits assimilés | 5 | 14 |
| Total | 5 | 14 |

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|------------------------------|-------------|-------------|
| Intérêts & charges assimilés | -334 | -436 |
| Total | -334 | -436 |

| | | |
|---------------------------|-------------|-------------|
| Coût financier net | -329 | -421 |
|---------------------------|-------------|-------------|

7.6. Autres produits et charges financiers

Autres charges financières

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Différences négatives de change | -49 | -74 |
| Dépréciation / instruments financiers | -9 | |
| Total | -58 | -74 |

Autres produits financiers

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|------------------------------------|------------|------------|
| Différences positives de change | 11 | 78 |
| Autres intérêts et produits assim. | 23 | 52 |
| Total | 34 | 130 |

7.7. Frais de recherche et développement

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charges. Ils sont essentiellement composés des frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité.

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---------------------------|------------|------------|
| Charges de personnel | 17 | 27 |
| Charges de sous traitance | 3 | 7 |
| Frais de fonctionnement | 64 | 67 |
| Autres | 110 | 104 |
| Total | 194 | 205 |

7.8. Charges d'impôt

Typologie de la charge d'impôt

Les sociétés intégrées fiscalement sont les sociétés Kindy S.A., Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende SAS et GBB S.A.S.

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|----------------|-------------|------------|
| Impôt exigible | 0 | 0 |
| Impôt différé | -743 | -93 |
| Total | -743 | -93 |

Voir note 6.6 au sujet de la réactivation des impôts différés sur les déficits reportables.

Taux d'impôt effectif

La réconciliation de la charge d'impôt a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur en France soit 33,33 %.

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|---------------|-------------|
| Résultat net consolidé (part du groupe) | -3 505 | 720 |
| Charge d'impôt consolidée (exigible et différé) | 743 | 93 |
| Minoritaires | -4 | 1 |
| Résultat consolidé avant impôt | -2 766 | 814 |
| Taux théorique (taux courant applicable à la société) | 33,33% | 33,33% |
| Charge fiscale théorique | 922 | -271 |
| Ecart de taux sociétés étrangères | -51 | -12 |
| Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées | -1 025 | -96 |
| Reprise d'impôt différé actif | -615 | |
| Différences permanentes | -152 | -12 |
| Crédit d'impôts | 177 | 133 |
| Effet des variations de périmètre | | 165 |
| Charge fiscale avant crédit d'impôt | -743 | -93 |
| Taux effectif d'impôt | 26,85% | -11,46% |

7.9. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net (part du Groupe) corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres. Le Groupe ne détient pas d'instruments dilutifs ni au 30/06/2016, ni au 30/06/2015.

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|----------------|---------------|
| Résultat net - part du Groupe | -3 505 | 720 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulations | 2 753 | 2 762 |
| Résultat net par action | -1,27 € | 0,26 € |

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. Engagements hors bilan

> Engagements reçus

Néant

> Engagements donnés

| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|--------------|--------------|
| Dettes garanties par des sûretés réelles (2) | 2 000 | 2 000 |
| Lettre de blocage compte courant d'associés | - | - |
| Cautions personnelle et solidaire (1) | 2 150 | 2 590 |
| Cautions personnelle simple (1) | - | - |
| Cautions personne morale (1) | | |
| Nantissement sur la marque Kindy | - | - |
| Autre nantissement | | 50 |
| TOTAUX | 4 150 | 4 640 |

(1) Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende, Apollo et G.B.B

(2) Gage Auxiga sur une partie des stocks de Kindy Bloquert pour garantir la ligne de crédit court terme GE Factofrance de 650 k€

8.2. Effectifs du Groupe (Equivalent Temps Plein)

| Répartition par pôle | Effectif ETP | |
|---------------------------|--------------|------------|
| | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
| Pôle chaussette | 114 | 123 |
| Pôle chaussures | 45 | 49 |
| Effectif consolidé | 159 | 172 |

L'effectif du Groupe en nombre de personnes est de 169 au 30 juin 2016 (181 au 30 juin 2015).

8.3. Transactions avec les parties liées

> Opérations avec les principaux dirigeants et parties liées

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction, et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. A ce titre, les dirigeants constituant des parties liées sont les membres du Directoire, au nombre de 2, et les membres du Conseil de surveillance, au nombre de 4.

> Rémunérations

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants qui ont été comptabilisés en charge de l'exercice considéré, s'établit comme suit :

| En milliers d'euros | Notes | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--------------------------------------|-------|------------|------------|
| Compte de résultat | | | |
| Avantages à court terme | (1) | 375 | 372 |
| Avantages à long terme | (2) | | |
| Avantages postérieurs à l'emploi | (3) | | |
| Jetons de présence | | 28 | 28 |
| Cotisations aux régimes sociaux | (4) | 165 | 147 |
| TOTAL COMPTABILISE EN CHARGES | | 568 | 547 |
| Bilan | | | |
| Cotisations aux régimes sociaux | | 47 | 30 |
| TOTAL FIGURANT AU BILAN | | 47 | 30 |

- (1) Avantages à court terme : Il s'agit des rémunérations brutes, congés payés, intéressement et primes (s'ils sont payables dans les 12 mois) versés au titre de chacun des exercices relatés, ainsi que les avantages monétaires (voitures, logement...). Ces montants incluent les parties fixes et variables.
- (2) Avantages à long terme : Ils comprennent les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés et médailles du travail, intéressement et primes différés.
- (3) Avantages postérieurs à l'emploi : Ils désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de fin de contrat de travail) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.
- (4) Cotisations aux régimes sociaux : Ce montant comprend l'ensemble des cotisations sociales patronales acquittés au titre des avantages à court terme visés ci-dessus. Les dirigeants bénéficient des régimes légaux conventionnels au même titre que l'ensemble des cadres du groupe.

> Opérations avec les filiales

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats/ventes de biens ou services
- Contrat de licences
- Management fees
- Location de locaux
- Comptes courants

8.4. Honoraires versés aux Commissaires aux Comptes

| | 2015/2016 | | | | 2014/2015 | | | |
|---|---------------|-------------|---------------------|-------------|---------------|-------------|---------------------|-------------|
| | KPMG S.A. | | Deloitte & associés | | KPMG S.A. | | Deloitte & associés | |
| | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % |
| Audit | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification | 43 | 100% | 49 | 100% | 86 | 99% | 15 | 100% |
| <i>Dont Kindy SA (holding)</i> | 20 | 47% | 20 | 41% | 25 | 29% | 15 | 100% |
| <i>Dont filiales intégrées</i> | | | | | | | | |
| <i>globalement</i> | 23 | 53% | 29 | 59% | 61 | 70% | | 0% |
| Missions accessoires | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| Autres prestations | 0 | 0% | 0 | 0% | 1 | 1% | 0 | 0% |
| TOTAL | 43 | 100% | 49 | 100% | 87 | 100% | 15 | 100% |

9. INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS

Compte de résultat par secteur opérationnel au 30 juin 2016 (en k€)

| Secteurs opérationnels | Pôle chaussures | Pôle chaussettes | Interpôle | 30/06/2016 |
|-------------------------------|-----------------|------------------|-----------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 10 605 | 22 561 | -825 | 32 342 |
| Résultat opérationnel courant | -957 | -656 | | -1 612 |
| Résultat opérationnel | -1 177 | -1 236 | | -2 414 |
| Résultat net consolidé | -1 295 | -2 214 | | -3 509 |
| Résultat net part du groupe | -1 295 | -2 210 | | -3 504 |
| Résultat net hors groupe | | -4 | | -4 |

Bilan par secteur opérationnel au 30 juin 2016 (en k€)

| Secteurs opérationnels | Pôle chaussures | Pôle chaussettes | Interpôle | Total |
|------------------------|-----------------|------------------|---------------|---------------|
| Actifs non courants | 470 | 11 014 | -2 100 | 9 384 |
| Actifs courants | 7 521 | 15 542 | -6 036 | 17 028 |
| Total actif | 7 992 | 26 556 | -8 136 | 26 412 |
| Capitaux propres | -773 | 12 021 | -2 100 | 9 148 |
| Passifs non courants | 5 477 | 4 944 | -5 364 | 5 057 |
| Passifs courants | 3 288 | 9 591 | -672 | 12 208 |
| Total passif | 7 992 | 26 556 | -8 136 | 26 412 |

Compte de résultat par secteur opérationnels au 30 juin 2015 (en k€)

| Secteurs opérationnels | Pôle chaussures | Pôle chaussettes | Interpôle | 30/06/2015 |
|-------------------------------|-----------------|------------------|-----------|------------|
| Chiffre d'affaires | 13 650 | 25 677 | -631 | 38 696 |
| Résultat opérationnel courant | 550 | 1 344 | | 1 894 |
| Résultat opérationnel | 406 | 774 | | 1 180 |
| Résultat net consolidé | 313 | 408 | | 721 |
| Résultat net part du groupe | 313 | 407 | | 720 |
| Résultat net hors groupe | | 1 | | 1 |

Bilan par secteur opérationnel au 30 juin 2015 (en k€)

| Secteurs opérationnels | Pôle chaussures | Pôle chaussettes | Interpôle | Total |
|------------------------|-----------------|------------------|---------------|---------------|
| Actifs non courants | 719 | 11 782 | -2 100 | 10 401 |
| Actifs courants | 8 879 | 18 097 | -5 362 | 21 614 |
| Total actif | 9 598 | 29 879 | -7 462 | 32 015 |
| Capitaux propres | 447 | 14 255 | -2 100 | 12 602 |
| Passifs non courants | 5 433 | 5 571 | -5 173 | 5 831 |
| Passifs courants | 3 717 | 10 054 | -189 | 13 582 |
| Total passif | 9 597 | 29 880 | -7 462 | 32 015 |

X Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « 2.2 Bases de préparation des états financiers » aux comptes consolidés.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans les notes 3.5 et 3.8 aux états financiers « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6.5 « Dépréciations d'actifs » aux états financiers donne une information appropriée.
- La société a procédé à l'activation d'une partie de ses déficits fiscaux reportables en avant selon les modalités décrites dans les notes 3.16 « Impôt sur le résultat » et 6.6 « Actifs d'impôt non courants » aux états financiers. Nous avons examiné les modalités d'activation d'une partie de l'économie d'impôt liée aux déficits fiscaux reportables compte tenu des hypothèses de bénéfices futurs attendus et nous nous sommes assurés que la dite note donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 24 novembre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 24 novembre 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Simon Lubais
Associé

Alexis Levasseur
Associé

XI Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de trésorerie

- Nature et objet :
Convention de trésorerie entre la société Kindy S.A. et les sociétés Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S et GBB SAS et The Stocks Office S.A.S.
- Modalités :
Les avances en compte courant au profit de votre société s'élèvent au 30 juin 2016 à:
 - Kindy Bloquert S.A. € 8 565 167
 - The Socks Legende S.A.S € 955 449
 - BSS S.A.S. € 937 705
 - The Socks Office SAS € 57 601

Les avances en compte courant par votre société au 30 juin 2016 s'élèvent à € 5 328 541 au profit de la société GBB S.A.S.

Aucun intérêt n'a été facturé à votre société au 30 juin 2016.

Convention d'intégration fiscale

- Nature et objet :
Convention d'intégration fiscale avec les sociétés Kindy Bloquert S.A, BSS. S.A.S., The Socks Legende S.A.S., The Socks Office S.A.S., GBB S.A.S. et APOLLO EURL.
- Modalités :
La convention d'intégration fiscale retient le principe de parfaite neutralité fiscale du régime d'intégration.

Convention de prestations de services

- Nature et objet :
Convention de prestations de services, notamment sur le plan administratif comptable juridique et fiscal, avec les sociétés Kindy Bloquert S.A., SCI Bloquert, BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S., The Socks Office S.A.S. et GBB S.A.S.
- Modalités :
Les modalités et les montants facturés par Kindy S.A. aux sociétés du groupe sont détaillés dans le tableau ci-après :



| Sociétés facturées | Modalités de la convention | Produits comptabilisés (en €) |
|---|---|---|
| Kindy Bloquert S.A. / BSS S.A.S. / The Socks Legende SAS. / The Socks Office SAS. / GBB S.A.S./ | Refacturation des frais de Kindy S.A. aux sociétés Kindy Bloquert S.A, BSS S.A.S, The Socks Legende SAS, The Socks Office SAS et GBB S.A.S selon la clé de répartition suivante : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proportionnellement à leur chiffre d'affaires hors groupe respectif ▪ Proportionnellement à leur effectif total respectif | 1 336 659 (Kindy Bloquert S.A.) 226 045 (BSS S.A.S.) 567 386 (GBB S.A.S.) 17 930 (The Socks Legende SAS) 56 433 (The Socks Office SAS) |
| SCI Bloquert | Forfait | 1 526 |

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 24 novembre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 24 novembre 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Simon Lubais
Associé

Alexis Levasseur
Associé

XII Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Kindy SA.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Kindy S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.



Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 24 novembre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 24 novembre 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Simon Lubais
Associé

Alexis Levasseur
Associé

XIII Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2016¹

A- BILAN ACTIF

| Rubriques | Montant brut | Amort. Prov. | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Capital souscrit non appelé I | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | | | |
| Frais d'établissement | | | | |
| Frais de développement | | | | |
| Concessions, brevets, droits similaires | 24 000 | 24 000 | | |
| Fonds commercial (1) | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | |
| Avances, acomptes immob. Incorporelles | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| Terrains | | | | |
| Constructions | 71 777 | 71 777 | | |
| Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles | | | | |
| Immobilisations en cours | | | | |
| Avances et acomptes | | | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | | | | |
| Participations par mise en équivalence | | | | |
| Autres participations | 30 762 380 | 16 881 958 | 13 880 422 | 15 671 922 |
| Créances rattachées à participations | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts | 45 | | 45 | 45 |
| Autres immobilisations financières | 304 404 | 121 522 | 182 882 | 189 610 |
| TOTAL II | 31 162 606 | 17 099 257 | 14 063 349 | 15 861 578 |
| STOCKS ET EN-COURS | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | | | | |
| En-cours de production de biens | | | | |
| En-cours de production de services | | | | |
| Produits intermédiaires et finis | | | | |
| Marchandises | | | | |
| Avances, acomptes versés/commandes | | | | |
| CREANCES | | | | |
| Créances clients & cptes rattachés | 869 982 | | 869 982 | 252 280 |
| Autres créances | 6 531 024 | | 6 531 024 | 6 357 003 |
| Capital souscrit et appelé, non versé | | | | |
| DIVERS | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | | | | |
| Disponibilités | 507 094 | | 507 094 | 1 992 487 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | | | |
| Charges constatées d'avance | 12 549 | | 12 549 | 33 110 |
| TOTAL III | 7 920 649 | | 7 920 649 | 8 634 881 |
| TOTAL GENERAL (I À VI) | 39 083 255 | 17 099 257 | 21 983 998 | 24 496 460 |
| Renvois: droit bail | Part -1an. | | Part à + 1 an | 6 488 484 |
| N-1 | N-1 | | N-1 | 6 297 449 |

¹ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de Kindy SA figurent en page 112 de ce document

B- BILAN PASSIF

| Rubriques | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|-------------------|-------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital social ou individuel (1) (dont versé : 7003625) | 7 003 625 | 7 003 625 |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport | 2 514 568 | 2 514 568 |
| Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence) | | |
| Réserve légale (3) | 2 031 | |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. Cours) | | |
| Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.) | 38 589 | |
| Report à nouveau | | - 3 760 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) | -1 761 304 | 44 380 |
| Subventions d'investissements | | |
| Provisions réglementées | | |
| TOTAL I | 7 797 509 | 9 558 814 |
| AUTRES FONDS PROPRES | | |
| Produits des émissions de titres participatifs | | |
| Avances conditionnées | | |
| TOTAL II | | |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | |
| Provisions pour risques | 29 802 | 56 647 |
| Provisions pour charges | 71 867 | 81 320 |
| TOTAL III | 101 669 | 137 967 |
| DETTES (4) | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) | 2 907 576 | 2 706 011 |
| Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. Participatifs) | | |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 167 605 | 299 780 |
| Dettes fiscales et sociales | 493 717 | 366 096 |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | | |
| Autres dettes | 10 515 922 | 11 427 789 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | |
| Produits constatés d'avance (4) | | |
| TOTAL IV | 14 084 820 | 14 799 678 |
| Ecart de conversion Passif V | | |
| TOTAL GENERAL (I à V) | 21 983 998 | 24 496 460 |
| Renvois | | |
| (1) Ecart de réévaluation incorporé au capital | | |
| - Réserve spéciale de réévaluation (1959) | | |
| (2) Dont - Ecart de réévaluation libre | | |
| - Réserve de réévaluation (1976) | | |
| (3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme | | |
| (4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an | 1 761 094 | 1 370 630 |
| (5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP | 442 601 | 125 |
| Dettes à plus d'un an | | |
| Dettes à moins d'un an | | |

C- COMPTE DE RESULTAT

| Rubriques | France | Exportation | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|--|------------------|-------------|-------------------|------------------|
| Ventes de marchandises | | | | |
| Production - biens | 229 | | 229 | 115 |
| vendue - services | 2 205 979 | | 2 205 979 | 1 924 882 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES NET | 2 206 208 | | 2 206 208 | 1 924 997 |
| Production stockée | | | | |
| Production immobilisée | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | | |
| Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9) | | | 208 549 | 140 266 |
| Autres produits (1) (11) | | | 2 | 57 |
| TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) I | | | 2 414 760 | 2 065 321 |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane) | | | | |
| Variation de stock (marchandises) | | | | |
| Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane) | | | | |
| Variations de stock (matières premières et approvisionnements) | | | | |
| Autres achats et charges externes (3) (6 bis) | | | 696 107 | 584 085 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | 37 072 | 33 262 |
| Salaires et traitements | | | 684 158 | 635 515 |
| Charges sociales (10) | | | 309 879 | 269 156 |
| DOTATIONS D'EXPLOITATION | | | | |
| Sur immobilisations : - dotations aux amortissements | | | | |
| - dotations aux provisions | | | | |
| Sur actif circulant : dotations aux provisions | | | | |
| Pour risques et charges : dotations aux provisions | | | 155 700 | 141 329 |
| Autres charges (12) | | | 97 870 | 103 633 |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) II | | | 1 980 789 | 1 766 982 |
| 1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) | | | 433 971 | 298 339 |
| OPERATIONS EN COMMUN | | | | |
| Bénéfice attribué ou perte transférée III | | | | |
| Perte supportée ou bénéfice transféré IV | | | | |
| PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Produits financiers de participations (5) | | | | |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) | | | 2 933 | 7 152 |
| Autres intérêts et produits assimilés (5) | | | 21 885 | 37 398 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | 943 500 | |
| Différences positives de change | | | | |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | 1 856 | 7 023 |
| TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V | | | 970 175 | 51 574 |
| Dotations financières aux amortissements et provisions | | | 2 735 000 | |
| Intérêts et charges assimilées (6) | | | 104 768 | 118 267 |
| Différences négatives de change | | | | |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | | | |
| TOTAL DES CHARGES FINANCIERES VI | | | 2 839 768 | 118 267 |
| 2. RESULTAT FINANCIER (V - VI) | | | -1 869 593 | -66 692 |
| 3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI) | | | -1 435 622 | 231 646 |

| Rubriques | 30/06/2016 | 30/06/2015 |
|---|-------------------|------------------|
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion | 10 987 | 444 702 |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital | | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | 167 813 | 34 758 |
| TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7) VII | 178 800 | 479 460 |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) | 396 886 | 681 688 |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital | | |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | 140 968 | 21 112 |
| TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7) VIII | 537 854 | 702 801 |
| 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII) | -359 054 | -223 340 |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX | | |
| Impôts sur les bénéfices X | -33 372 | -36 074 |
| TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) | 3 563 736 | 2 596 356 |
| TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X) | 5 325 040 | 2 551 976 |
| 5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) | -1 761 304 | 44 380 |
| Renvois | | |
| (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme | | |
| (2) Dont produits de locations immobilières | | |
| produits d'exploitation sur exercices antérieurs | | |
| (3) Dont : - Crédit-bail mobilier | | |
| - Crédit-bail immobilier | | |
| (4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs | | |
| (5) Dont produits concernant les entreprises liées | 21 886 | 37 399 |
| (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées | | 2 439 |
| (6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238) | | |
| (9) Dont transferts de charges | 43 396 | 48 132 |
| (10) Dont cotisations pers. exploitant (13) | | |
| (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences | | |
| (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences | | |
| (13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives obligatoires | | |
| (7) Détail des produits et charges exceptionnels | Exercice N | |
| | Charges | Produits |
| <i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i> | | |
| (8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs | Exercice N | |
| | Charges | Produits |
| <i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i> | | |

D- ANNEXE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1. Evénements principaux de l'exercice.

En octobre 2015, Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont été assignées en concurrence déloyale. Le 7 juillet 2016, le dossier a été plaidé auprès du Tribunal de Commerce de Beauvais. Kindy et sa filiale Kindy Bloquert ont fait valoir les éléments sérieux dont elles disposent pour combattre cette action qu'elles estiment abusive. D'ailleurs, une demande indemnitaire a été formulée à l'encontre de la partie adverse sur recommandation des conseils des sociétés.

En décembre 2015, lors de l'Assemblée Générale, Kindy a renouvelé son Conseil de Surveillance pour tenir compte de la nouvelle géographie de son capital, dont les principaux actionnaires sont Philippe Spruch et sa société Diversita (21,1 %), Sigma Gestion (18,3 %) et Amiral Gestion (16,7 %).

Le Conseil de Surveillance qui a suivi a nommé Philippe Spruch en tant que Président. Il succède à Joël Pétillon qui reste au Conseil.

Outre Philippe Spruch et Joël Pétillon, le Conseil de Surveillance est désormais composé de Stéphan Clerjaud, Emmanuelle Duez et Florence Sentilhes.

En avril 2016, à l'issue du Conseil de Surveillance réuni le 5 avril, Nathalie Crouzet a été nommée Présidente du Directoire de Kindy. Elle succède à Thierry Rousseau qui a quitté le Groupe

1.2. Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le Groupe précise qu'en raison de la progression de l'endettement financier net et de l'avertissement sur les résultats publié en juin 2016, il a été conduit à se rapprocher de ses partenaires bancaires afin de pérenniser les moyens de financement de ses opérations et de son développement. Les banques ont accepté de maintenir les découverts jusqu'à début janvier 2017, dans un premier temps.

Le Groupe s'est engagé à étudier toutes les options et à rechercher de nouvelles solutions de financement, complémentaires, permettant de garder la confiance des banques et maintenir les découverts autorisés.

Sur cette base les comptes annuels ont été établis en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Toutefois, même si la direction a retenu comme hypothèse la plus probable, la réussite des discussions avec ses partenaires financiers, il existe de fait une incertitude quant à leur issue. En cas d'issue défavorable, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non appropriée.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Sauf avis contraire, tous les chiffres sont en milliers d'euros.

2.1. Tableau des immobilisations

| | Valeurs brute au 30/06/2015 | Augmentation | Diminution | Valeurs brute au 30/06/2016 |
|---|--------------------------------|--------------|------------|--------------------------------|
| Immobilisations incorporelles | 24 | - | - | 24 |
| Marque Stem | 24 | | | 24 |
| Immobilisation corporelles | 72 | - | - | 72 |
| Installations tech, matériel et outillage | 31 | | | 31 |
| Matériel de bureau et informatique | 41 | | | 41 |
| Immobilisations financières | 31 074 | 23 | 31 | 31 066 |
| Participations | 30 762 | | - | 30 762 |
| Autres immobilisations financières | 312 | 23 | 31 | 304 |
| TOTAL IMMOBILISATIONS | 30 170 | 23 | 31 | 31 162 |

2.2. Tableau des amortissements sur actifs immobilisés

| | Montant des amortissements au 30/06/2015 | Augmentation | Diminution | Montant des amortissements au 30/06/2016 |
|------------------------------------|--|--------------|------------|--|
| Immobilisations incorporelles | - | - | - | - |
| Immobilisation corporelles | 72 | - | - | 72 |
| Agencements | 31 | | | 31 |
| Matériel de bureau et informatique | 41 | | | 41 |
| TOTAL AMORTISSEMENTS | 72 | - | - | 72 |

2.3. Tableau des provisions sur actifs immobilisés

| | Montant des provisions au 30/06/2015 | Augmentation | Diminution | Montant des provisions au 30/06/2016 |
|-------------------------------|--|--------------|------------|--|
| Immobilisations incorporelles | 24 | - | - | 24 |
| Marque Stem | 24 | | | 24 |
| Immobilisation financières | 15 212 | 2 735 | 944 | 17 003 |
| Titres Kindy Bloquert | 13 780 | 2 646 | | 16 426 |
| Titres Mariner | | | | - |
| Titres BSS | | | | - |
| Titres Kindy Asia | | 33 | | 33 |
| Titres GBB | 944 | - | 944 | |
| Titres The Socks Legende | 265 | 35 | | 300 |
| Titres TSO | 102 | 21 | | 123 |
| Actions propres | 121 | - | | 121 |
| TOTAL PROVISIONS | 15 236 | 2 735 | 944 | 17 027 |

2.4. Tableau des autres provisions

| | Montant des provisions au 30/06/2015 | Augmentation | Diminution | Montant des provisions au 30/06/2016 |
|---|--------------------------------------|--------------|------------|--------------------------------------|
| Provisions pour risques et charges | 137 | 297 | 333 | 102 |
| Autres provisions pour risques | - | - | - | - |
| Provision pour litiges | 56 | 141 | 168 | 30 |
| Provision pour pensions et médailles du travail | 81 | 156 | 165 | 72 |
| Dépréciation de l'actif circulant | - | - | - | - |
| Comptes clients | - | - | - | - |
| Comptes courants Groupe | - | - | - | - |
| TOTAL PROVISIONS | 137 | 297 | 333 | 102 |

2.5. Etat des échéances des créances

| CREANCES | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'un an |
|---|--------------|----------------|----------------|
| <u>Actif immobilisé</u> | 304 | - | 304 |
| Prêts | | | |
| Autres immobilisations financières | 304 | | 304 |
| <u>Autres créances de l'actif circulant</u> | 7 400 | 912 | 6 488 |
| Clients et comptes rattachés | 870 | 870 | |
| Créances fiscales et sociales | 28 | 27 | 1 |
| Groupe et associés | 6 487 | | 6 487 |
| Débiteurs Divers | 15 | 15 | |
| <u>Charges constatées d'avance</u> | 13 | 13 | - |
| TOTAL CREANCES | 7 717 | 925 | 6 792 |

2.6. Etat des échéances des dettes

| DETTES | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'un an |
|------------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| <u>Dettes financières</u> | 2 908 | 1 100 | 1 808 |
| Emprunts auprès des ets de crédit | 2 908 | 1 100 | 1 808 |
| Soldes créditeurs de banque | 0 | 0 | |
| <u>Autres dettes</u> | 11 178 | 662 | 10 516 |
| Dettes fournisseurs | 168 | 168 | |
| Dettes fiscales et sociales | 494 | 494 | |
| Groupe et associés | 10 516 | | 10 516 |
| Autres dettes | 0 | 0 | |
| <u>Produits constatés d'avance</u> | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL DETTES | 14 086 | 1 762 | 12 324 |

2.7. Immobilisations incorporelles

2.7.1. Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.7.2. Marque

Nous vous rappelons que la marque Stem (24 k€) est totalement dépréciée du fait de sa non utilisation.

2.8. Immobilisations corporelles

2.8.1. Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.8.2. Amortissements

L'amortissement est calculé sur la durée de consommation des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif. Les durées estimées sont principalement les suivantes :

| Nature | Durée | Mode |
|------------------------------------|-------|-----------|
| Matériel de bureau et informatique | 3 | Dégressif |
| Mobilier de bureau | 10 | Linéaire |
| Agencements | 10 | Linéaire |

2.8.3. Dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou la valeur d'usage) de l'actif est estimée.

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée.

2.9. Immobilisations financières

> Titres de filiales et participations

| | Capital | Capitaux propres | % capital détenu | Valeur comptable des titres détenus | | Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos | Résultat net du dernier exercice clos | Avances en compte courant | Dividendes reçus par les sociétés du groupe |
|-----------------------------|---------|------------------|------------------|-------------------------------------|--------|--|---------------------------------------|---------------------------|---|
| | | | | Brute | Nette | | | | |
| Filiales (+50%) | | | | | | | | | |
| - KINDY BLOQUERT | 5 684 | 10 078 | 99,70% | 27 883 | 11 457 | 17 649 | -1 264 | -7 582 | |
| - BSS | 40 | 853 | 100,00% | 40 | 40 | 2 683 | 66 | -832 | |
| - KINDY ASIA | 1 | 284 | 100,00% | 317 | 284 | 2 725 | -301 | 90 | |
| - GBB | 2 100 | 72 | 100,00% | 2 100 | 2 100 | 10 304 | -924 | 5 364 | |
| - THE SOCKS LEGENDE | 300 | -163 | 100,00% | 300 | 0 | 300 | -152 | -955 | |
| - THE SOCKS OFFICE | 16 | -135 | 100,00% | 123 | 0 | 523 | -32 | -58 | |
| Participation (de 10 à 50%) | | | | | | | | | |

> Evaluation

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont incorporés dans la valeur de ces titres.

Les titres de participation et les titres immobilisés sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base de critères objectifs (cours de Bourse pour les sociétés cotées, capitaux propres, rentabilité), d'éléments prévisionnels (conjoncture économique, perspectives de rentabilité) ou de tous autres éléments représentatifs de la valeur réelle des titres détenus.

Une dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée entre les deux termes retenus.

> Postes du bilan relatifs aux filiales et participation

| | Montant concernant les entreprises : | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|---|
| | Liées en k€ | Avec lesquelles la société a un lien de participation |
| Titres de participation | 30 762 | |
| Créances clients et comptes rattachés | 870 | |
| Autres créances (Groupe et associés) | 6 487 | |
| Autres dettes (Groupe et associés) | 10 516 | |
| Charges financières | | 2 |
| Produits financiers | | 9 |

2.10. Créances

2.10.1. Evaluation et dépréciation

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.10.2. Classement par échéance

Cf. note 2.5

2.11. Tableau de variation des capitaux propres

| | juin-15 | + | - | juin-16 |
|------------------|--------------|---------------|-----------|--------------|
| Capital | 7 004 | | | 7 004 |
| Primes, réserves | 2 515 | 40 | | 2 555 |
| Report à nouveau | -4 | | -4 | 0 |
| Résultat | 44 | - 1 761 | 44 | -1 761 |
| Total | 9 559 | -1 720 | 40 | 7 798 |

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice.

2.12. Capital

Le capital est composé de 2 801 450 actions souscrites en totalité d'un nominal de 2,50 €.

2.13. Actions propres

| | Nombre d'actions | Valeur Brute | Provision | Valeur Nette | Cours fin exercice(€) |
|-----------------------|------------------|--------------|------------|--------------|-----------------------|
| 01/07/2015 | | | | | |
| Titres Participations | 22 607 | 200 | 119 | 81 | 3.37 |
| Contrat liquidité | 16 780 | 61 | 3 | 58 | 3.37 |
| | 39 387 | 261 | 122 | 139 | 3.37 |
| 30/06/2016 | | | | | |
| Titres participations | 22 607 | 200 | 119 | 81 | 1.48 |
| Contrat liquidité | 25 615 | 84 | 3 | 81 | 1.48 |
| | 48 222 | 284 | 122 | 162 | 1.48 |

2.14. Evaluation fiscale dérogatoire

| | 30/06/2016 |
|--|------------|
| Résultat courant de l'exercice | 356 |
| Impôt sur les bénéfices à 33.1/3 % ⁽¹⁾ | -119 |
| Résultat courant après impôts | 237 |
| Variation des provisions réglementées | 0 |
| Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires | 237 |

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos

Le résultat courant de l'exercice est hors Dotations et Reprises de provisions sur immobilisations financières

2.15. Provisions pour risques et charges

Cf. tableau 2.3 et 2.4

> Evaluation

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

> Provision indemnités de départ à la retraite et médaille du travail

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

| % | 06/2016 | 06/2015 | 06/2014 |
|--------------------------|---------|---------|---------|
| Taux actualisation | 1.05 | 2.06 | 2.29 |
| Taux croissance salaires | 0 | 0 | 0 |

Les calculs prennent comme hypothèse un départ volontaire des salariés à partir de 62 ans, d'où l'application des charges sociales.

2.16. Dettes financières

> Classement par échéance

Cf. note 2.6

2.17. Autres dettes

> Classement par échéance

Cf. note 2.6

Les autres dettes sont principalement composées des comptes courant du Groupe.

2.18. Charges à payer

| | 30/06/2016 |
|--|------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | |
| Intérêts courus sur emprunts | 5 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | |
| Fournisseurs : factures non parvenues | 29 |
| Dettes fiscales et sociales | |
| Dettes sociales | 403 |
| Dettes fiscales | 2 |
| Autres dettes | 0 |
| TOTAL | 439 |

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique est la suivante :

| | France | Export | Total |
|--------------|--------------|----------|--------------|
| Biens | 0 | | 0 |
| Services | 2 206 | | 2 206 |
| Total | 2 206 | 0 | 2 206 |

Le chiffre d'affaires de la société correspond essentiellement aux prestations facturées aux entités du Groupe.

3.2. Résultat financier

Les produits financiers sont composés :

- de la reprise sur provision sur titres pour 944 k€,
- de revenus des VMP pour 13 k€,
- de revenus des prêts pour 3 k€,
- de produits nets sur cessions de VMP pour 2 k€,
- de gains sur contrat de liquidités pour 9 k€.

Les charges financières sont composées :

- de la dotation sur provision sur titres pour 2 735 k€,
- d'intérêts sur emprunts pour 76 k€,
- de pertes sur le contrat de liquidité pour 29 k€.

3.3. Résultat exceptionnel

| | 30/06/2016 |
|--------------------------------------|-------------|
| Charges exceptionnelles de personnel | -361 |
| Autres charges exceptionnelles | -36 |
| Autres produits exceptionnels | 11 |
| Dot. Provisions exceptionnelles | -141 |
| Reprise provisions exceptionnelles | 168 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | -359 |

3.4. Impôt

3.4.1. Ventilation

| Résultat avant impôt | Impôt | | | | | Résultat net | |
|----------------------|---------------|--------------------|----------------------------|----------|----------|---------------|---------------|
| | Théorique | Report déficitaire | Profit intégration fiscale | Dû | | Théorique | Comptable |
| Courant | -1 436 | -478 | -478 | 0 | 0 | -1 914 | -1 436 |
| Exceptionnel CT | -359 | -117 | -117 | 0 | 0 | -476 | -359 |
| LT | | | | | | | |
| TOTAL | -1 795 | -595 | -595 | 0 | 0 | -2 390 | -1 795 |

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature entre résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4.2. Intégration fiscale

La société fait partie du Groupe intégré dont la société mère est Kindy S.A.

La convention d'intégration fiscale fait application du principe de neutralité fiscale du régime d'intégration.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Evènements postérieurs à la clôture

En juillet 2016, le Kindy a annoncé la nomination de Joël Pétillon en tant que Président du Conseil de Surveillance par intérim, à la suite de la démission de Philippe Spruch de ses mandats de Président et de membre du Conseil de Surveillance. Pour rappel, Joël Pétillon avait été président du Directoire de 1993 à 2013, puis Président du Conseil de Surveillance de 2013 à 2015.

4.2. Identité de la société mère consolidante

Kindy S.A. est la société mère consolidante du Groupe Kindy.

4.3. Rémunération des dirigeants

La société a procédé au titre de l'exercice 2015/2016 à la distribution de jetons de présence pour un montant de 27,5 k€.

L'ensemble des rémunérations allouées aux membres du Directoire est de 375 k€.

4.4. Effectifs

| Effectifs | 30 juin 2016 | 30 juin 2015 |
|--------------|--------------|--------------|
| Cadres | 5 | 5 |
| TOTAL | 5 | 5 |



4.5. Engagements hors bilan

| En k€ | 30/06/2016 |
|--|--------------|
| <u>Engagements donnés</u> | |
| Caution solidaire en faveur de Palatine pour emprunt « KB » | 500 |
| Caution solidaire en faveur du Crédit du Nord pour « Kindy Bloquert » | 550 |
| Caution solidaire en faveur de Caisse d'Epargne pour « Kindy Bloquert » | 500 |
| Caution personnelle et solidaire en faveur du Crédit du Nord pour « GBB » | 600 |
| | 2 150 |
| <u>Engagements reçus</u> | |
| Clause de retour à meilleure fortune (Business Sport Socks) ⁽¹⁾ | 1 404 |

⁽¹⁾ Suite à abandon de créances octroyés par Kindy SA le 29 octobre 2007 pour 639 k€ et le 31 mars 2010 pour 765 k€

La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle avait créé un droit individuel à la formation (DIF) : tout salarié bénéficiait de 20 heures de formation par an cumulable à hauteur de 120 heures au maximum. La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle a mis un terme à ce dispositif.

Les heures acquises pourront tout de même être utilisées pendant 6 ans dans le cadre du compter personnel de formation (CFP) mis en place au 1^{er} janvier 2015.

La société n'a pas d'autre engagement hors bilan.

XIV Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de la société Kindy SA

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « 1.2 Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2016 s'établit à 13 880 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de ce principe et à nous assurer de l'exhaustivité et de l'évaluation adéquate des provisions ainsi comptabilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérfications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article

L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense, le 24 novembre 2016

Neuilly-sur-Seine, le 24 novembre 2016

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Simon Lubais

Alexis Levasseur

Associé

Associé

XVI Personnes responsables

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rapport financier sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion dont l'ensemble des rubriques figure dans le présent document, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats, et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques présentées dans ce Rapport Financier ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations et réserves suivantes :

- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2016, figurant page 92 de ce présent document ne comporte pas de réserve. En revanche il attire l'attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « 2.2 Bases de préparation des états financiers » aux comptes consolidés,
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2015, figurant page 90 du Document de Référence 2014/2015 ne comporte ni réserve ni observation,
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2014, figurant en page 89 du Document de Référence 2013/2014 ne comporte ni réserve ni observation.

Le Président du Directoire

Nathalie CROUZET

XVII Contrôleurs légaux des comptes

1. COMMISSAIRES AUX COMPTES

1.1 Commissaires aux Comptes titulaires

- KPMG AUDIT IS²

Société par actions simplifiée

3, Cours du Triangle – Immeuble le Palatin – 92 939 Paris la Défense Cedex

Mandat actuel : 2014

Expiration du mandat : Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020

- DELOITTE & ASSOCIES³

Société Anonyme

185 avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly-sur-Seine

Mandat actuel : 2014

Expiration du mandat : Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020

1.2 Commissaires aux Comptes suppléants

- SALUSTRO REYDEL

Société Anonyme à Conseil d'administration

3, Cours du Triangle – Immeuble le Palatin – 92 939 Paris la Défense Cedex

Mandat actuel : 2014

Expiration du mandat : Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020

- BEAS

Société par actions simplifiée

185 avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly-sur-Seine

Mandat actuel : 2014

Expiration du mandat : Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019/2020

2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| | 2015/2016 | | | | 2014/2015 | | | |
|---|---------------|-------------|---------------------|-------------|---------------|-------------|---------------------|-------------|
| | KPMG S.A. | | Deloitte & associés | | KPMG S.A. | | Deloitte & associés | |
| | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % | Montant en K€ | % |
| Audit | | | | | | | | |
| Commissariat aux comptes, certification | 43 | 100% | 49 | 100% | 86 | 99% | 15 | 100% |
| <i>Dont Kindy SA (holding)</i> | 20 | 47% | 20 | 41% | 25 | 29% | 15 | 100% |
| <i>Dont filiales intégrées</i> | | | | | | | | |
| <i>globalement</i> | 23 | 53% | 29 | 59% | 61 | 70% | | 0% |
| Missions accessoires | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% | 0 | 0% |
| Autres prestations | 0 | 0% | 0 | 0% | 1 | 1% | 0 | 0% |
| TOTAL | 43 | 100% | 49 | 100% | 87 | 100% | 15 | 100% |

² Société KPMG représentée par Monsieur Simon Lubais

³ Société Deloitte représenté par Monsieur Alexis Levasseur

